8 pl.

HISTOIRE NATURELLE
DE BUFFON.

OISEAUX.

TABLES.

TOME XVI.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott.
curé
de Ste Foy

186

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON,

classée par ordres, genres et espèces,
d'après le système de Linné;

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature linnéenne;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme des *Plantes*.

BIBLIOTHÈQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XXVI.

S.M.E.
BIBLIOTHÈQUE
QUÉBEC

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

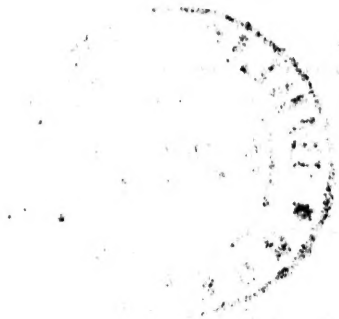

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.

SUITE DU LXXXIIe GENRE.

L'HABIT UNI.

M. EDWARDS se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser; je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les pennes cendrées en dessous; le bec noir et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie, mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette : on le trouve à la Jamaïque.

LES PITPITS.

La plupart des figuiers sont voyageurs; tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique : ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes, et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais et plus

vifs, et toujours sautillans : mais, indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation ; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entr'eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue : ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connoissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Brésil, et sont à-peu-près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT.

Première espèce.

Les pitpits sont en général à-peu-près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros; ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur: celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris-bleuâtre; mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert-brillant; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert; celles de la queue sont d'un vert plus obscur: le bec est brun et les pieds sont gris: on le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU.

Seconde espèce.

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guiane que le pitpit vert : il est à-peu-près de la même grosseur ; cependant il forme une espèce séparée, qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie intérieure du dos, les ailes et la queue, d'un beau noir ; le reste du plumage est d'un beau bleu : le bec est noirâtre et les pieds sont gris.

LE PITPIT VARIÉ.

Troisième espèce.

Cet oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne : il a le front de couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête et du cou et le dos, d'un beau noir ; le croupion vert-doré ; la gorge d'un bleu-violet : la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun ;

le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures du dessus des ailes sont bleues; les grandes couvertures et les pennes des ailes, et celles de la queue, sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont cendrés.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

Quatrième espèce.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve, comme les autres, à Cayenne: nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos: il y a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale: il est remarquable par une raie blanche, qui commence au milieu de la poitrine et va en

s'élargissant jusque dessous la queue : le reste du dessous du corps est bleu ; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.

Cinquième espèce.

Cet oiseau, donné par Marcgrave, me paroît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier : il est grand comme le chardonneret, ce qui excède la taille ordinaire des figuiers, et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers ; il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert-clair : la gorge noire ; le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré ; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités ; le bec est droit, aigu et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure ; les pieds sont bruns.

LE POUILLOT, ou LE CHANTRE.

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte et le pouillot; ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus alongé; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier, car le pouillot paroît appartenir à ce genre déjà si nombreux; et s'il ne valoit pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourroit nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe;* et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paroît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors,

jaune en dedans et sur les bords ; son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes foibles de gris-verdâtre et de blanc jaunâtre, la première s'étend sur le dos et la tête : une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe, les pennes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune-verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune-foible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence de sexe, car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle; en général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile, et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été; il fait son nid dans le fort des buis-

sons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans: le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue; il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffiroit pas si elle n'étoit retenue et concentrée pour le succès de l'incubation; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce, que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre, et quelquefois six ou sept; les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers; sa voix dans cette saison s'exprime par *tuit, tuit*, et son plus que articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces, comme en Lorraine, où nous le retrouvons pas la trace du nom *chof* qu'on y donnoit à cet oiseau du temps de Belon, et qui selon lui signifie *chanteur* ou *chanteur*, autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées; c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberoient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willulghby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles : après ces deux essors de voix très-différens l'un de l'autre,

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 19[illegible]

l'oiseau fait entendre un chant plein : c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été ; mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à-peu-près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix ; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche ; il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes, ce qui lui a fait donner, dans quelques-unes de nos provinces, les noms de *frétillet*, *fénérotet* : il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles : ils sont en troupes de quinze ou

vingt pendant le voyage; mais, au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient, et, lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid, et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et foible espèce ne laisse pas d'être très-répandue; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussayes : on la connoît dans toutes nos provinces; en Bourgogne, sous le nom de *fénérotet;* en Champagne, sous celui de *frétillet;* en Provence, sous celui de *fifi :* on le trouve aussi en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connu sous le nom de *oestros* (asilus) : il y a même quelqu'apparence que le *petit roitelet vert non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

Nous connoissons un autre pouillot moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs : il a la gorge blanche, et le trait blanchâtre sur l'œil : une teinte roussâtre, sur un fond blanchâtre, couvre la poitrine et le ventre : la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les pennes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre : un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête : du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais, comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

LLE

LLOT.

re pouillot
celui dont
escription,
s couleurs :
trait blan-
roussâtre,
vre la poi-
inte forme
vertures et
fond est de
nge de ces
r le dos et
ot est de la
uillot com-
aine, d'où
mme nous
udes natu-
noncer sur
s.

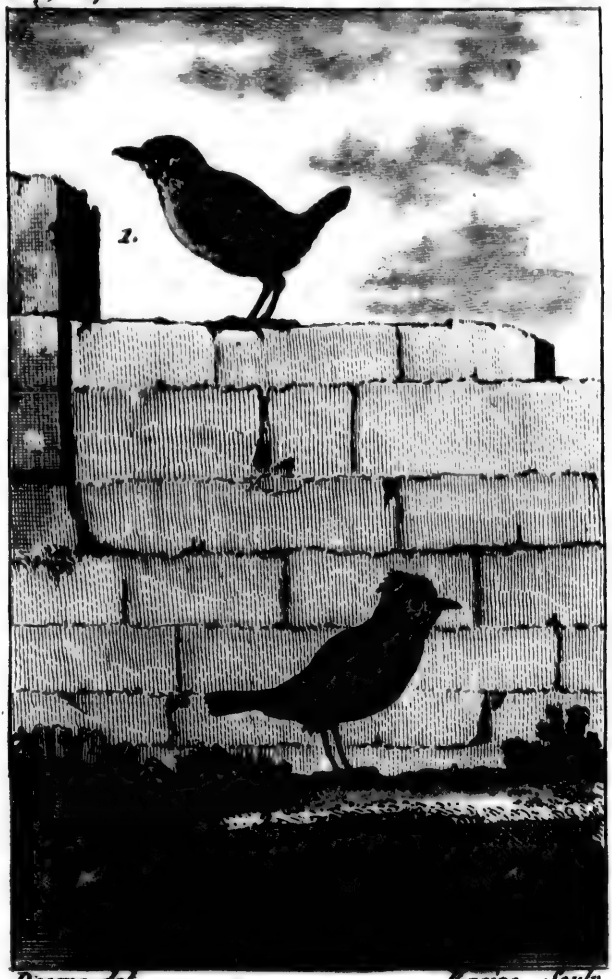

Desève del. *Racine Sculp.*

1. LE TROGLODYTE. 2. LE ROITELET.

Tom. XVI.

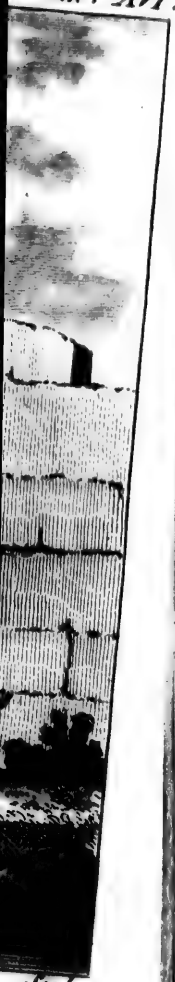

Sculp.

LET.

LE TROGLODYTE,

vulgairem. et improprem. LE ROITELET.

DANS le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglodyte*, qui signifie habitant des antres et des cavernes, que les anciens avoient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui ; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé roitelet : cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci-huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paroît en hiver autour de nos habitations ; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs : c'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne, donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut mécon-

noître, et sous son propre nom, le véritable roitelet, auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont, par analogie, fait donner le nom de petit-roi ou roitelet. Or notre troglodyte en est si différent, par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'auroit jamais dû lui appliquer ce même nom : néanmoins l'erreur est ancienne, et peut être du temps même d'Aristote; Gesner l'a reconnue; mais malgré son autorité, soutenue de celles d'Aldrovande et de Willulghby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux, la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de roitelet ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées.

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paroître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement

vers le soir ; se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots, où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vîte sous la couverture ou dans un trou de muraille ; quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée : il n'a qu'un vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil : c'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommoient aussi *trochilos, sabot, toupie ;* et cette dénomination est non-seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol ; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit : tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun-foncé et de

noirâtre sur le corps et les ailes, sur la tête, et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et, pour ainsi dire, en miniature, le plumage de la bécasse : il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver : il est le seul qui conserve sa gaîté dans cette triste saison; on le voit toujours vif et joyeux, et, comme dit Belon, avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge :* son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti ;* il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitans de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait sur-tout entendre quand il est

tombé de la neige, ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basse-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre : ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défians, et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre : leur petitesse, ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous

un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois : il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes : ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs; car il ne paroît être qu'un tas de mousse jetée au hasard; il n'a qu'une petite entrée fort étroite pratiquée au côté : l'oiseau y pond neuf à dix petits œufs blancs-ternes, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout; il les abandonne s'il s'apperçoit qu'on les ait découverts : les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons : quelquefois les mulots s'em-

parent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever pris dans le nid, ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon; cet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouge-gorges : du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée; il approche en faisant un petit cri, *tirit*, *tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée; et c'est un des derniers

oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil; il est aussi un des premiers éveillés le matin; cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société, car il aime à se tenir seul, hors le temps des amours; et les mâles, en été, se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe. Belon dit qu'il est connu par-tout; cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du nord sont trop rigoureux pour son tempérament: Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différens pays suffiroient pour le faire reconnoître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver;* Schwenckfeld *roitelet de neige.* Dans quelques-unes de nos provinces on le nomme *roi de froidure.* Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages; c'est aussi ce que désigne le nom de *dikesmouler* qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gesner;

et celui de *perchiachagia* qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanois on l'appelle *ratereau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf*, qu'il porte dans plusieurs provinces, lui est donné par antiphrase, à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paroît avoir deux représentans dans l'autre. Le *roitelet* ou *troglodyte* de *Buénos-Ayres*, et le *troglodyte de la Louisiane*. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourroit être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. de Commerson, qui l'a vu à Buénos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand

que le premier : il a la poitrine et le ventre d'un fauve-jaunâtre; une petite raie blanche derrière l'œil : le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET.

C'est ici le vrai roitelet, comme l'a très-bien prouvé M. de Buffon; on auroit toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'étoit approprié ce nom : mais enfin nous le rétablissons anjourd'hui dans ses droits; son titre est évident; il est roi puisque la nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe au-

tant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit, qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que, lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparoît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte sans qu'on en puisse trouver la moindre trace; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles, et comment ne le perdroit-on pas bientôt de vue? la plus petite feuille suffit pour le cacher; si l'on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu seroit trop fort, on ne doit y employer que du sable très-fin, sur-tout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser

dans ses doigts un oiseau si délicat; mais comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore; son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur. Aristote dit qu'il chante agréablement; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avoient fourni ce fait avoient confondu notre roitelet avec le troglodyte, d'autant plus que, de son aveu, il y avoit dès-lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

Les plus petits insectes sont la nour-

riture ordinaire de ces très-petits oiseaux : l'été ils les attrapent lestement en volant ; l'hiver ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts, et quelquefois morts tout-à-fait : ils s'accommodent aussi de leurs larves, et de toutes sortes de vermisseaux : ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil ; enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genevriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld ; en Angleterre, dans les bois qui cou-

vrent les montagnes ; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison : on ajoute qu'ils voient par petites troupes, composées non-seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux, qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torchepots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que, dans l'Orléanois, ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils ayent des habitudes différentes en différens pays, et cela ne me paroît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances ; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver ; du moins on sait que, dans ce pays et en Angleterre, ils sont des der-

niers à disparoître : il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais, ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité; ils sont dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges; furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres, mais il ne paroît pas que ce soit pour éviter l'homme, car, en beaucoup d'autres occasions, ils se laissent approcher de très-près; l'automne ils sont gras, et leur chair est un fort

bon manger, autant qu'un si petit moceau peut être bon : c'est alors qu'on en prend communément à la pipée ; et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non-seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards : d'où il suit que ces oiseaux, qui à la vérité fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre ; et ce seul fait bien avéré seroit un indice de la grande proximité des deux continens du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si foible en apparence, et qui, dans la

construction de son nid, prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort, non-seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différens.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparoître et cacher sous les autres plumes, par le jeu des muscles de la tête ; il a une raie blanche, qui, passant au-dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie : il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune-olivâtre ; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux-clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs ; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires ; les pennes des ailes brunes,

bordées extérieurement de jaune-olivâtre ; cette bordure est interrompue vers le tiers des pennes par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins : les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune-olivâtre, et terminées de blanc-sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile ; les pennes de la queue gris-brun, bordées d'olivâtre ; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes ; l'iris noisette et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune-pâle, et toutes les couleurs du plumage plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensilvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une es-

pèce, mais une simple variété : la plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu il a noirâtres.

Le roitelet pèse quatre vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi ; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte ; chaque narine située près de la base du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'applique dessus ; tarse, sept lignes et demie ; doit extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges ; ongle postérieur presque double des autres ; vol, six pouces ; queue dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagée ; dépasse les ailes de six lignes :

le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant, et formant une petite poche glanduleuse, avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de *cœcum*.

VARIÉTÉS DU ROITELET.

I. LE ROITELET RUBIS. Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensilvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet : à la vérité, sa couronne est un peu différente, et dans sa forme et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le

roitelet rubis a en outre le dessus du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine; mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés; car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis, nous sont inconnues; et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercheroit en vain quelque vestige sur la tête de la femelle:

mais elle a d'ailleurs à-peu-près le même plumage que son mâle ; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, cinq lignes et demie ; vol, six pouces et demi ; tarse, huit lignes ; doigt du milieu, six ; queue, dix-huit, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que, dans tout le reste, ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, six lignes ; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II. Le roitelet a tête rouge. C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complètement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1°. comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2°. comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3°. comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groënland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate*, et dont il ne dit que deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE.

Cette espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance, par son bec court, entre le roitelet et les mésanges ; elle est encore plus petite que notre roitelet ; elle se trouve dans l'Amérique chaude, en quoi elle diffère de notre roitelet, qui se plaît dans les climats plus tempérés, et qui même n'y paroît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations ; il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe ; le reste de la tête d'un brun-verdâtre ; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres ; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes bordées de verdâtre, et les grandes, brunes sans aucune bordure ; la gorge et le

devant du cou, cendré-clair; la poitrine et le ventre, ver[illegible]tres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs, d'un jaune foible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paroît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de dix lignes.

Espèces connues dans ce genre.

Le Rossignol, *motacilla Luscinia.*

Le grand Figuier de la Jamaïque, *motacilla Calidris.*

Le Demi-fin noir et roux, *motacilla Bonariensis.*

Le Bimbelé, *motacilla Palmarum.*

Le Bananiste, *motacilla Bananivora.*

Le Demi-fin mangeur de vers, *motacilla Vermivora.*

Le Fondi-jala, *motacilla Madagascariensis.*

La Fauvette d'hiver, *motacilla Modularis.*

La Roussette ou Fauvette des bois, *motacilla Schœnobœnus.*

L'Habit uni, *motacilla Campestris.*

La petite Fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance, *motacilla macroura.*

La Fauvette babillarde, *motacilla Airruca.*

La Passerinette, *motacilla Passerina.*

La Fauvette ordinaire, *motacilla Hortensis.*

La petite Fauvette rousse, *motacilla Rufa.*

La Fauvette de roseaux, *motacilla Salicaria.*

La Fauvette grise ou Grisette, *motacilla Sylvia.*

Le Bec-figue, *motacilla Ficedula.*

La Fauvette tachetée, *motacilla Nœvia.*

Le Pégot ou Fauvette des Alpes, *motacilla Alpina.*

Le Pitchou de Provence, *motacilla Provincialis.*

La Fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance, *motacilla Africana.*

La Fauvette tachetée de la Louisiane, *motacilla Noveboracensis.*

La Fauvette ombrée de la Louisiane, *motacilla Umbria.*

La Fauvette grise à gorge jaune, *motacilla Flavicollis.*

La Fauvette de Cayenne à queue rousse, *motacilla Ruficauda.*

La Fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune, *motacilla Fuscicollis.*

La Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue, *motacilla Cœrulescens.*

Le Cou-jaune, *motacilla Pensilis.*

La Lavandière, *motacilla Alba.*

La Bergeronette de Madras, *motacilla Maderaspatensis.*

La Bergeronette grise, *motacilla Cinerea.*

La petite Bergeronette du Cap de Bonne-Espérance, *motacilla Afra.*

La Bergeronette du printemps, *motacilla Flava.*

Le Figuier vert et jaune, *motacilla Tiphia.*

Le Grisin de Cayenne, *motacilla Grisea.*

La Pivote ortolane, *motacilla Maculata.*

Le Fist de Provence, *motacilla Massiliensis.*

Le Motteux brun-verdâtre à poitrine orangée, *motacilla Aurantia.*

Le grand Motteux du Cap de Bonne-Espérance, *motacilla Hotentotta.*

Le Motteux du Sénégal, *motacilla Leucorhoa.*

Le Motteux roussâtre, *motacilla Stapazina.*

Le Motteux proprement dit, *motacilla Ænanthe.*

Le Tarier, *motacilla Rubetra.*
Le Traquet du Sénégal, *motacilla Fervida.*
Le grand Traquet, *motacilla Magna.*
Le grand Traquet des Philippines, *motacilla Philippensis.*
Le Clignot ou Traquet à lunettes, *motacilla Perspicillata.*
Le Traquet proprement dit, *motacilla Rubicola.*
La Fauvette à tête noire, *motacilla Atricapilla.*
La Fauvette Mosquite, *motacilla Mosquita.*
Le Figuier à poitrine rouge, *motacilla Pensilvanica.*
Le Figuier à tête rousse, *motacilla Rufi-capilla.*
Le Figuier aux ailes dorées, *motacilla Chrysoptera.*
Le Figuier orangé, *motacilla Chrysocephala.*
Le Figuier huppé, *motacilla Cristata.*
Le Figuier noir, *motacilla Multicolor.*
Le Figuier olive, *motacilla Æquinoctialis.*
Le Figuier Protonotaire, *motacilla Protonotarius.*
Le Figuier à demi-collier, *motacilla Semitorquata.*
Le Figuier à gorge-jaune, *motacilla Fulva.*

Le Figuier brun-olive, *motacilla Fusca.*

Le Figuier grasset, *motacilla Pinguis.*

Le Figuier cendré à gorge cendrée, *motacilla Cana.*

Le Figuier couronné d'or, *motacilla Coronata.*

La Fauvette à collier de la Caroline, *motacilla Mitrata.*

Le Figuier varié, *motacilla Varia.*

La Bergeronette du Cap de Bonne-Espérance, *motacilla Capensis.*

Le Figuier à tête jaune, *motacilla Icterocephala.*

Le Figuier cendré à gorge jaune, *motacilla Dominica.*

Le Figuier à ceinture, *motacilla Cincta.*

Le Cheric, *motacilla Madagascariensis.*

Le petit Simon, *motacilla Borbonica.*

Le Figuier bleu de l'Ile de France, *motacilla Mauritiana.*

Le figuier du Sénégal, *motacilla Flavescens.*

Le Figuier grivelet, *motacilla Aurocapilla.*

Le Figuier à tête rouge, *motacilla Petechia.*

Le Figuier à gorge blanche, *motacilla Albicollis.*

Le Figuier à gorge jaune, *motacilla Ludoviciana.*

Le Figuier vert et blanc, *motacilla Chloroleuca.*

Le Figuier à gorge orangée, *motacilla Auricollis.*

Le Figuier à tête cendrée, *motacilla Maculosa.*

Le Figuier brun de la Jamaïque, *motacilla Fuscescens.*

Le Figuier tacheté de jaune, *motacilla Tigrina.*

Le Figuier à cravate noire, *motacilla Virens.*

Le Traquet de l'île Luçon, *motacilla Caprata.*

Le Rossignol de muraille, *motacilla Phœnicurus.*

Le Rossignol de muraille de Gibraltar, *motacilla Gibraltariensis.*

Le Rouge-queue à collier, *motacilla Erithacus.*

Le Rouge-queue de la Guiane, *motacilla Guianensis.*

Le Guira-Beraba, *motacilla Guira.*

La Gorge-bleue, *motacilla Suecica.*

Le Rouge-gorge bleu, *motacilla Scalis.*

Le Traquet des Philippines, *motacilla Fulicata.*

Le pitpit bleu, *motacilla Cayana.*

Le pitpit vert, *motacilla Cyanocephala.*

Le pitpit à coiffe bleue, *motacilla Lineata.*
Le pitpit varié, *motacilla Velia.*
Le Figuier bleu de Canada, *motacilla Canadensis.*
Le Figuier gris-de-fer, *motacilla Cærulea.*
Le Fitert, *motacilla Sibilla.*
Le Rouge-gorge, *motacilla Rubecula.*
Le Troglodyte, *motacilla Troglodytes.*
Le Roitelet rubis, *motacilla Calendula.*
Le Roitelet, *motacilla Regulus.*
Le Pouliot ou Chantre, *motacilla Trochilus.*
Le Figuier tacheté de la Guiane, *motacilla Æstiva.*
La Bergeronette jaune, *motacilla Boarula.*

LXXXIIIe GENRE.

L'ALOUETTE, *ALAUDA.*

Caractère générique : bec subulé; langue bifide; ongle du doigt postérieur alongé.

L'ALOUETTE.

Cet oiseau, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise.

Les Grecs en connoissoient de deux espèces, l'une qui avoit une huppe sur la tête, et que par cette raison l'on avoit

ELLE

NRE.

LAUDA.

oulé; lan-
postérieur

E.

andu au-
plus an-
u'en Ita-
uda, se-
nstruits,

de deux
ppe sur
on avoit

Deseve del. Racine Sculp.

1. L'ALOUETTE. 2. LA GORGE-BLEU.

nommé *korydos*, *korydalos*, *galerita*, *cassita;* l'autre qui n'avoit point de huppe, et dont il s'agit dans cet article. Willulghby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de sa tête en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle; en sorte que les noms de *galerita* et de *koridos* peuvent aussi lui convenir. Les Allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paroît visiblement imité de son chant. M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et par elle du ramage de tout autre oiseau qu'elle prend fort vîte, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé: aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il oiseau moqueur, imitateur; mais elle imite avec

cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accens, et qui les embellit: si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, sur-tout dans le temps de la jeunesse; sans quoi ce ne seroit plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle auroit entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour; et elle continue pendant toute la belle saison: le matin et le soir sont le temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour, celui où on l'entend le moins. Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant; plus elle s'élève, plus elle force la voix, et souvent elle la force à un tel point, que quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore distinctement,

soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaîté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entr'eux. Un oiseau de proie qui compte sur sa force et médite le carnage doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux foibles un signal de se tenir sur leurs gardes; c'est à ceux-ci à se rassembler, à s'avertir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre, ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs; aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon

où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avoient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *arcturus*, et qu'ils se taisoient lorsque cette étoile commençoit à se lever en même temps que le soleil; apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreroient toujours quand *arcturus* ne se lèveroit pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oiseau aussi connu, je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le plus extérieur de chaque pied, par sa première phalange; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit, les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés; le bec point

trop foible quoiqu'en alène ; la langue assez large, dure et fourchue ; les narines rondes et à demi-découvertes ; l'estomac charnu, et assez ample relativement au volume du corps ; le foie partagé en deux lobes fort inégaux ; le lobe gauche paroissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac ; environ neuf pouces de tube intestinal ; deux très-petits cœcum communiquant à l'intestin ; une vésicule du fiel ; le fond des plumes noirâtre ; douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant ; caractère commun à toutes les alouettes. J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles ; qu'ils ont un collier noir ; plus de blanc à la queue et la contenance plus fière ; qu'ils sont un peu plus gros, quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces ; enfin qu'ils ont,

comme dans presque toutes les autres espèces, le privilége exclusif du chant. Olina semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long; mais je soupçonne, avec M. Klein, que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps ce mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre de femelles est plus petit ou plus grand: lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid; elle le place entre deux mottes de terre, elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches, et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire; aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux. Chaque femelle pond qua-

tre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre; elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits : cette promptitude a souvent trompé ceux qui vouloient enlever des couvées qu'ils avoient découvertes, et Aldrovande tout le premier : elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Olina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été; la première, au commencement de mai; la seconde, au mois de juillet; et la dernière, au mois d'août : mais si cela a lieu, c'est sur-tout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère; et à la mère elle-même pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui parlent des trois couvées par an, écrivoient et observoient en

lie : Frich, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux, et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres, car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes, mais elle voltige souvent au dessus de la couvée, la suivant de l'œil, avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tout ses mouvemens, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mère, et qui dans l'ordre de la nature devroit, ce semble, précéder. On m'avoit apporté, dans le mois de mai une jeune alouette qui ne mangeoit pas encore seule ; je la fis élever, et elle étoit à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de

la même espèce ; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étoient pas beaucoup plus jeunes qu'elle ; elle les soignoit nuit et jour, les réchauffoit sous ses ailes, leur enfonçoit la nourriture dans la gorge avec le bec ; rien n'étoit capable de la détourner de ces intéressantes fonctions ; si on l'arrachoit de dessus ces petits, elle revoloit à eux dès qu'elle étoit libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'auroit pu cent fois ; son affection ne faisant que croître, elle en oublia à lettre le boire et le manger, elle ne vivoit plus que de la becquée qu'on lui donnoit en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle : aucun de ces petits ne lui survécut ; ils moururent tous les uns après les autres, tant ses soins leur étoient devenus nécessaires, tant ces mêmes soins étoient non-seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles, ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs; lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbes, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant, trop vivement elles ne se cassent la tête contre la plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement, elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main; mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur trop long et trop droit pour pouvoir

l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée; mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec de œufs durs : on y ajoute le blé, l'épautre et l'avoine mondés, le millet, la graine du lin, de pavots et de chenevis écrasés, tout cela détrempé dans du lait; mais M. Frich avertit que lorsqu'on ne leur donne que du chenevis écrasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire : à cela près, il paroît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout

ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orner leur ramage naturel de tous les agrémens que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avoient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétoient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'auroit su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvage, habitent pendant l'été les terres les plus élevées et les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses et deviennent alors très-grasses, parce que dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire, elles sont fort maigres en été, temps où elles

sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu, et ne se posant guère à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et sur-tout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts au bord des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier, quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et, malgré cela, elles sont encore plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre: elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie, ou attirées par une compagne chérie;

car, dans ces deux cas, elles se précipitent comme une pierre qui tombe.

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au-delà des mers. « Sitôt qu'on approche des terres d'Europe, dit le P. du Tertre, on commence à voir des oiseaux de proie, des alouettes, des chardonnerets, qui, étant emportés par les vents, perdent la vue des terres, et sont contraints de venir se percher sur les mâts et les cordages des navires. » C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée. On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensilvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois

de novembre, et, quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre : car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable, qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu ; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays; mais bientôt après il en reparoît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avoient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison en notre pays, et que, dans la Beauce, la Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables ; c'est même une opinion générale en ces endroits qu'elles ne sont point oiseaux de passage ; que, si elles s'absentent

quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et sur-tout lorsque la neige tient long-temps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition, et, comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparoissent subitement au printemps lorsqu'après des jours doux, qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette étoit connue d'Aristote, et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation.

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continens, et jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe; il pourroit même subsister dans les terres incultes qui abonderoient en bruyères et en genevriers, car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux, qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de

l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terreins et à tous les climats, il paroîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villault, ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès.

Tout le monde connoît les différens piéges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantière; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres, car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper : c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appeau; mais elles paroissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir; non sans doute qu'elles cherchent à se mirer,

comme on les en a accusées, d'après l'instinct qui leur est commun avec presque tous les autres oiseaux de volière de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation, mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles cherchent dans cette saison; aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes, où j'ai dit qu'elles se rassembloient; mais aucune chasse n'en détruit autant à-la-fois que la chasse aux gluaux, qui se pratique dans la Lorraine française et ailleurs, et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux; ces gluaux sont des branches de saule bien droites, ou du moins bien dressées, longues d'envi-

ron trois pieds dix pouces, aiguisées et même un peu brûlées par l'un des bouts; on les enduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrein convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indemniser des frais, qui ne laissent pas d'être considérables; l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluau doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignans.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à-plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente

l'un de ses côtés au terrein où sont les alouettes; c'est le front de la chasse : on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et, dans certains cas, pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrein que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachemens égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général, qui se place au centre.

L'un de ces détachemens se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent, chacun de leur côté, sur une ligne circulaire pour se rejoindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se

resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève, et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef; si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure-là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute, et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avoient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix, et même des chouettes; mais on en est très-fâché, parce que ces événemens font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été, car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère : cependant, malgré cette immense destruction, l'espèce paroît

toujours fort nombreuse; ce qui prouve sa grande fécondité, et ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez long-temps pour un si petit animal; huit à dix ans selon Olina; douze ans selon d'autres; vingt-deux suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, étoit une sorte de spécifique contre la colique : il résulte au contraire de quelques observations modernes qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paroît le mieux avéré, c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotemens d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois

après en avoir mangé viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragmens de leurs petits os, lesquels fragmens sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six à sept lignes; ongle postérieur droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'onze lignes.

Variétés de l'Alouette.

I. L'alouette blanche. MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente : c'est en effet une véritable alouette qui, suivant M. Frisch, nous vient du nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la

fauvette blanches, etc. lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paroît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'étoit permis de prononcer sur cette question, je dirois que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du nord où est la Norwège, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à

se rendre à l'embouchure de la Vistule en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paroissent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch, on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la basse Saxe. La blancheur de leur plumage est rarement pure; dans l'individu observé par M. Brisson elle étoit mêlée d'une teinte de jaune, mais le bec, les pieds et les ongles, étoient tout-à-fait blancs. Dans le moment où j'écrivois ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avoit été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avoit le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, étoit varié de brun et de blanc; la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur; le dessous du corps étoit blanc moucheté de brun, sur-tout dans la

partie antérieure et du côté droit ; le bec inférieur étoit aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc-sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout-à-fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage étoit parfaitement blanc, excepté sur la tête, où paroissoient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi effacé ; on l'avoit trouvée dans les environs de Montbard : il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vînt des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II. L'ALOUETTE NOIRE. Je regarde encore, avec M. Brisson, cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire, soit que ce changement de couleur soit un effet du chenevis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause ; l'individu que nous avons fait repré-

senter avoit du roux-brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun-clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après nature cette variété, nous la représente comme étant par-tout d'un brun-sombre et rougeâtre, tirant sur le noir; par-tout, dis-je, excepté derrière la tête où il y avoit du jaune-rembruni, et sous le ventre où il y avoit quelques plumes bordées de blanc; les pieds, les doigts et les ongles étoient d'un jaune-sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description avoit été pris au filet dans un pré aux environs de Highgate, et il paroît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduit m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avoit été prise dans la plaine de Montrouge près de Paris.

L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Si cette alouette, qui a été rapportée de Buénos-Aires par M. Commerson, n'étoit pas beaucoup plus petite, et si elle n'étoit pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il seroit difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante! Elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps, et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun-noirâtre; les pennes des ailes et de la queue d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve-orangé, les petites et moyennes couvertures des ailes noirâtres bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes,

ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnoît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER.

Je crois cet oiseau assez différent de l'alouette commune, pour en faire une espèce particulière. En effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once : il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus foibles, et où, en général, il y a moins de blanc, et par une

L E

périeure
; tarse,
deux li-
e lignes,
dix-huit
posée de
s de sept
de près,
ns rela-
mêmes
.

R.

érent de
aire une
en dif-
e totale,
plus ra-
gros, et
: il en
les cou-
en géné-
par une

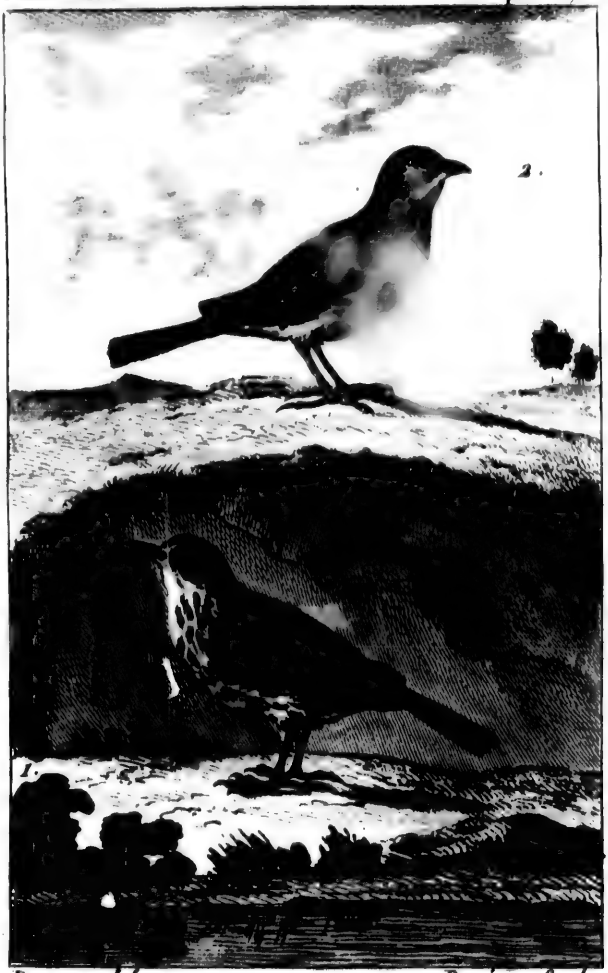

Desève del. *Racine Sculp.*

1. LE CUJELIER. 2. LA FARLOUSE ou L'ALOUETTE DE PRES

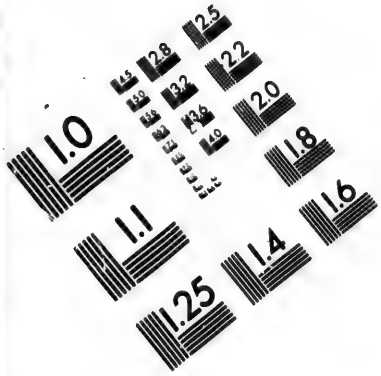

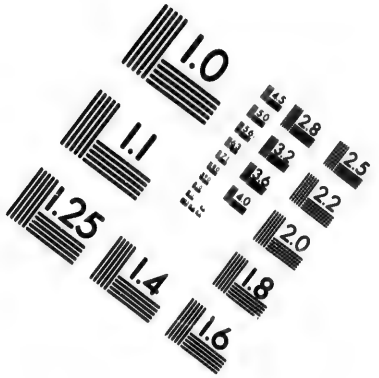

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

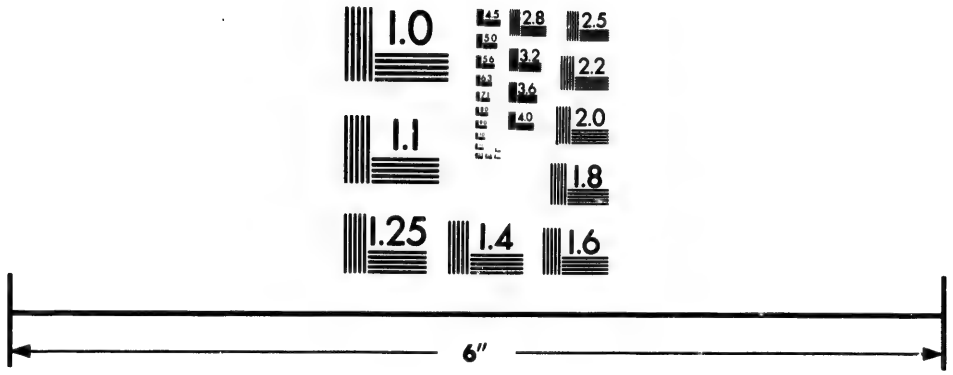

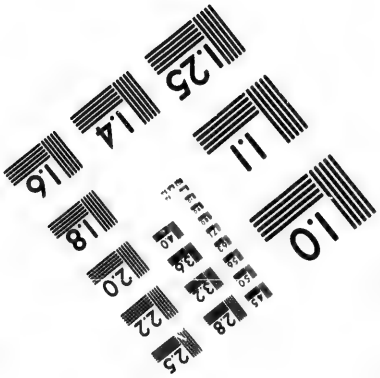

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire : il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce : il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre ; à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts, ce qui ne seroit guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur et trop peu crochu pour saisir la branche : il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu, sans doute, le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne senfonce jamais dans les bois ; au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines culti-

vées : il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette, et qu'il fait entendre non-seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non-seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fifres des cent-suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du cujelier; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car, quoique les hommes fassent moins la guerre au cujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse. Il en diffère par le temps de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisoit pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les

petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars.

Enfin il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit se restreindre au climat de l'Angleterre et autres semblables ou plus froids, puisqu'Olina, qui vivoit dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la *tottovilla*, qui est notre cujelier; que, dans les commencemens, on les élève de même que les rossignols dont ils ont le chant, et qu'ensuite on les nourrit de pavis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapport avec l'alouette ordinaire; comme elle, il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre, et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans,

se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines ; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cæcum* fort petits.

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long ; il auroit pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes pennes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle : il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui est vrai ; et il prétend que cette espèce n'est guère connue que dans la campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits : en effet, il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays ; car on sait qu'il se trouve en Suède, selon M. Linnæus, et en Italie,

suivant Olina; et puisqu'il s'accommode de ces deux climats, qui sont fort différens, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe. Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons, savoir, pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rôdent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchant volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux. C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison

commence avec le mois de janvier, et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors, sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris; et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison.

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LA FARLOUSE,
OU L'ALOUETTE DE PRÉS.

Belon et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce qu'ils ne connoissoient pas l'alouette pipi, dont nous parlerons dans

la suite. La farlouse pèse six à sept gros, et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure ; le dessous du corps est d'un blanc-jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés, le fond des plumes est noir ; les pennes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre ; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs, que M. Linnæus a choisis pour caractériser l'espèce : en général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds, suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres quoique difficilement ; elle niche à-peu-

près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc.; mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable: les auteurs de la *Zoologie Britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur, et Albin, avec le ramage du serin de Canarie; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé; mais Belon et Olina s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son *plaisant chanter,* et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoiqu'un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter étoit une femelle, puisqu'en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire: il y avoit dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels sembloient annoncer une seconde ponte. Olina dit qu'on nourrit

cet oissau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et, comme il ne vit que trois ou quatre ans, cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire, et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs : si cela étoit, l'espèce devroit être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées; Willulghby lui a trouvé en effet dans l'estomac, des scarabées et de petits vers : j'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes, et de plus, de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'ha-

bitude, en mangeant, d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les prés bas et marécageux; elles posent leur nid à terre, et le cachent très-bien; tandis que la femelle couve, le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage, et s'élève de temps à autre, en chantant et battant des ailes.

M. Willulghby, qui paroît avoir observé cet oiseau de fort près, dit, avec raison, qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a point de jabot et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année entière, ne lui

faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paroît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre; elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire; dans ce cas, elle pourroit être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes. M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et

de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feroient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variété, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipi.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de huit lignes; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

Variété de LA FARLOUSE.

La farlouse blanche ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc-

jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes; elle a le bec et les pieds bruns : telle étoit celle qu'Aldrovande a vue en Italie; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologue, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles même d'Aldrovande sans y rien ajouter.

Oiseau étranger qui a rapport à la Farlouse.

LA FARLOUSANE.

Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduit, et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris-jaunâtre, le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond; le reste du dessous du corps fauve; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun-verdâtre et de noirâtre; mais, comme ce sont des couleurs sombres,

elles tranchent peu l'une sur l'autre, et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun-obscur; les couvertures supérieures d'un brun-verdâtre sans mélange; les pennes de la queue brunes, la plus extérieure mi-partie de brun-noirâtre et de blanc, le blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les pennes et les couvertures supérieures des ailes d'un brun-noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, avec l'ongle, un peu moins de huit lignes, cet ongle un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIPI.

C'est la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *pieplerche*, et son nom anglais *pipit*, sont

LE

utre, et
e teinte
eur; les
un-ver-
es de la
ure mi-
anc, le
erminée
vertures
-noirâ-
r.
pouces;
lignes;
un peu
un peu
nt cour-
ni, dé-

P I.

louettes
d *piep-*
it, sont

C

Desève del. *Racine Sculp.*

1. L'ALOUETTE PIPI. 2. LE COCHEVIS.

évidemment dérivés de son cri, et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible; aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, du moins son cri d'hiver, à celui d'une sauterelle, mais il est un peu plus fort et plus perçant: l'oiseau le fait entendre soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons, car il se perche même sur les petites branches quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait fort bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché; il se tient aussi à terre, et court très-légèrement.

Au printemps, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes,

et tout annonce que c'est un chant d'amour : de temps en temps il s'élève assez haut, il plane quelques momens, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement ; son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé. Ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon ; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres : sa ponte est de cinq œufs marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde ; le bec très-délicat et noirâtre ; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe ; les narines à demi-recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, et cachées en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant ; seize pennes à chaque aile ; le dessus du corps d'un brun-verdâtre varié, ou plutôt ondé de noirâtre ; le dessous d'un blanc-jaunâtre,

moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes cendré-foncé; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes pipi paroissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres; elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hiver sur les marais des environs de Sarbourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse, qu'elle ne vit pas fort long-temps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Systême de la Nature*, quoiqu'il n'en fasse aucune mention;

dans la *Fauna Suecita*, du moins la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces, dépasse les ailes d'un pouce; tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier qui est musculeux; deux très-petits *cœcum*: je n'ai point trouvé de vésicule du fiel; le gésier occupoit la partie gauche du bas-ventre, il étoit recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

LA LOGUSTELLE.

Cette alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la Zoologie Britannique,

à qui seuls nous devons la connoissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouettes des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whiteford en Flintshire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale, et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de locustelle que lui a donné Willulghby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun-jaunâtre, avec des taches obscures; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune-sale; celles de la queue d'un brun-foncé; des espèces de sourcils blanchâtres; et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

LA SPIPOLETTE.

J'ADOPTE ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus gros qne la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères; il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette; mais son corps est plus effilé; et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et sur-tout dans les éteules d'avoine peu après la moisson : ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle, quelquefois même il s'élève en l'air, en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vîte se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère

se trahit bientôt par ses cris, en quoi son instinct paroît différer de celui des autres alouettes qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willulghby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval.

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles à cause de leur ramage, mais cela demande des précautions : il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis.

Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chenevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile ; elles vont de compagnie avec les pinsons, il paroît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur ; mais une manière sûre de les reconnoître, c'est de leur présenter un autre mâle enfermé dans une cage ; ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival.

Willulghby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds ; il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu, les coins de la bouche bordés de jaune ; qu'elle n'a pas, comme le cujelier, les premières pennes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc.

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entr'elles par l'ongle postérieur, qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop; mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce; l'individu décrit par M. Linnæus avoit toutes les pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur, au lieu que celui de M. Brisson n'avoit de blanc qu'aux deux pennes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail, qui suffi-

sent avec les précédentes pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très-bon manger : elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris-brun teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les pennes et les couvertures des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris-brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin le bec noirâtre, et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE.

M. Brisson soupçonne, avec grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande étoit un jeune oiseau dont la queue, extrêmement courte et composée de plumes très-étroites, n'étoit pas entièrement formée, et qui avoit encore la commissure du bec bordée de jaune; mais il y auroit eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'étoit une simple variété d'âge appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il étoit de la taille de notre alouette commune; il en avoit le principal attribut, c'est-à-dire le long éperon à chaque pied; le plumage de la tête et de tout le dessus du corps étoit varié de brun-marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux-vif :

Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avoit le dessous du corps blanc; le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre; les pennes des ailes brun-marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la partie suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes cendré; le bec rouge, à large ouverture; les coins de la bouche jaunes; les pieds couleur de chair; les ongles blanchâtres; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit, et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avoit été tué aux environs de Boulogne sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problême à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer, et de le rapporter à sa véritable espèce; car,

encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des pennes de la queue : cependant il auroit dû y voir aussi une différenee de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égard, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande étoit jeune.

LA CALANDRE, ou GROSSE ALOUETTE.

OPPIEN, qui vivoit dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le prendre, et cette façon est précisément celle que propose Olina : elle consiste à tendre le filet à portée

des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau est plus grand que l'alouette ; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines : de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout-à-fait à notre alouette, même plumage, à-peu-près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément chanter comme une calandre, pour dire chanter bien. De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc. et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte, en un mot, tous

les sons analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étoient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celle de la couvée du mois d'août; on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc. ayant soin qu'elles ayent toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année, car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage. Il faut même dans les commencemens ou lui lier les ailes,

ou substituer au plafond de la cage une toile tendue ; mais aussi, lorsqu'elle est civilisée et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse, sans cesse elle répète ou son ramage propre ou celui des autres oiseaux ; et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture.

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou ; la femelle n'a qu'un collier fort étroit : quelques individus, au lieu de collier, ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine ; tel étoit l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre, comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina, qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette. Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette dernière

espèce ; il ajoute qu'on ne la verroit point en France, si on ne l'y apportoit d'ailleurs ; mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans ni dans les provinces voisines, car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du nord, il ne paroît pas qu'elle y soit fréquente : on la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne ; enfin, M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle étoit commune aux environs d'Alep ; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venoit, disoit-on, de la Caroline ; elle pouvoit y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non-seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen ; et, comme c'est un pays chaud, il est très-probable que

l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive; ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure, car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entr'autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart; bec, neuf lignes; vol, treize pouces et demi; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris-brun, tout le reste noirâtre; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes; doigt postérieur, dix lignes.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Calandre.

I.

LA CRAVATE JAUNE, ou CALANDRE *du Cap de Bonne-Espérance.*

Je n'ai point vu l'invidu qui a servi de modèle à la *figure 2 de la planche* 504, mais j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général, les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence; cette même couleur orangée se retrouve encore au-dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile, par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile dont elle dessine le contour : ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un roux-oran-

gé; le dessus de la queue grisâtre; les pennes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées de blanc; les pennes des ailes brunes aussi bordées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris-brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avoient la cravate non pas orangée, mais d'un roux-clair, la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étoient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré

un individu qui avoit un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

II.

LE HAUSSE-COL NOIR, ou L'ALOUETTE DE VIRGINIE.

Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune à laquelle elle a beaucoup de rapport; mais elle en diffère cependant par le climat, par la grosseur et par quelques détails du plumage: elle passe quelquefois en Allemagne dans les temps de neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver;* mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner, on pourroit donner le même nom, puisqu'il paroît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux

environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre, et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avoient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrionale dans la Norvége ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avoient pu facilement passer dans des climats plus doux.

Il paroît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paroissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, st son chant est à-peu-près le même : elle a le dessus du corps brun; le bec noir; les yeux placés sur une

bande jaune qui prend à la base du bec; la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux, et tombe jusqu'à la moitié du cou; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir : la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille-foncée.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes; le doigt et l'ongle postérieurs encore plus longs que dans notre alouette; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix à onze lignes.

III.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES
de Pensilvanie.

VOICI encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continens; car M. Bartran, qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençoit à se montrer en Pensilvanie dans le mois de mars, qu'elle prenoit sa route par le nord, et qu'on n'en voyoit plus à la fin de mai; et, d'un autre côté, M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et situés dans une tache brune de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun-

obscur, à l'exception des deux pennes extérieures de la queue qui sont blanches; le cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun; les pieds et les ongles sont d'un brun-foncé comme le bec; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin une singularité de cette espèce, c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième penne, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières; et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

LA ROUSSELINE,
OU L'ALOUETTE DE MARAIS.

CETTE alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse; je l'appelle *rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair: elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux-clair; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres

espèces de ce genre, et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'alouette de marais indique assez qu'elle se tient près des eaux; on la voit souvent sur la grève, quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduit m'a parlé d'une alouette rousse qui avoit les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pennes latérales de la queue; c'est probablement une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LA CEINTURE DE PRÊTRE, ou L'ALOUETTE DE SIBÉRIE.

De tous les oiseaux à qui on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci qui a le plus beau plumage et le plus distingué: il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil; la poitrine décorée d'une large ceinture noire; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête et du corps variés de roussâtre et de gris-brun; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres; les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures, qui le sont de blanc; les pennes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire; les couvertures supé-

rieures du même gris, bordées de roussâtre; le bec et les pieds gris-de-plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie, où il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la nouvelle Zemble; on pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux : enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie, une *alauda tungustica*, ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisins de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Alouettes.

I.

LA VARIOLE.

C'est M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite alouette du pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de variole, que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage : elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux ; le devant du cou émaillé de même ; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre ; les pennes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux-clair, et les deux paires extérieures de blanc ; les grandes pennes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre ; le bec brun, échancré près de la pointe ; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec huit lignes; tarse, sept ou huit lignes; doigt postérieur, trois lignes; son ongle, quatre lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

II.

LA CENDRILLE.

J'AI vu le dessin d'une alouette du Cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au-delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, grises; les grandes, noires, ainsi que les pennes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu; égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y auroit-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique? toutes deux sont d'Afrique, mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au Cap de Bonne-Espérance; et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce: peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

III.

LE SIRLI *du Cap de Bonne-Espérance.*

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par

la longueur de son éperon, c'est-à-dire, de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc : les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre ; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres ; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; doigt postérieur, quatre lignes ; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu ; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LE COCHEVIS,
ou LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Cette alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée, comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Olina, et d'un plus grand nombre, selon d'autres qui le portent jusqu'à douze. On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre; elles sont toujours relevées selon les uns, et selon d'autres l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré; soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelqu'autre circons-

tance. C'est une preuve de plus, ajoutée à mille autres, qu'il est difficile de se former une idée complète de l'espèce, d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme, et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher : il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons : on le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, sur-tout pendant l'hiver : M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre, mais cela est rare, et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts : il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement

dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olina ; en France, suivant Belon ; en Allemagne, selon Willulghby ; en Pologne, selon Rzaczynski ; en Écosse, selon Sibbald : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna Suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver ; mais Belon ne devoit point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays, il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver, et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffriroit dans sa chambre ; pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage ; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de

leurs ailes : ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, sur-tout quand le ciel est serein ; et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit, car c'est le beau temps qui est l'ame de leur chant et de leur gaîté ; au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets : ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage, il est à propos de leur donner, tous les ans, la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant ; ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau ; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire, ou un jeune serin, qui s'approprie-

ront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins; elle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve assez négligemment; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore; mais les petits ont-ils percé leur coque et commencent-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle

se charge de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid, par préférence sous les genevriers : mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément ; mais, dans la suite, elle devient toujours plus difficile, et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire, les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, le chenevis écrasé, le millet : il faut avoir grande attention en leur donnant à manger, et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue, ce qui pourroit les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des piéges à ces oiseaux ; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau, ce que ne font pas les alouettes communes. Voici d'autres différences : le cochevis ne vole point en troupes ; son plumage est moins varié, et a plus de blanc ; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes ; il s'élève moins en l'air ; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser : dans tout le reste, les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie, je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il sembleroit, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connoît point d'équivalent à la

liberté, et qu'elle ne peut vivre long-temps dans la prison la plus douce et la plus commode; on diroit même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissemens inséparables de la vie sociale; cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement.

L'individu observé par Willulghby avoit la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts et le fiel d'un vert-obscur et bleuâtre, ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec étoit blanc autour de sa base; le dos cendré; le dessous du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillé de brun; les ailes presque toutes blanches, et la queue

noire. Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnoître les effets de la vieillesse dans les animaux, sur-tout dans ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme; les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau; aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie, au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol, dix à onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE LULU;
OU LA PETITE ALOUETTE HUPPÉE.

Cette alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant, ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille, qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage, qui est moins sombre; par celle de ses pieds, qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux, mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs, au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué; elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui, car les plumes qui composent sa huppe sont plus longues à proportion.

On trouve le lulu en Italie, en Autri-

che, en Pologne, en Silésie, et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'Yorck; mais son nom ne paroît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède.

Il se tient ordinairement dans des endroits fourrés, dans les bruyères, et même dans les bois, d'où lui est venu le nom allemand *wald lerche;* c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et sur-tout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers, et s'approche des granges pour y trouver à vivre: il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va autour de l'équinoxe.

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée, dont il n'avoit vu que le portrait, et qui ne différoit de la pré-

cédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyoit plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre; mais ce pouvoit être un effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelqu'autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété : aussi son nom allemand est-il tout-à-fait ressemblant à celui que les Anglais donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

LA COQUILLADE.

C'est une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis, parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion; elle est

proprement l'oiseau du matin, car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle, selon le même M. Guys; et tandis que l'un des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes, tels que chenilles et sauterelles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet, et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux-clair; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux-clair, excepté quelques pennes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, onze lignes, assez fort; tarse, dix lignes; doigt postérieur, neuf à dix lignes, ongle compris; cet ongle, six lignes; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son plumage; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe, que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que parmi les pennes de la queue et des ailes il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc; mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce; c'étoit peut-être une femelle ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant*, de M. F. Hasselquist, il est fait mention (*tome II, page* 30) de l'alouette d'Espagne, que ce naturaliste vit dans la Méditerranée au moment où elle quittoit le rivage;

mais il n'en dit rien de plus, et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

Oiseau étranger qui a rapport au Cochevis.

LA GRISETTE,
OU LE COCHEVIS DU SÉNÉGAL.

On doit à M. Brisson presque tout ce que l'on sait de ce cochevis étranger; il a l'attribut caractéristique des cochevis, c'est-à-dire une espèce de huppe composée de plumes plus longues que celles qui couvrent le reste de la tête; la grosseur de l'oiseau est à-peu-près celle de l'alouette commune; il appartient à l'Afrique, et se perche sur les arbres qui se trouvent au bord du Niger; on le voit aussi dans l'île du Sénégal: il a le dessus du corps varié de gris et de brun; les couvertures de la queue d'un gris-roussâtre; le dessous

du corps blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou; les pennes de l'aile gris-brun, bordées de gris; les deux intermédiaires de la queue grises; les latérales brunes, excepté la plus extérieure qui est d'un blanc-roussâtre, et la suivante qui est bordée de cette même couleur; le bec couleur de corne; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe étoit couchée en arrière comme celle du mâle, et variée, ainsi que la tête et le dessus du corps, de traits bruns sur un fond roussâtre; le reste du plumage étoit conforme à la description précédente. Cette femelle avoit le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf lignes et demie; vol, onze pouces; doigt postérieur, ongle compris, égal au doigt du milieu; queue, deux pouces deux lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes dépasse les ailes de six à sept lignes.

Espèces connues dans ce genre.

L'Alouette commune, *alauda Arvensis.*
L'Alouette noire à dos fauve, *alauda Rufa.*
La Farlouse, ou Alouette des prés, *alauda Pratensis.*
La Girole, *alauda Italica.*
Le Cujelier, ou Alouette des bois, *alauda Arborea.*
La Farlouzane, *alauda Ludoviciana.*
L'Alouette aux joues brunes, *alauda Rubra.*
La Rousseline, ou Alouette des Marais, *alauda Mosellana.*
La Spipolette, *alauda Campestris.*
L'Alouette pipi, *alauda Trivialis.*
Le Cochevis, ou grosse Alouette huppée, *alauda Cristata.*
Le Lulu, ou petite Alouette huppée, *alauda Nemorosa.*
La Coquillade, *alauda Undata.*
La Grisette, ou Cochevis du Sénégal, *alauda Senegalensis.*
Le Sirli du Cap de Bonne-Espérance, *alauda Africana.*
La Cendrille, *alauda Cinerea.*
La Variole, *alauda Rufa.*
La Cravate jaune, ou Calandre du Cap de Bonne-Espérance, *alauda Capensis.*

La Calandre, ou grosse Alouette, *alauda Calandra.*

Le Hausse-col noir, *alauda Alpestris.*

L'Alouette ceinture de prêtre, *alauda Flava.*

Le Fer-à-cheval, *alauda Magna.*

LXXXIVe GENRE.

L'ÉTOURNEAU, *STURNUS.*

Caractère générique : bec subulé, applati et bordé à son sommet.

L'ÉTOURNEAU.

Il est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, sur-tout dans nos climats tempérés ; car, outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître sans jamais voyager au loin, la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près, en sorte qu'on a des

LE

RE.

URNUS.

lé, applati
t.

U.

générale-
tout dans
utre qu'il
nton qui
yager au
le priver
éducation
en cage,
voir sou-
u'on a des

...eau ou SANSONNET.

2. LE MERLE D'EAU.

Deseve del *Jourdan Sculp.*

1. L'ÉTOURNEAU ou SANSONNET.

2. LE MERLE D'EAU.

occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau a le plus de rapport ; les jeunes de l'une et de l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer. Mais, lorsqu'avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat, et sans échancrure vers la pointe, par celle de sa tête aussi plus applatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces de merles y paroissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent

encore en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver: seulement ils choisissent dans le canton où ils sont établis les endroits les mieux exposés, et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes; mais avec cette différence que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année, au lieu que les étourneaux n'ont pas plutôt fini leur couvée, qu'ils se rassemblent en troupes très-nombreuses. Ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée obéissant avec précision à la voix d'un seul chef: c'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au-delà: en sorte que cette multitude d'oiseaux,

ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tout sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvemens particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre, tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont elles-mêmes d'autant plus, qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvéniens; elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie, qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ses foibles adversaires, inquiété par leurs battemens d'ailes,

étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'un autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux, c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et, au moyen de leurs allées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est sur-tout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se

garantir des dangers de la nuit; ils la passent ordinairement toute entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux, où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasent beaucoup le soir, et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des couvées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvis, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars, c'est alors que chaque paire s'assortit; mais ici, comme ailleurs, ces unions si douces sont préparées par la guerre, et décidées par la force; les femelles n'ont pas le droit

de faire un choix; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés, sur-tout au commencement, se les disputent à coups de bec, et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyans que leurs combats; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir c'est toute leur occupation, et leur ramage est même si vif, qu'ils semblent ne pas connoître la longueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins, ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée, sans cependant y prendre beaucoup de peine; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert, comme le pivert s'empare quelquefois du leur; lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse au fond d'un trou d'arbre ou de muraille : c'est sur ce matelas fait sans art que

la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré-verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers, au-dessus des entablemens des maisons, et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wigt et ailleurs. On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés, disoit-on, sur des arbres; mais, comme deux de ces nids entr'autres ressembloient tout-à-fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés, à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparoient souvent des trous de piverts. Je ne nie pas cependant que, dans certaines circonstances, ces oiseaux ne

fassent leurs nids eux-mêmes, un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort long-temps sous la mère, et, par cette raison, je douterois que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds, où l'incubation, l'éducation et toutes les périodes du développement animal, sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur est, dans le premier âge, un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps vers la fin de juillet, puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps aux environs du 20 août. Je parle toujours

des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois; en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai; cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme; les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres; et la couleur rembrunie des plumes, qui n'ont point de mouchetures, est égayée par des reflets plus vifs qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une

autre différence entre les deux sexes, c'est que la langue est pointue dans le mâle, et fourchue dans la femelle : il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus, et fourchue en d'autres : pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabées, sur-tout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs, et principalement sur les roses ; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chenevis, de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair, et que les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence ; aussi s'en sert-on comme d'un appât infaillible pour les

attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutume de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom allemand *rinderstaren*. On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que, lorsqu'on leur présentoit de petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité, et les

mangeoient de même; si c'étoit un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec; mais, le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent, et le frappoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à-peu-près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner : selon toute apparence, l'un de ceux que je faisois élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau, c'est-à-dire au cri de la chouette : mais, outre la ressource des ficelles engluées et des nasses dont j'ai

parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher des pots de terre cuite d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbres et de muraille pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière; en quelques endroits de l'Italie on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi-recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre, le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre, le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage,

et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité ; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre, la vésicule du fiel à l'ordinaire, les *cæcum* fort petits, et plus près de l'anus qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau, de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait : cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excrémens dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment français, allemand, latin, grec, etc. et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les in-

flexions, à tous les accens. Il articule franchement la lettre R, et soutient très-bien son nom de sansonnet ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au Cap de Bonne-Espérance, et par-tout à-peu-près le même ; au lieu que les oiseaux d'Amérique, auxquels on a donné le nom d'étourneaux, forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

LE MERLE D'EAU.

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom ; c'est un oiseau aquatique qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois

et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin, il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles; mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur: il n'en a pas les mouvemens vifs et brusques, il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux qu'il ne quittte jamais; fréquentant de préférence les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entre-coupé de pierres et de morceaux de roches. On le rencontre au voisinage des torrens et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très-singulières; les oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés, nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivages, montés

sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leurs corps y trempe; le merle d'eau y entre tout entier, en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête, qu'il ne tient pas plus élevée que s'il étoit dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène comme sur le rivage sec; c'est à M. Hébert que nous devons la première connoissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer.

« J'étois embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapins, où j'attendois patiemment qu'un bateau qui ramoit sur le lac, fît approcher du bord quelques canards sauvages; j'observois sans être apperçu: il y avoit devant ma cabane, une petite anse, dont le fond en

pente douce pouvoit avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta, et y resta plus d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise : je le voyois entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparoître à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas ; il en parcouroit tout le fond et ne paroissoit pas avoir changé d'élément ; en entrant dans l'eau, il n'hésitoit ni ne se détournoit : je remarquai seulement, à plusieurs reprises, que toutes les fois qu'il y entroit plus haut que les genoux, il déployoit ses ailes, et les laissoit pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore, que tant que je pouvois l'appercevoir au fond de l'eau, il me paroissoit comme revêtu d'une couche d'air qui le rendoit brillant, semblables à certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air; peut-être n'abaissoit-il ses ailes en entrant dans l'eau, que pour se ménager cet

air; mais il est certain qu'il n'y manquoit jamais, et il les agitoit alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle d'eau étoient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et sans le hasard de la cabane de neige, je les aurois peut-être aussi toujours ignorées; mais assurer que l'oiseau venoit presque sous mes pieds; et, pour l'observer long-temps, je ne le tuai point. »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux, que celui que nous offre cette observation. Linnæus avoit bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courans avec facilité; et Willulghby, que quoique cet oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger; mais l'un et l'autre paroissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que, pour cet exercice, il faut au merle d'eau, des fonds de gravier et des eaux claires,

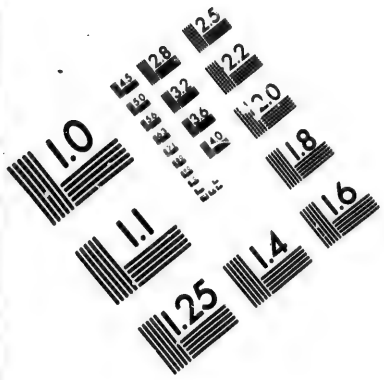

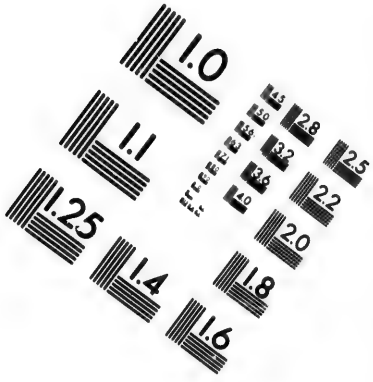

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

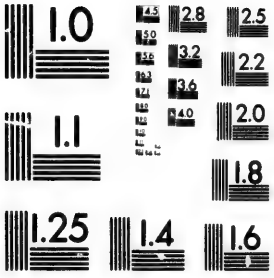

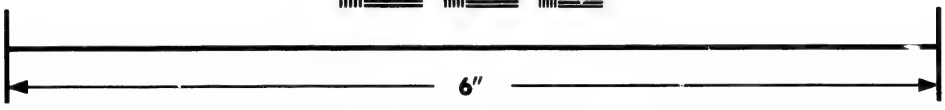

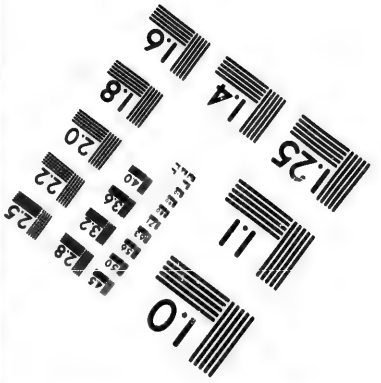

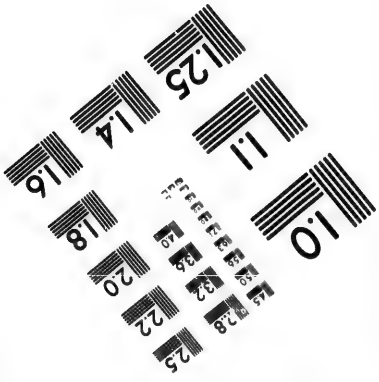

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

et qu'il ne pourroit s'accommoder d'une eau trouble, ni d'un fond de vase : aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Vestmorland, et dans les autres terres élevées; en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres, entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vîte en droite ligne, en rasant près de la surface de l'eau comme le martin-pêcheur; en volant il jette un petit cri, sur-tout dans la saison de l'amour au printemps; on le voit alors avec sa femelle, mais dans tout autre temps on le rencontre seul ; la femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beaucoup de soin, le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau, prouve qu'il n'est point

oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes, il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste, il a le pied conformé comme le merle de terre et des autres oiseaux de ce genre; il a comme eux le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willulghby ait cru y en appercevoir; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou ; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe.

Avec le bec et les pieds courts, et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il

étoit nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petit poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet, paroît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupières blanches; et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc, sont d'un cendré-roussâtre ou marron; le dos, le ventre et les ailes, qui ne passent pas la queue, sont d'un cendré-noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

VARIÉTÉS DE L'ÉTOURNEAU.

QUOIQUE l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété, tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'autres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire, dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles, ou purement éphémères que la nature semble pro-

duire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui, ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent cependant donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I. L'ÉTOURNEAU BLANC d'Aldrovande aux pieds couleur de chair, et au bec jaune-rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été pris avec des étourneaux ordinaires; et Rzaczynski assure que dans un certain canton de la Pologne, on voyoit souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willulghby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur, qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II. L'ÉTOURNEAU NOIR ET BLANC. Je rapporte à cette variété 1°. l'étour-

neau à tête blanche d'Aldrovande; cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes et les deux pennes extérieures de la queue; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires, situées au-dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2°. L'étourneau-pie de Schwencfeld qui avoit le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue noirs, et tout le reste blanc. 3°. L'étourneau à tête noire vu par Willulghby ayant tout le reste du corps blanc.

III. L'ÉTOURNEAU GRIS-CENDRÉ d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On con-

çoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris, résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Etourneau.

I.

L'ÉTOURNEAU *du Cap de Bonne-Espér.* OU L'ÉTOURNEAU-PIE.

J'AI donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'étourneau pie, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce; et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à-peu-près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourroit le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au Cap de Bonne-Espérence; cette variété se rapporterait naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paroît placé presqu'en entier, et qui, se prolongeant en pointe par-devant jusqu'à la base du bec, a par-derrière une espèce d'appendice variée de noir qui descend le long du cou.

II.

L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE, ou LE STOURNE.

Ce mot de stourne est formé du latin *sturnus;* je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun, et le dessous jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau, en fait de couleur, sont, 1°. une plaque noirâtre variée de gris située au bas du cou, et se détachant très-bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune; 2°. trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la base du bec supérieur, et s'étendant jusqu'à l'*occiput;* l'une tient le sommet ou le milieu de la tête, les deux autres, qui sont paral-

lèles à cette première, passent de chaque côté au-dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue, et en ce que ces couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate, mais son bec est plus alongé.

Un correspondant du cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux, ce qui indiqueroit quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe ; mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

III.

LE TOLCANA.

Le tolcana se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune,

et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri ; et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

IV.

LE CACASTOL.

Le cacastol est à-peu-près de la grosseur de l'étourneau ; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger ; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal ; mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable, et il est à présumer que s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire, d'imiter le chant d'autrui.

V.

LE PIMALOT.

Le bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartient au genre de l'étourneau : mais s'il étoit vrai, comme le dit Fernandez, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

VI.

L'ÉTOURNEAU *des terres Magellaniques*, OU LE BLANCHE-RAIE.

Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de blanche-raie, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté prenant naissance près de la commissure des deux piéces du bec, semble passer par-dessous l'œil, puis reparoît au-delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet, qu'elle est environnée au-dessus et au-dessous de couleurs très-rembrunies : ces couleurs sombres dominent sur la partie supérieure du corps ; seulement les pennes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au-delà des ailes qui sont fort longues. Le dessous

du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, moucheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures, et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoiqu'obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des troupiales; et si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entr'elles.

Espèces connues dans ce genre.

L'Étourneau commun, *sturnus Vulgaris.*
L'Étourneau du Cap de Bonne-Espérance, *sturnus Capensis.*

L'Étourneau de la Louisiane, *sturnus Ludovicianus.*

Le Cincle, ou Merle d'eau, *sturnus Cinclus.*

L'Étourneau des terres Magellaniques, *sturnus Militaris.*

Le Cacastol, *sturnus Mexicanus.*

Le Tolcana, *sturnus Obscurus.*

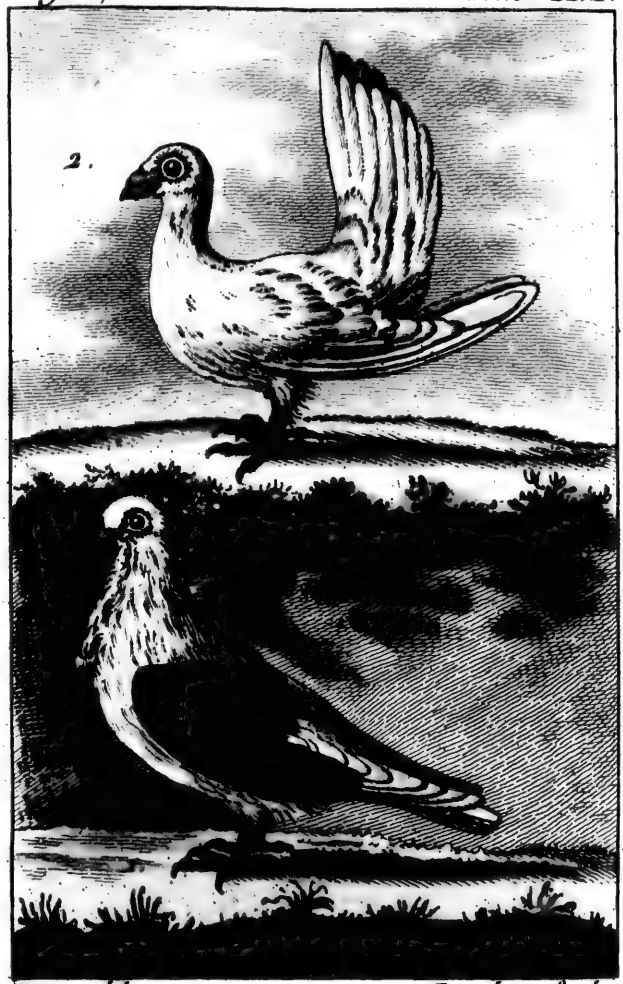

Desève del. *Jourdan Sculp.*

1. LE PIGEON-CRAVATE. 2. LE PIGEON-PAON.

XII.

Sculp.

AON.

LXXXVe GENRE.

LE PIGEON, *COLOMBA.*

Caractère générique : bec un peu croûté; narines renflées, à demi-couvertes d'une membrane.

LE PIGEON.

Il étoit aisé de rendre domestiques des oiseaux pesans, tels que les coqs, les dindons et les paons; mais ceux qui sont légers et dont le vol est rapide, demandoient plus d'art pour être subjugués; une chaumière basse dans un terrein clos, suffit pour contenir, élever et faire multiplier nos volailles; il faut des tours, des bâtimens élevés, faits ex-

près', bien enduits en dehors et garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir et loger les pigeons. Ils ne sont réellement ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules : ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable, et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie : pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaise, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs; il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations, et que rien ne peut y attirer; tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, et qu'il

faut nourrir autour de leur volière qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœurs sembleroient indiquer qu'on comprend sous le nom de *pigeon* un grand nombre d'espèces diverses dont chacune auroit son naturel propre et différent de celui des autres : et ce qui sembleroit confirmer cette idée, c'est l'opinion de nos nomenclateurs modernes qui comptent, indépendamment d'un grand nombre de variétés, cinq espèces de pigeons, sans y comprendre ni les ramiers ni les tourterelles. Nous séparerons d'abord ces deux dernières espèces de celle des pigeons; et comme ce sont en effet des oiseaux qui diffèrent spécifiquement les uns des autres, nous traiterons de chacun dans un article séparé.

Les cinq espèces de pigeons indiquées par nos nomenclateurs, sont, 1°. le pigeon domestique; 2°. le pigeon romain, sous l'espèce duquel ils comprennent seize variétés; 3°. le pigeon biset; 4°. le

pigeon de roche avec une variété; 5°. le pigeon sauvage : or ces cinq espèces, à mon avis, n'en font qu'une, et voici la preuve : le pigeon domestique et le pigeon romain avec toutes ses variétés, quoique différens par la grandeur et par les couleurs, sont certainement de la même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus féconds et qui se reproduisent. On ne doit donc pas regarder les pigeons de volière et les pigeons de colombier, c'est-à-dire, les grands et les petits pigeons domestiques, comme deux espèces différentes; et il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espèce, dont l'une est plus domestique et plus perfectionnée que l'autre; de même, le pigeon biset, le pigeon de roche et le pigeon sauvage, sont trois espèce nominales qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche et le pigeon sauvage ne font que des variétés très-légères;

puisque, de l'aveu même de nos nomenclateurs, ces trois oiseaux sont à-peu-près de la même grandeur ; que tous trois sont de passage, se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, et ne diffèrent entr'eux que par quelques teintes de couleurs.

Voilà donc nos cinq espèces nominales déjà réduites à deux ; savoir, le biset et le pigeon, entre lesquelles deux, il n'y a de différence réelle, sinon que le premier est sauvage et le second est domestique : je regarde le biset comme la souche première de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et duquel ils diffèrent plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes. Quoique je n'aie pas été à portée d'en faire l'épreuve, je suis persuadé que le biset et le pigeon de nos colombiers produiroient ensemble s'ils étoient unis; car il y a moins loin de notre petit pigeon domestique au biset, qu'aux gros pigeons pattus ou

romains avec lesquels néanmoins il s'unit et produit : d'ailleurs, nous voyons dans cette espèce toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération. Le biset nous est représenté d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre, par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers, et prennent l'habitude de se percher sur les arbres ; c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature : ces pigeons, quoiqu'élevés dans l'état de domesticité quoiqu'en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, à ses habitudes communes, quittent ce domicile, rompent toute société et vont s'établir dans les bois; ils retournent donc à leur état de nature poussés par leur seul instinct. D'autres apparemment moins courageux, moins hardis, quoiqu'également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour

aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée; et malgré les dangers, la disette et la solitude de ces lieux où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie; ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes, et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auroient dû les retenir; voilà la seconde nuance : ces pigeons de murailles ne retournent pas en entier à l'état de nature, ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombiers, dont tout le monde connoît les mœurs, et qui, lors-

que leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, on ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, et ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins : or, comme c'est parmi ces pigeons même que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature à laquelle ils pourroient encore remonter : mais il n'en est pas de même de la quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération ; ce sont les gros et petits pigeons de volière, dont les races, les variétés, les mélanges sont presque innumérables, parce que depuis un temps immémorial ils sont absolument domestiques ; et l'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même temps altéré leurs qualités inté-

rieures, et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût; et c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, et qu'on a cherché à les multiplier malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour le succès de leur nombreux produit et de leur pleine fécondité: dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'élève à celui de liberté; ils ne quittent jamais les alentours de leur volière, il faut les y nourrir en tout temps; la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs, ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance; accoutumés à la recevoir de la main de l'homme ou à la trouver toute préparée, toujours dans le même lieu, ils ne savent vivre que pour man-

ger, et n'ont aucunes des ressources, aucuns des petits talens que le besoin inspire à tous les animaux : on peut donc regarder cette dernière classe, dans l'ordre des pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme : et comme il a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

Supposant une fois nos colombiers établis et peuplés, ce qui étoit le premier point et le plus difficile à remplir pour obtenir quelqu'empire sur une espèce aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt apperçu que, dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissemens nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme et les couleurs. On aura donc choisi les

plus gros, les plus singuliers, les plus beaux; on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus et dans une captivité plus étroite; les descendans de ces esclaves choisis auront encore présenté de nouvelles variétés qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment et mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles. Le produit en grand nombre est la première source des variétés dans les espèces: mais le maintien de ces variétés, et même leur multiplication, dépend de la main de l'homme; il faut recueillir de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les séparer des autres, les unir ensemble, prendre les mêmes soins pour les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs descendans, et par ces attentions suivies on peut avec le temps créer à nos yeux, c'est-à-dire, amener à la lumière une infinité d'êtres

nouveaux que la nature seule n'auroit jamais produits; les semences de toute matière vivante lui appartiennent, elle en compose tous les germes des êtres organisés; mais la combinaison, la succession, l'assortissement, la réunion ou la séparation de chacun de ces êtres, dépendent souvent de la volonté de l'homme; dès-lors il est le maître de forcer la nature par ses combinaisons et la fixer par son industrie; de deux individus singuliers qu'elle aura produits comme par hasard, il en fera une race constante et perpétuelle, et de laquelle il tirera plusieurs autres races, qui, sans ses soins, n'auroient jamais vu le jour.

Si quelqu'un vouloit donc faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce seroit moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme; et c'est par cette raison que nous croyons devoir nous borner ici à une simple énumération,

qui contiendra l'exposition des principales variétés de cette espèce, dont le type est moins fixe et la forme plus variable que dans aucun autre animal.

Le biset ou pigeon sauvage est la tige primitive de tous les autres pigeons; communément il est de la même grandeur et de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique, et c'est de cette couleur que lui vient son nom; cependant il varie quelquefois pour les couleurs et la grosseur, car le pigeon dont Frisch a donné la figure sous le nom de *columba agrestis*, n'est qu'un biset blanc à tête et queue rousses; et celui que le même auteur a donné sous la dénomination de *Vinago, sive columba montana*, n'est encore qu'un biset noir-bleu; c'est le même qu'Albin a décrit sous le nom de *pigeon ramier*, qui ne lui convient pas; et le même encore dont Belon parle sous le nom de *pigeon fuyard*, qui lui convient mieux; car on peut présumer que

l'origine de cette variété dans les bisets vient de ces pigeons dont j'ai parlé, qui fuient et désertent nos colombiers pour se rendre sauvages, d'autant que ces bisets noirs-bleus nichent non-seulement dans les arbres creux, mais aussi dans les trous des bâtimens ruinés et les rochers qui sont dans les forêts, ce qui leur a fait donner par quelques naturalistes le nom de *pigeon de roche* ou *rocheraies ;* et, comme ils aiment aussi les terres élevées et les montagnes, d'autres les ont appelés *pigeons de montagne.* Nous remarquerons même que les anciens ne connoissoient que cette espèce de pigeon sauvage, qu'ils appeloient *Oivàs* ou *Vinago,* et qu'ils ne font nulle mention de notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage et qui n'a pas passé par l'état de domesticité. Un fait qui vient à l'appui de mon opinion sur ce point, c'est que dans tous les pays où il y a des pigeons domestiques, on trouve aussi des *oenas*, depuis

la Suède jusque dans les climats chauds, au lieu que les bisets ne se trouvent pas dans les pays froids et ne restent que pendant l'été dans nos pays tempérés; ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne et dans les autres provinces septentrionales de la France vers la fin de février et au commencement de mars; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, et vraisemblablement font une seconde ponte en été; et à chaque ponte ils n'élèvent que deux petits, et s'en retournent dans le mois de novembre: ils prennent leur route du côté du midi, et se rendent probablement en Afrique par l'Espagne pour y passer l'hiver.

Le biset ou pigeon sauvage, et l'oenas ou le pigeon déserteur qui retourne à l'état de sauvage, se perchent, et par cette habitude se distinguent du pigeon de muraille qui déserte aussi nos colombiers, mais qui semble craindre de re-

tourner dans les bois, et ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon de nos colombiers qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'à demi-domestique, et retient encore de son premier instinct l'habitude de voler en troupe: s'il a perdu le courage intérieur d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités qui, quoique moins nobles, paroissent plus agréables par leurs effets. Ils produisent souvent trois fois l'année, et les pigeons de volière produisent jusqu'à dix et douze fois, au lieu que le biset ne produit qu'une ou deux fois tout au plus; combien de plaisirs de plus suppose cette différence, sur-tout dans une espèce qui semble les goûter dans toutes leurs nuances et en jouir plus pleinement qu'aucune autre ! Ils pondent à deux jours de distance, presque toujours deux œufs, rarement trois, et

n'élèvent presque jamais que deux petits, dont ordinairement l'un se trouve mâle et l'autre femelle; il y en a même plusieurs, et ce sont les plus jeunes, qui ne pondent qu'une fois; car le produit du printemps est toujours plus nombreux, c'est-à-dire la quantité de pigeonneaux dans le même colombier plus abondante qu'en automne, du moins dans ces climats. Les meilleurs colombiers, où les pigeons se plaisent et multiplient le plus, ne sont pas ceux qui sont trop voisins de nos habitations; placez-les à quatre ou cinq cents pas de distance de la ferme, sur la partie la plus élevée de votre terrein, et ne craignez pas que cet éloignement nuise à leur multiplication; ils aiment les lieux paisibles, la belle vue, l'exposition au levant, la situation élevée où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil; j'ai souvent vu les pigeons de plusieurs colombiers, situés dans le bas d'un vallon, en sortir avant le lever du

soleil pour gagner un colombier situé au-dessus de la colline, et s'y rendre en si grand nombre que le toit étoit entièrement couvert de ces pigeons étrangers, auxquels les domiciliés étoient obligés de faire place, et quelquefois même forcés de la céder : c'est sur-tout au printemps et en automne qu'ils semblent rechercher les premières influences du soleil, la pureté de l'air et les lieux élevés. Je puis ajouter à cette remarque une autre observation, c'est que le peuplement de ces colombiers isolés, élevés et situés haut, est plus facile et le produit bien plus nombreux que dans les autres colombiers. J'ai vu tirer quatre cents paires de pigeonneaux d'un de mes colombiers, qui, par sa situation et la hauteur de sa bâtisse, étoit élevé d'environ deux cents pieds au-dessus des autres colombiers, tandis que ceux-ci ne produisoient que le quart ou le tiers tout au plus, c'est-à-dire cent ou cent trente paires : il faut seulement

avoir soin de veiller à l'oiseau de proie, qui fréquente de préférence ces colombiers élevés et isolés, et qui ne laisse pas d'inquiéter les pigeons, sans néanmoins en détruire beaucoup, car il ne peut saisir que ceux qui se séparent de la troupe.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi-domestique, se présentent les pigeons de volière qui le sont entièrement, et dont nous avons si fort favorisé la propagation des variétés, les mélanges et la multiplication des races, qu'elles demanderoient un volume d'écriture et un autre de planches, si nous voulions les décrire et les représenter toutes; mais, comme je l'ai déjà fait sentir, ceci est plutôt un objet de curiosité et d'art qu'un sujet d'histoire naturelle, et nous nous bornerons à indiquer les principales branches de cette famille immense, auxquelles on pourra rapporter les rameaux et rejetons des variétés secondaires.

Les curieux en ce genre donnent le nom de *biset* à tous les pigeons qui vont prendre leur vie à la campagne, et qu'on met dans de grands colombiers : ceux qu'ils appellent *pigeons domestiques* ne se tiennent que dans de petits colombiers ou volières, et ne se répandent pas à la campagne : il y en a de plus grands et de plus petits; par exemple, les pigeons culbutans et les pigeons tournans, qui sont les plus petits de tous les pigeons de volière, le sont plus que le pigeon de colombier : ils sont aussi plus légers de vol et plus dégagés de corps; et, quand ils se mêlent avec les pigeons de colombier, ils perdent l'habitude de tourner et de culbuter : il semble que ce soit l'état de captivité forcée qui leur fait tourner la tête, et qu'elle reprend son assiette dès qu'ils recouvrent leur liberté.

Les races pures, c'est-à-dire les variétés principales de pigeons domestiques avec lesquelles on peut faire toutes

e donnent le
eons qui vont
gne, et qu'on
biers : ceux
nestiques ne
etits colom-
e répandent
n a de plus
ar exemple,
igeons tour-
s de tous les
plus que le
nt aussi plus
és de corps;
les pigeons
habitude de
emble que
cée qui leur
lle reprend
vrent leur

ire les va-
s domesti-
faire toutes

Deseve del. *Jourdan Sculp.*

1. LE PIGEON GROSSE-GORGE. 2. LE PIGEON NONAIN.

nn Sculp.
N NONAIN.

les variétés secondaires de chacune de ces races, sont, 1°. les pigeons appelés *grosses-gorges*, parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air; 2°. les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pigeons pattus et les nonnains : 3°. les pigeons-paons, qui élèvent et étalent leur large queue comme le dindon ou le paon; 4°. le pigeon cravate ou à gorge frisée; 5°. le pigeon-coquille hollandais; 6°. le pigeon-hirondelle; 7°. le pigeon-carme; 8°. le pigeon-heurté; 9°. les pigeons suisses; 10°. le pigeon culbutant; 11°. le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes :

1°. Le pigeon grosse-gorge soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point.

2°. Le pigeon grosse-gorge chamois

panaché; la femelle ne panache point : c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la *planche CXLVI* de Frisch, que les Allemands appellent *Kropf-taube* ou *Kroüper*, et que cet auteur a indiqué sous la dénomination de *columba strumosa seu columba œsophago inflato.*

3°. Le pigeon grosse-gorge, blanc comme un cygne.

4°. Le pigeon grosse-gorge blanc, pattu et à longues ailes qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée.

5°. Le pigeon grosse-gorge gris panaché, et le gris-doux dont la couleur est douce et uniforme par tout le corps.

6°. Le pigeon grosse-gorge gris-de-fer, gris-barré et à rubans.

7°. Le pigeon grosse-gorge gris-piqué comme argenté.

8°. Le pigeon grosse-gorge-jacinte d'une couleur bleue ouvragée en blanc.

9°. Le pigeon grosse-gorge couleur de feu; il y a sur toutes ses plumes une

barre bleue et une barre rouge, et la plume est terminée par une barre noire.

10°. Le pigeon grosse-gorge couleur de bois de noyer.

11°. Le pigeon grosse-gorge couleur de marron, avec les pennes de l'aile toutes blanches.

12°. Le pigeon grosse-gorge maurin d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches comme dans le grosse-gorge marron; ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou, et, dans ces dernières races à vol blanc et à grosse-gorge, la femelle est semblable au mâle : au reste, dans toutes les races de grosses-gorges d'origine pure, c'est-à-dire de couleur uniforme, les dix pennes sont toutes blanches jusqu'à la moitié de l'aile, et on peut regarder ce caractère comme général.

13°. Le pigeon grosse-gorge ardoisé, avec le vol blanc et la cravate blanche; la femelle est semblable au mâle. Voilà

les races principales des pigeons à grosse-gorge : mais il y en a encore plusieurs autres moins belles, comme les rouges, les olives, les couleur de nuit, etc.

Tous les pigeons en général ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en aspirant l'air; on peut de même le faire enfler en soufflant de l'air dans leur gosier : mais cette race de pigeons grosse-gorge ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement, qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes; ce jabot, presque aussi gros que tout le corps, et qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, et les empêche de voir devant eux : aussi, pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'apperçoivent : on les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race est celle des pigeons mondains : c'est la plus commune et en

même temps la plus estimée, à cause de sa grande fécondité.

Le mondain est à-peu-près d'une moitié plus fort que le biset; la femelle ressemble assez au mâle : ils produisent presque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils soient en petit nombre dans la même volière, et il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers, ou plutôt des trous un peu profonds formés comme des cases avec des planches, afin qu'ils ne se voient pas lorsqu'ils couvent; car chacun de ces pigeons défend non-seulement son panier et se bat contre les autres qui veulent en approcher, mais même il se bat aussi pour tous les paniers qui sont de son côté.

Par exemple, il ne faut que huit paires de ces pigeons mondains dans un espace carré de huit pieds de côté; et les personnes qui en ont élevé assurent qu'avec six paires on pourroit avoir tout autant de produit : plus on augmente leur nombre dans un espace donné,

plus il y a de combats, de tapage et d'œufs cassés. Il y a dans cette race assez souvent des mâles stériles, et aussi des femelles infécondes et qui ne pondent pas.

Ils sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge, mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année; cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'âge de douze ans; la ponte de deux œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures, et dans l'hiver en deux jours, en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent, suivant la saison, entre la ponte de chaque œuf; la femelle tient chaud son premier œuf, sans néanmoins le couver assidument : elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf; l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelquefois dix-sept, sur-tout en été, et jusqu'à dix-neuf ou

vingt jours en hiver : l'attachement de la femelle à ses œufs est si grand, si constant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles plutôt que de les quitter. Une femelle, entr'autres, dont les pattes gelèrent et tombèrent, et qui, malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos : ses pattes avoient gelé, parce que son panier étoit tout près de la fenêtre de sa volière.

Le mâle, pendant que sa femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin ; et, au moment que, pressée par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle a appelé auparavant par un petit roucoulement, prend sa place, couve ses œufs ; et cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, et se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures.

On peut réduire les variétés de la race des pigeons mondains à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux.

1°. Les premiers mondains sont des oiseaux lourds, et à-peu-près gros comme de petites poules : on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur ; car ils ne sont pas bons pour la multiplication.

2°. Les bagadais sont de gros mondains avec un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille, et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire une seconde paupière charnue, rougeâtre, qui leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux, et les empêche alors de voir : ces pigeons ne produisent que difficilement, et en petit nombre.

Les bagadais ont le bec courbé et crochu, et ils présentent plusieurs variétés : il y en a de blancs, de

noirs, de rouges, de minimes, etc.

3°. Le pigeon espagnol, qui est encore un pigeon mondain, aussi gros qu'une poule, et qui est très-beau; il diffère du bagadais en ce qu'il n'a point de morille au-dessus du bec, que la seconde paupière charnue est moins saillante, et que le bec est droit au lieu d'être courbé: on le mêle avec le bagadais, et le produit est un très-gros et très-grand pigeon.

4°. Le pigeon turc qui a, comme le bagadais, une grosse excroissance au-dessus du bec avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux: ce pigeon turc est très-gros, huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol: il y en a de minimes ou bruns presque noirs, tels que celui qui est représenté dans la *planche CXLIX* de Frisch; d'autres dont la couleur est gris-de-fer, gris-de-lin, chamois et soupe-en-vin: ces pigeons sont très-lourds et ne s'écartent pas de leur volière.

5°. Les pigeons romains, qui ne sont pas tout-à-fait si grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, n'ont point de huppe; il y en a de noirs, de minimes et tachetés.

Ce sont là les plus gros pigeons domestiques; il y en a d'autres de moyenne grandeur, et d'autres plus petits. Dans les pigeons pattus qui ont les pieds couverts de plumes jusque sur les ongles, on distingue le pattu sans huppe dont Frisch a donné la figure, *planche CXLV*, sous la dénomination de *trummel taube* en allemand, et de *columba tympanisans* en latin, *pigeon tambour* en français; et le pattu huppé dont le même auteur a donné la figure, *planche CXLIV*, sous le nom de *mon taube* en allemand, et sous la dénomination latine *columba menstrua seu cristata pedibus plumosis*: ce pigeon pattu que l'on appelle *pigeon tambour*, se nomme aussi *pigeon glou glou*, parce qu'il répète continuellement ce son, et que sa voix imite le

bruit du tambour entendu de loin ; le pigeon pattu huppé est aussi appelé *pigeon de mois*, parce qu'il produit tous les mois, et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau ; c'est une race recommandable par son utilité, c'est-à-dire, par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit et neuf pontes ; ce qui est encore un très-grand produit.

Dans les races moyennes et petites de pigeons domestiques, on distingue le pigeon nonnain dont il y a plusieurs variétés ; savoir, le soupe-en-vin, le rouge panaché, le chamois panaché ; mais dont les femelles de tous trois ne sont jamais panachées : il y aussi dans la race des nonnains une variété qu'on appelle *pigeon maurin*, qui est tout noir avec la tête blanche et le bout des ailes aussi blanc ; et c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la *planche* CI.

de Frisch, auquel il donne en allemand le nom de *schleyer* ou *parruquen taube*, et en latin *columba galerita*, et qu'il traduit en français par pigeon coiffé; mais, en général, tous les nonnains, soit maurins ou autres, sont coiffés, ou plutôt ils ont comme un demi-capuchon sur la tête, qui descend le long du cou et s'étend sur la poitrine en forme de cravate composée de plumes redressées: cette variété est voisine de la race du pigeon grosse-gorge; car ce pigeon coiffé est de la même grandeur, et fait aussi un peu enfler son jabot: il ne produit pas autant que les autres nonnains dont les plus parfaits sont tout blancs, et sont ceux qu'on regarde comme les meilleurs de la race; tous ont le bec très-court; ceux-ci produisent beaucoup, mais les pigeonneaux sont très-petits.

Le pigeon-paon est un peu plus gros que le pigeon nonnain; on l'appelle pigeon-paon, parce qu'il peut redresser sa queue, et l'étaler comme le paon.

Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze; lorsqu'ils redressent leur queue, ils la poussent en avant; et comme ils retirent en même temps la tête en arrière, elle touche à la queue. Ils tremblent aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause, car il y a plus d'une race de pigeons trembleurs; c'est ordinairement quand ils sont en amour, qu'ils étalent ainsi leur queue, mais ils le font aussi dans d'autres temps. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et l'a tout aussi belle; il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête et la queue noires, et c'est à cette seconde variété qu'il faut rapporter le pigeon de la *planche* CLI de Frisch, qu'il appelle en allemand *pfautaube* ou *huner-schwantz*, et en latin *columba caudata;* cet auteur remarque

que dans le même temps que le pigeon-paon étale sa queue, il agite fièrement et constamment sa tête et son cou, à-peu-près comme l'oiseau appelé *torcol* : ces pigeons ne volent pas aussi bien que les autres, leur large queue est cause qu'ils sont souvent emportés par le vent et qu'ils tombent à terre ; ainsi on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. Au reste ces pigeons, qui par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages, ont été transportés fort loin par les hommes ; il y a aux Philippines, dit Gemelli Carreri, des pigeons qui relèvent et étalent leur queue comme le paon.

Les pigeons-polonais sont plus gros que les pigeons-paons ; ils ont pour caractère d'avoir le bec très-gros et très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-basses : il y en a de différentes couleurs, beaucoup de noirs, de roux, des chamois, des gris piqués et de tout blancs.

Le pigeon-cravate est l'un des plus petits pigeons ; il n'est guère plus gros qu'une tourterelle, et en les appariant ensemble, ils produisent des mulets ou métis. On distingue le pigeon-cravate du pigeon-nonnain, en ce que le pigeon-cravate n'a point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, et qu'il n'a précisément qu'un bouquet de plumes qui semblent se rebrousser sur la poitrine et sous la gorge ; ce sont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propre, et dont il y en a de soupe-en-vin, de chamois, de panachés, de roux et de gris, de tout blancs, et de tout noirs, et d'autres blancs avec des manteaux noirs ; c'est à cette dernière variété qu'on peut rapporter le pigeon représenté *planche CXLVII* de Frisch, sous le nom allemand *mowchen*, et la dénomination latine *columba collo hirsuto*. Ce pigeon ne s'apparie pas volontiers avec les autres pigeons, et n'est pas d'un grand produit : d'ailleurs, il est

petit, et se laisse aisément prendre par l'oiseau de proie; c'est par toutes ces raisons qu'on n'en élève guère.

Les pigeons qu'on appelle coquille-hollandais, parce qu'ils ont derrière la tête des plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille, sont aussi de petite taille; ils ont la tête noire, le bout de la queue et le bout des ailes aussi noirs, tout le reste du corps blanc. Il y en a aussi à tête rouge, à tête bleue, et à tête et queue jaunes, et ordinairement la queue est de la même couleur que la tête, mais le vol est toujours tout blanc. La première variété, qui a la tête noire, ressemble si fort à l'hirondelle de mer, que quelques-uns lui ont donné ce nom, avec d'autant plus d'analogie que ce pigeon n'a pas le corps rond comme la plupart des autres, mais alongé et fort dégagé.

Il y a, indépendamment des têtes et queues bleues qui ont la coquille dont nous venons de parler, d'autres pigeons

qui ont simplement le nom de tête et queue bleues, d'autres de tête et queue noires, d'autres de tête et queue rouges, et d'autres encore tête et queue jaunes, et qui tous quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête; ils sont à-peu-près gros comme les pigeons-paons; leur plumage est très-propre, et bien arrangé.

Il y en a qu'on appelle aussi pigeons-hirondelles, qui ne sont pas plus gros que des tourterelles, ayant le corps alongé de même, et le vol très-léger; tout le dessous de leur corps est blanc, et ils ont toutes les parties supérieures du corps, ainsi que le cou, la tête et la queue noirs, ou rouges, ou bleus, ou jaunes, avec un petit casque de ces mêmes couleurs sur la tête, mais le dessus de la tête est toujours blanc comme le dessous du cou. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le pigeon cuirassé de Jonston et de Willulghby, qui a pour caractère particulier d'avoir les

plumes de la tête, celles de la queue et les pennes des ailes toujours de la même couleur, et le corps d'une couleur différente, par exemple, le corps blanc, et la tête, la queue et les ailes noires, ou de quelque autre couleur que ce soit.

Le pigeon-carme, qui fait une autre race, est peut-être le plus bas, et le plus petit de tous nos pigeons; il paroît accroupi comme l'oiseau que l'on appelle le *crapaud-volant*: il est aussi très-pattu, ayant les pieds fort courts, et les plumes des jambes très-longues. Les femelles et les mâles se ressemblent, ainsi que dans la plupart des autres races; on y compte aussi quatre variétés qui sont les mêmes que dans les races précédentes, savoir, les gris-de-fer, les chamois, les soupe-en-vin et les gris-doux, mais ils ont tous, le dessous du corps et des ailes blanc tout le dessus de leur corps étant des couleurs que nous venons d'indiquer: ils sont encore remarquables par leur bec qui est plus petit

que celui d'une tourterelle, et ils ont aussi une petite aigrette derrière la tête qui pousse en pointe comme celle de l'alouette huppée.

Le pigeon tambour ou *glou glou*, dont nous avons parlé, que l'on appelle ainsi, parce qu'il forme ce son *glou glou*, qu'il répète fort souvent lorsqu'il est auprès de sa femelle, est aussi un pigeon fort bas et fort pattu, mais il est plus gros que le pigeon-carme, et à-peu-près de la taille du pigeon-polonais.

Le pigeon-heurté, c'est-à-dire, masqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au-dessus du bec seulement, et jusqu'au milieu de la tête avec la queue de la même couleur, et tout le reste du corps blanc, est un pigeon fort recherché des curieux : il n'est point pattu, et est de la grosseur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons-suisses sont plus petits que les pigeons ordinaires, et pas plus

gros que les pigeons bisets; ils sont de même tout aussi légers de vol : il y en a de plusieurs sortes, savoir, des panachés de rouge, de bleu, de jaune sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, et qui est d'un rouge rembruni; ils ont souvent deux rubans sur les ailes, de la même couleur que celle du plastron.

Il y a d'autres pigeons-suisses qui ne sont pas panachés, et qui sont ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plastron : d'autres qu'on appelle *colliers jaunes-jaspés*, *colliers jaunes-maillés;* d'autres *colliers jaunes fort maillés*, etc. parce qu'ils portent des colliers de cette couleur.

Il y a encore dans cette race de pigeons-suisses, une autre variété qu'on appelle *pigeon azuré*, parce qu'il est d'une couleur plus bleue que les ardoisés.

Le pigeon culbutant est encore un des

plus petits pigeons; celui que M. Frisch a fait représenter *pl. CXLVIII*, sous le nom de *tummel taube, tumler, columba gestuosa seu gesticularia*, est d'un roux-brun; mais il y en a de gris et de variés de roux et de gris : il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *pigeon culbutant;* il semble que tous ses mouvemens supposent des vertiges, qui, comme je l'ai dit, peuvent être attribués à la captivité. Il vole très-vîte, s'élève le plus haut de tous, et ses mouvemens sont très-précipités et fort irréguliers. Frisch dit que, comme par ses mouvemens il imite en quelque façon les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs, on lui a donné le nom de pigeon-pantomime, *columba gestuosa*. Au reste, sa forme est assez semblable à celle du biset, et l'on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus

haut, plus loin et plus long-temps que les autres, et qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Il en est de même du pigeon tournant que M. Brisson, d'après Willughby, a appelé le *pigeon batteur ;* il tourne en rond lorsqu'il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, et souvent il se rompt quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion : ces pigeons tournans ou batteurs sont communément gris, avec des taches noires sur les ailes.

Je ne dirai qu'un mot de quelques autres variétés équivoques ou secondaires dont les nomenclateurs ont fait mention, et qui ressortissent sans doute aux races que nous venons d'indiquer, mais qu'on auroit quelque peine à y rapporter directement et sûrement, d'après les descriptions de ces auteurs ; tels sont, par exemple, 1°. le pigeon de

Norwège, indiqué par Schwenckfeld, qui est blanc comme neige, et qui pourroit bien être un pigeon pattu huppé plus gros que les autres.

2°. Le pigeon de Crète, suivant Aldrovande, ou de Barbarie, selon Willulghby, qui a le bec très-court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile.

3°. Le pigeon-frisé de Schwenckfeld et d'Aldrovande, qui est tout blanc et frisé sur tout le corps.

4°. Le pigeon-messager de Willulghby, qui ressemble beaucoup au pigeon turc, tant par son plumage brun que par ses yeux entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse : on s'est, dit-on, servi de ces pigeons pour porter promptement des lettres au loin ; ce qui leur a fait donner le nom de *messagers*.

5°. Le pigeon-cavalier de Willul-

ghby et d'Albin, qui provient, dit-on, du pigeon grosse-gorge et du pigeon-messager, participant de l'un et de l'autre ; car il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le pigeon grosse-gorge, et il porte sur ses narines des membranes épaisses comme le pigeon-messager ; mais il y a apparence qu'on pourroit également se servir de tout autre pigeon pour porter de petites choses, ou plutôt les rapporter de loin ; il suffit pour cela de les séparer de leur femelle, et de les transporter dans le lieu d'où l'on veut recevoir des nouvelles ; ils ne manqueront pas de revenir auprès de leur femelle dès qu'ils seront mis en liberté.

On voit que ces cinq races de pigeons ne sont que des variétés secondaires des premières que nous avons indiquées, d'après les observations de quelques curieux qui ont passé leur vie à élever des pigeons, et particulièrement du sieur Fournier qui en fait commerce,

et qui a été chargé pendant quelques années du soin des volières et des basse-cours de S. A. S. monseigneur le comte de Clermont; ce prince, qui de très-bonne heure s'est déclaré protecteur des arts, toujours animé du goût des belles connoissances, a voulu savoir jusqu'où s'étendoient en ce genre les forces de la nature; on a rassemblé par ses ordres toutes les espèces, toutes les races connues des oiseaux domestiques, on les a multipliées et variées à l'infini; l'intelligence, les soins et la culture, ont ici, comme en tout, perfectionné ce qui étoit connu, et développé ce qui ne l'étoit pas; on a fait éclore jusqu'aux arrière-germes de la nature; on a tiré de son sein toutes les productions ultérieures qu'elle seule, et sans aide, n'auroit pu amener à la lumière; en cherchant à épuiser les trésors de sa fécondité, on a reconnu qu'ils étoient inépuisables, et qu'avec un seul couple de modèles, c'est-à-dire avec une seule es-

pèce, telle que celle du pigeon ou de la poule, on pouvoit faire un peuple composé de mille familles différentes, toutes reconnoissables, toutes nouvelles, toutes plus belles que l'espèce dont elles tirent leur première origine.

Dès le temps des Grecs on connoissoit les pigeons de volière, puisqu'Aristote dit qu'ils produisent dix et onze fois l'année, et que ceux d'Egypte produisent jusqu'à douze fois ; l'on pourroit croire néanmoins que les grands colombiers, où les pigeons ne produisent que deux ou trois fois par an, n'étoient pas fort en usage du temps de ce philosophe : il compose le genre *columbacé* de quatre espèces ; savoir, le ramier (*palumbes*), la tourterelle (*turtur*), le biset (*vinago*), et le pigeon (*columbus*) ; et c'est de ce dernier dont il dit que le produit est de dix pontes par an : or, ce produit si fréquent ne se trouve que dans quelques races de nos pigeons de volière ; Aristote n'en distingue pas les

différences, et ne fait aucune mention des variétés de ces pigeons domestiques; peut-être ces variétés n'existoient qu'en petit nombre; mais il paroît qu'elles s'étoient bien multipliées du temps de Pline, qui parle des grands pigeons de Campanie et des curieux en ce genre qui achetoient à un prix excessif une paire de beaux pigeons, dont ils racontoient l'origine et la noblesse, et qu'ils élevoient dans des tours placées au-dessus du toit de leurs maisons. Tout ce que nous ont dit les anciens au sujet des mœurs et des habitudes des pigeons doit donc se rapporter aux pigeons de volière plutôt qu'à ceux de nos colombiers, qu'on doit regarder comme une espèce moyenne entre les pigeons domestiques et les pigeons sauvages, et qui participent en effet des mœurs des uns et des autres.

Tous ont de certaines qualités qui leur sont communes, l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables,

la douceur de mœurs, la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque, et l'amour sans partage du mâle et de la femelle ; la propreté, le soin de soi-même, qui supposent l'envie de plaire ; l'art de se donner des graces, qui le suppose encore plus ; les caresses tendres, les mouvemens doux, les baisers timides, qui ne deviennent intimes et pressans qu'au moment de jouir ; ce moment même ramené quelques instans après par de nouveaux desirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties ; un feu toujours durable, un goût toujours constant, et, pour plus grand bien encore, la puissance d'y satisfaire sans cesse : nulle humeur, ni dégoût, nulle querelle ; tout le temps de la vie employé au service de l'amour et au soin de ses fruits ; toutes les fonctions pénibles également réparties ; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour, et

les œufs et les petits, pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entr'elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, s'il pouvoit ou savoit les imiter!

Oiseaux étrangers qui ont rapport au Pigeon.

Il y a peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celles du pigeon : comme il a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut faire aisément de longs voyages; aussi la plupart des races sauvages ou domestiques se trouvent dans tous les climats; de l'Égypte jusqu'en Norwège on élève des pigeons de volière, et, quoiqu'ils prospèrent mieux dans les climats chauds, ils ne laissent pas de réussir dans les pays froids, tout dépendant des soins qu'on leur donne; et, ce qui prouve que l'espèce en général ne craint ni le chaud

ni le froid, c'est que le pigeon-sauvage ou biset se trouve également dans presque toutes les contrées des deux continens.

Le pigeon-brun de la nouvelle Espagne, indiqué par Fernandez sous le nom mexicain *Cehoilotl*, qui est brun par-tout, excepté la poitrine et les extrémités des ailes qui sont blanches, ne nous paroît être qu'une variété du biset : cet oiseau du Mexique a le tour des yeux d'un rouge-vif, l'iris noir, et les pieds rouges ; celui que le même auteur indique sous le nom de *hoilotl*, qui est brun, marqué de taches noires, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent ; et un autre du même pays, appelé *kacahoilotl*, qui est bleu sur toutes les parties supérieures, et rouge sur la poitrine et le ventre, n'est peut-être encore qu'une variété de notre pigeon-sauvage, et tous trois me paroissent appartenir à l'espèce de notre pigeon d'Europe.

Le pigeon indiqué par M. Brisson sous le nom de *pigeon-violet de la Martinique*, celui que ce même auteur appelle simplement pigeon de la Martinique, ne forment ni l'un ni l'autre des espèces différentes de celle de notre pigeon; il y a même toute apparence que le dernier n'est que la femelle du premier, et qu'ils tirent leur origine de nos pigeons fuyards. On les appelle improprement *perdrix* à la Martinique, où il n'y a point de vraies perdrix; mais ce sont des pigeons qui ne ressemblent à la perdrix que par la couleur du plumage, et qui ne diffèrent pas assez de nos pigeons pour qu'on doive leur donner un autre nom; et, comme l'un nous est venu de Cayenne, et l'autre de la Martinique, on peut en inférer que l'espèce est répandue dans tous les climats chauds du nouveau continent.

Le pigeon décrit et dessiné par M. Edwards, *planche CLXXVI*, sous la dénomination de *pigeon des Indes orien-*

tales, est de même grosseur que notre pigeon-biset; et, comme il n'en diffère que par les couleurs, on peut le regarder comme une variété produite par l'influence du climat. Il est remarquable en ce que ses yeux sont entourés d'une peau d'un beau bleu, dénuée de plumes, et qu'il relève souvent et subitement sa queue, sans cependant l'étaler comme le pigeon-paon.

Il en est de même du pigeon d'Amérique donné par Catesby sous le nom de *pigeon de passage*, et par Frisch sous celui de *columba Americana*, qui ne diffère de nos pigeons fuyards et devenus sauvages que par les couleurs, et par les plumes de la queue qu'il a plus longues, ce qui semble le rapprocher de la tourterelle; mais ces différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte et séparée de celle de nos pigeons.

Il en est encore de même du pigeon indiqué par Ray, appelé par les An-

glais *pigeon perroquet*, décrit ensuite par M. Brisson; comme il est de la même grandeur que notre pigeon sauvage ou fuyard, et qu'il n'en diffère que par la force des couleurs, ce qu'on peut attribuer au climat chaud, nous ne le regarderons que comme une variété dans l'espèce de notre pigeon.

Il s'est trouvé, dans le Cabinet d'histoire naturelle, un oiseau sous le nom de *pigeon vert d'Amboine* : cet oiseau est d'une race très-voisine de la précédente, et pourroit bien même n'en être qu'une variété de sexe ou d'âge.

Le pigeon vert d'Amboine, décrit par M. Brisson, est de la grosseur d'une tourterelle ; et quoique différent par la distribution des couleurs de celui auquel nous avons donné le même nom, il ne peut cependant être regardé que comme une autre variété de l'espèce de notre pigeon d'Europe, et il y a toute apparence que le pigeon vert de l'île Saint-Thomas, indiqué par Marcgrave, est de

la même grandeur et figure de notre pigeon d'Europe, mais qui en diffère ainsi que de tous les autres pigeons, par ses pieds conleur de safran, est cependant encore une variété du pigeon sauvage. En général, les pigeons ont tous les pieds rouges, il n'y a de différence que dans l'intensité ou la vivacité de cette couleur, et c'est peut-être par maladie ou par quelqu'autre cause accidentelle, que ce pigeon de Marcgrave les avoit jaunes ; du reste il ressemble beaucoup aux pigeons verts des Philippines et d'Amboine, de nos planches enluminées. Thévenot fait mention de ces pigeons verts dans les termes suivans : « Il se trouve aux Indes, à Agra, » des pigeons tout verts, et qui ne dif- » fèrent des nôtres que par cette cou- » leur. Les chasseurs les prennent aisé- » ment avec de la glu. »

Le pigeon de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane, qui est d'un brun-pourpré sur le corps, et blanc sous le

ventre, et dont la grandeur est à-peu-près la même que celle de notre pigeon sauvage, doit être regardé comme une simple variété de cette espèce, d'autant qu'on ne le trouve pas à la Jamaïque en toutes saisons, et qu'il n'y est que comme oiseau de passage.

Un autre qui se trouve dans le même pays de la Jamaïque, et qui n'est encore qu'une variété de notre pigeon sauvage; c'est celui qui a été indiqué par Hans Sloane, et ensuite par Catesby, sous la dénomination de pigeon à la couronne blanche: comme il est de la même grosseur que notre pigeon sauvage, et qu'il niche et multiplie de même dans les trous des rochers, on ne peut guère douter qu'il ne soit de la même espèce.

On voit, par cette énumération, que notre pigeon sauvage d'Europe se trouve au Mexique, à la Nouvelle-Espagne, à la Martinique, à Cayenne, à la Caroline, à la Jamaïque, c'est-à-dire, dans

toutes les contrées chaudes et tempérées des Indes occidentales ; et qu'on le retrouve aux Indes orientales, à Amboine, et jusqu'aux Philippines.

LE RAMIER.

Comme cet oiseau est beaucoup plus gros que le biset, et que tous deux tiennent de très-près au pigeon domestique, on pourroit croire que les petites races de nos pigeons de volière sont issues des bisets, et qne les plus grandes viennent des ramiers, d'autant plus que les anciens étoient dans l'usage d'élever des ramiers, de les engraisser et de les faire multiplier ; il se peut donc que nos grands pigeons de volière, et particulièrement les gros pattus, viennent originairement des ramiers : la seule chose qui paroîtroit s'opposer à cette idée, c'est que nos petits pigeons domestiques produisent avec les grands, au lieu qu'il ne paroît pas que le ramier produise

avec le biset, puisque tous deux fréquentent les mêmes lieux sans se mêler ensemble : la tourterelle qui s'apprivoise encore plus aisément que le ramier, et que l'on peut facilement élever et nourrir dans les maisons, pourroit à égal titre être regardée comme la tige de quelques-unes de nos races de pigeons domestiques, si elle n'étoit pas, ainsi que le ramier, d'une espèce particulière, et qui ne se mêle pas avec les pigeons sauvages : mais on peut concevoir que des animaux qui ne se mêlent pas dans l'état de nature, parce que chaque mâle trouve une femelle de son espèce, doivent se mêler dans l'état de captivité s'ils sont privés de leur femelle propre, et quand on ne leur offre qu'une femelle étrangère; le biset, le ramier et la tourterelle ne se mêlent pas dans les bois, parce que chacun y trouve la femelle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire, celle de son espèce propre; mais il est possible qu'étant pri-

vés de leur liberté et de leur femelle, ils s'unissent avec celles qu'on leur présente; et comme ces trois espèces sont fort voisines, les individus qui résultent de leur mélange doivent se trouver féconds, et produire par conséquent des races ou variétés constantes. Ce ne seront pas des mulets stériles, comme ceux qui proviennent de l'ânesse et du cheval, mais des métis féconds, comme ceux que produit le bouc avec la brebis. A juger du genre *columbacé* par toutes les analogies, il paroît que dans l'état de nature il y a, comme nous l'avons dit, trois espèces principales, et deux autres qu'on peut regarder comme intermédiaires: les Grecs avoient donné à chacune de ces cinq espèces des noms différens, ce qu'ils ne faisoient jamais que dans l'idée qu'il y avoit en effet diversité d'espèces; la première et la plus grande est la *phassa* ou *phatta* qui est notre ramier; la seconde est le *péléias* qui est notre biset; la troisième le

trugon ou *tourterelle;* la quatrième, qui fait la première des intermédiaires, est l'*oenas* qui, étant un peu plus grand que le biset, doit être regardé comme une variété dont l'origine peut se rapporter aux pigeons fuyards ou déserteurs de nos colombiers; enfin la cinquième est le *phaps*, qui est un ramier plus petit que le *phassa*, et qu'on a par cette raison appelé *palumbus minor*, mais qui ne nous paroît faire qu'une variété dans l'espèce du ramier; car on a observé que, suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands. Ainsi toutes les espèces nominales, anciennes et modernes, se réduisent toujours à trois, c'est-à-dire, à celles du biset, du ramier et de la tourterelle, qui peut-être ont contribué toutes trois à la variété presqu'infinie qui se trouve dans nos pigeons domestiques.

Les ramiers arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plus tôt que les bisets, et partent en automne un peu

plus tard : c'est au mois d'août qu'on trouve en France les ramereaux en plus grande quantité ; et il paroît qu'ils viennent d'une seconde ponte qui se fait sur la fin de l'été, car la première ponte qui se fait de très-bonne heure au printemps est souvent détruite, parce que le nid, n'étant pas encore couvert par les feuilles, est trop exposé. Il reste des ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos provinces ; ils perchent comme les bisets, mais ils n'établissent pas, comme eux, leurs nids dans des trous d'arbres, ils les placent à leur sommet, et les construisent assez légèrement avec des bûchettes : ce nid est plat et assez large pour recevoir le mâle et la femelle; je suis assuré qu'elle pond de très-bonne heure au printemps, deux et souvent trois œufs, car on m'a apporté plusieurs nids où il y avoit deux et quelquefois trois ramereaux déjà forts au commencement d'avril. Quelques gens ont prétendu que dans notre cli-

mat ils ne produisent qu'une fois l'année, à moins qu'on ne prenne leurs petits ou leurs œufs, ce qui, comme l'on sait, force tous les oiseaux à une seconde ponte. Cependant Frisch assure qu' ilscouvent deux fois par an, ce qui nous paroît très-vrai : comme il y a constance et fidélité dans l'union du mâle et de la femelle, cela suppose que le sentiment d'amour et le soin des petits dure toute l'année. Or la femelle pond quatorze jours après les approches du mâle ; elle ne couve que pendant quatorze autres jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes ; ainsi il y a toute apparence qu'ils produisent plutôt deux fois qu'une par an; la première, comme je l'ai dit, au commencement du printemps, et la seconde au solstice d'été, comme l'ont remarqué les anciens: il est très-certain que cela est ainsi dans tous les climats chauds et tempérés, et très-probable

qu'il en est à-peu-près de même dans les pays froids. Ils ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car, dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent, et on ne les entend que très-rarement en hiver : ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faine, de fraises dont ils sont très-avides, et aussi de fèves et de grains de toute espèce; ils font un grand dégât dans les blés lorsqu'ils sont versés, et quand ces alimens leur manquent, ils mangent de l'herbe : ils boivent à la manière des pigeons, c'est-à-dire, de suite, et sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau dont ils ont besoin : comme leur chair, et sur-tout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids, et on en détruit ainsi une grande quantité : cette dévastation, jointe au petit produit, qui n'est que de deux ou trois œufs à

chaque ponte, fait que l'espèce n'est nombreuse nulle part; on en prend, à la vérité, beaucoup avec des filets dans les lieux de leur passage, sur-tout dans nos provinces voisines des Pyrénées; mais ce n'est que dans une saison, et pendant peu de jours.

Il paroît que, quoique le ramier préfère les climats chauds et tempérés, il habite quelquefois dans les pays septentrionaux, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux qui se trouvent en Suède; et il paroît aussi qu'ils ont passé d'un continent à l'autre, car il nous est arrivé des provinces méridionales de l'Amérique, ainsi que des contrées les plus chaudes de notre continent, plusieurs oiseaux qu'on doit regarder comme des variétés ou des espèces très-voisines de celle du ramier, et dont nous allons faire mention dans l'article suivant.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au Ramier.

I.

LE PIGEON-RAMIER DES MOLUQUES, indiqué sous ce nom par M. Brisson, et que nous avons fait représenter avec une noix muscade dans le bec, parce qu'il se nourrit de ce fruit : quelqu'éloigné que soit le climat des Moluques de celui de l'Europe, cet oiseau ressemble si fort à notre ramier par la grandeur et la figure, que nous ne pouvons le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat.

Il en est de même de l'oiseau indiqué et décrit par M. Edwards, et qu'il dit se trouver dans les provinces méridionales de la Guinée : comme il est à demi-pattu et à-peu-près de la grandeur du ramier d'Europe, nous le rapporterons à cette espèce comme simple variété, quoiqu'il en diffère par les

couleurs, étant marqué de taches triangulaires sur les ailes, et qu'il ait tout le dessous du corps gris, les yeux entourés d'une peau rouge et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec noirâtre; mais toutes ces différences de couleur dans le plumage, le bec et les yeux, peuvent être regardées comme des variétés produites par le climat.

Une troisième variété du ramier qui se trouve dans l'autre continent, c'est le pigeon à queue annelée de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane et Browne, qui, étant de la grandeur à-peu-près du ramier d'Europe, peut y être rapporté plutôt qu'à aucune autre espèce : il est remarquable par la bande noire qui traverse sa queue bleue, par l'iris des yeux qui est d'un rouge plus vif que celui de l'œil du ramier, et par deux tubercules qu'il a près de la base du bec.

II.

LE FOUNINGO.

L'OISEAU appelé à Madagascar *founingo-mena-rabou*, et auquel nous conserverons partie de ce nom, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle du ramier, en diffère trop par la grandeur ponr qu'on puisse le regarder comme une simple variété. Il est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe, et de la même grandeur à-peu-près qu'un autre pigeon du même climat qui paroît avoir été indiqué par Bontius, et qui a ensuite été décrit par M. Brisson sur un individu venant de Madagascar, où il s'appelle *founingo-maïtsou*, ce qui paroît prouver que, malgré la différence de couleur du vert au bléu, ces deux oiseaux sont de la même espèce, et qu'il n'y a peut-être entr'eux d'autre différence que celle du sexe ou de l'âge.

III.

LE RAMIRET.

Cet oiseau, dont l'espèce est nouvelle, n'a été indiqué par aucun des naturalistes qui nous ont précédés; comme elle nous a paru différente de celle du ramier d'Europe et de celle du *founingo* d'Afrique, nous avons cru devoir lui donner un nom propre, et nous l'avons appelé *ramiret*, parce qu'il est plus petit que notre ramier; c'est un des plus jolis oiseaux de ce genre, et qui tient un peu à celui de la tourterelle par la forme de son cou et l'ordonnance des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur et par plusieurs caractères qui le rapprochent plus des ramiers que d'aucune autre espèce d'oiseau.

IV.

Le pigeon des îles Nincombar, ou plutôt Nicobar, décrit et dessiné par Albin, qui, selon lui, est de la grandeur de notre ramier d'Europe, dont la tête et la gorge sont d'un noir-bleuâtre, le ventre d'un brun-noirâtre, et les parties supérieures du corps et des ailes variées de bleu, de rouge, de pourpre, de jaune et de vert. Selon M. Edwards, qui a donné depuis Albin une très-bonne description et une excellente figure de cet oiseau, il ne paroissoit que de la grosseur d'un pigeon ordinaire... Les plumes sur le cou sont longues et pointues comme celles d'un coq de basse-cour; elles ont de très-beaux reflets de couleur variées de bleu, de rouge, d'or, et de couleur de cuivre; le dos et le dessus des ailes sont verts avec des reflets d'or et de cuivre... J'ai, ajoute M. Edwards, trouvé dans Albin des figures

qu'il appelle le *coq* et la *poule de cette espèce;* je les ai examinées ensuite chez le chevalier Sloane, et je n'ai pu y trouver aucune différence de laquelle on pouvoit conclure que ces oiseaux étoient le mâle et la femelle... Albin l'appelle *pigeon ninkcombar;* le vrai nom de l'île d'où cet oiseau a été apporté est Nicobar... Il y a plusieurs petites îles qui portent ce nom, et qui sont situées au nord de Sumatra.

V.

L'OISEAU nommé par les Hollandais *crown-vogel*, donné par M. Edwards, sous le nom de *gros pigeon couronné des Indes.*

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un dindon, il paroît certain qu'il appartient au genre du pigeon; il en a le bec, la tête, le cou, toute la forme du corps, les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement, les mœurs, etc.

c'est parce qu'on a été trompé par sa grosseur qu'on n'a pas songé à le comparer au pigeon, et que M. Brisson l'a appelé *faisan* : le dernier volume des oiseaux de M. Edwards n'avoit pas encore paru ; mais voici ce qu'en dit cet habile ornithologiste. « Il est de la » famille des pigeons, quoiqu'aussi gros » qu'un dindon de médiocre grandeur... » M. Loten a rapporté des Indes plu- » sieurs de ces individus vivans... Il est » natif de l'île de Banda... M. Loten » m'a assuré que c'est proprement un » pigeon, et qu'il en a tous les gestes » et tous les tons ou roucoulemens en » caressant sa femelle. J'avoue que je » n'aurois jamais songé à trouver un » pigeon dans un oiseau de cette gros- » seur, sans une telle information. »

Il est arrivé à Paris tout nouvellement, à M. le prince de Soubise, cinq de ces oiseaux vivans; ils sont tous cinq si ressemblans les uns aux autres par la grosseur et la couleur, qu'on ne peut

LE

mpé par
ngé à le
. Brisson
volume
avoit pas
qu'en dit
est de la
aussi gros
randeur...
ndes plu-
ns... Il est
M. Loten
ement un
les gestes
lemens en
ue que je
rouver un
cette gros-
tion. »
nouvelle-
bise, cinq
tous cinq
autres par
on ne peut

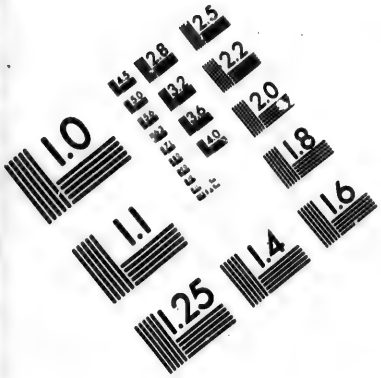

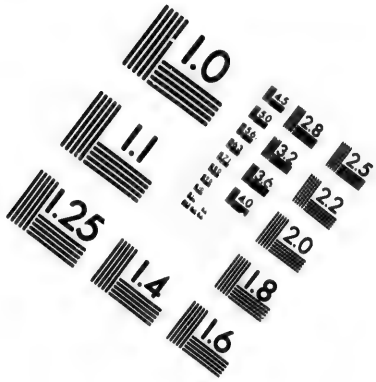

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

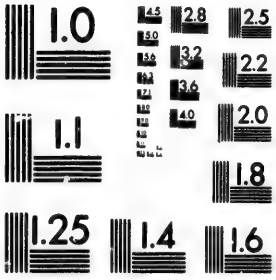

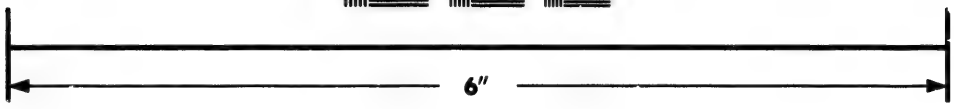

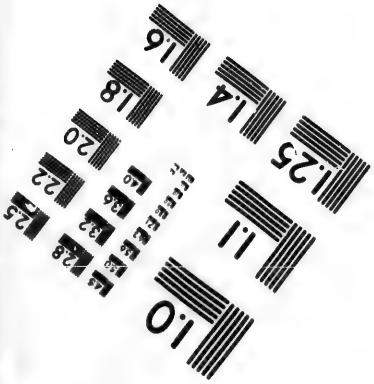

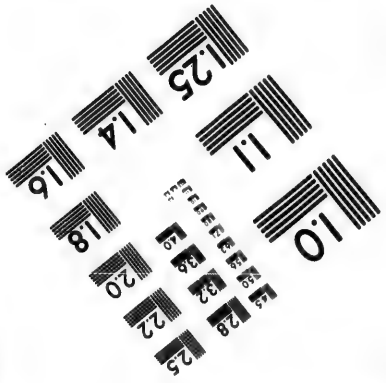

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Desève del. *Jourdan Sculp.*

1. LA TOURTERELLE À COLIER. 2. LE RAMIER.

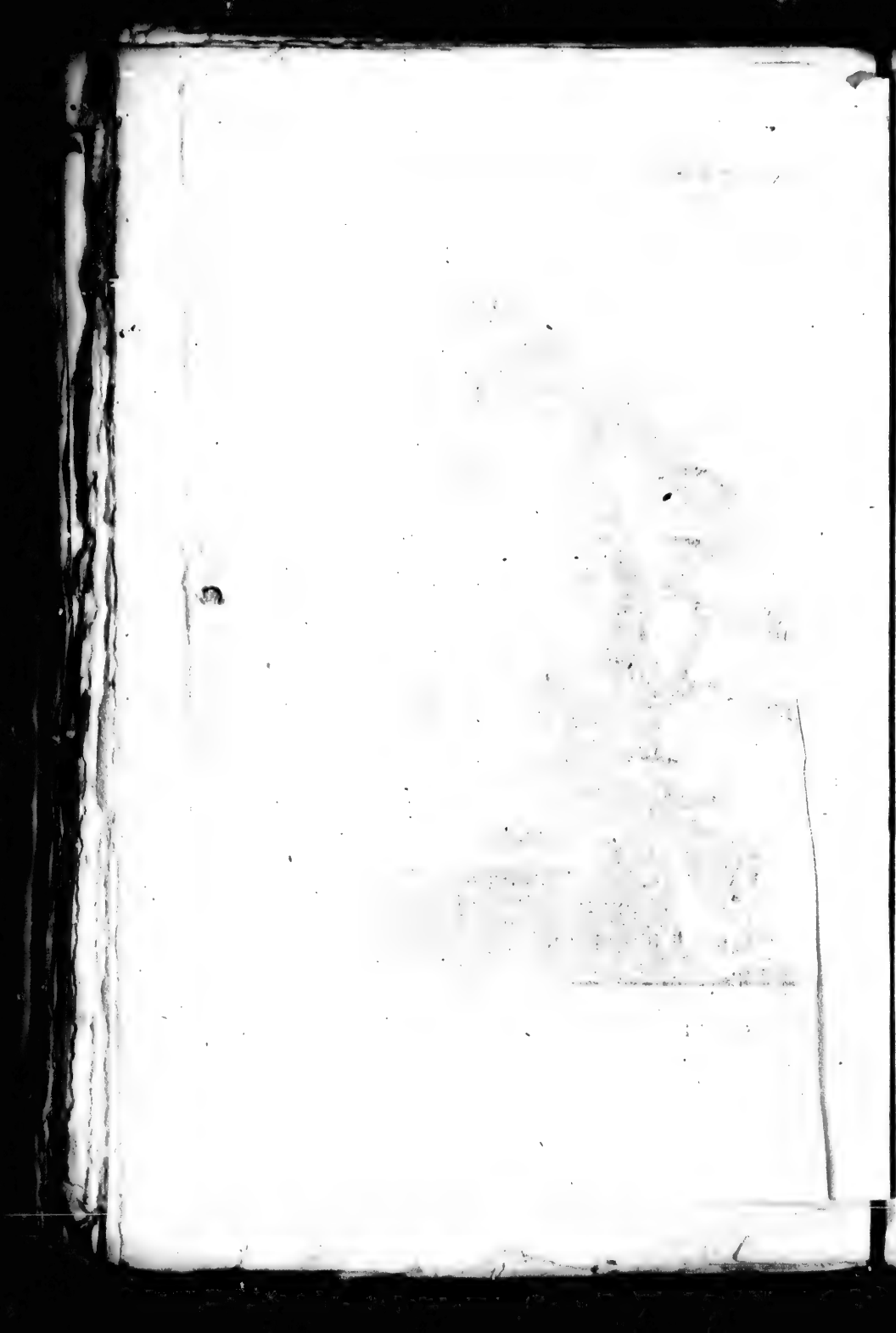

distinguer les mâles et les femelles ; d'ailleurs, ils ne pondent pas, et M. Mauduit, très-habile naturaliste, nous a assuré en avoir vu plusieurs en Hollande, où ils ne pondent pas plus qu'en France. Je me souviens d'avoir lu dans quelques voyages, qu'aux grandes Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basse-cours, à-peu-près comme les poules.

LA TOURTERELLE.

La tourterelle aime, peut-être plus qu'aucun autre oiseau, la fraîcheur en été et la chaleur en hiver ; elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, et le quitte dès la fin du mois d'août ; au lieu que les bisets et les ramiers arrivent un mois plus tôt, et ne partent qu'un mois plus tard ; plusieurs même restent pendant l'hiver : toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent

ensemble; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois; pendant ce court espace de temps elles s'apparient, nichent, pondent et élèvent leurs petits au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres et les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres, dans les lieux les plus éloignés de nos habitations. En Suède, en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, et peut-être encore dans des pays plus froids et plus chauds, elles ne séjournent que pendant l'été et quittent également avant l'automne : seulement Aristote nous apprend qu'il en reste quelques-unes en Grèce, dans les endroits les plus abrités : cela semble prouver qu'elles cherchent les climats très-chauds pour y passer l'hiver. On les trouve presque par-tout dans l'ancien continent, on les retrouve dans le nouveau et jusque dans les îles de la

mer du Sud ; elles sont, comme les pigeons, sujettes à varier, et quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même, et les faire multiplier dans des volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés, on peut même les unir au pigeon, et leur faire produire des métis ou des mulets, et former ainsi de nouvelles races ou de nouvelles variétés individuelles. « J'ai vu, m'écrit un témoin digne de foi, dans le Bugey, » chez un chartreux, un oiseau né du » mélange d'un pigeon avec une tourterelle ; il étoit de la couleur d'une » tourterelle de France, il tenoit plus » de la tourterelle que du pigeon ; » il étoit inquiet et troubloit la paix » dans la volière. Le pigeon-père » étoit d'une très-petite espèce, d'un » blanc parfait, avec les ailes noires. » Cettte observation, qui n'a pas été suivie jusqu'au point de savoir si le métis provenant du pigeon et de la tour-

terelle étoit fécond, ou si ce n'étoit qu'un mulet stérile; cette observation, dis-je, prouve au moins la très-grande proximité de ces deux espèces : il est donc fort possible, comme nous l'avons déjà insinué, que les bisets, les ramiers et les tourterelles, dont les espèces paroissent se soutenir séparément et sans mélange, dans l'état de nature, se soient néanmoins souvent unies dans celui de domesticité ; et que de leur mélange soient issues la plupart des races de nos pigeons domestiques, dont quelques-uns sont de la grandeur du ramier, et d'autres ressemblent à la tourterelle par la petitesse, par la figure, etc. et dont plusieurs enfin tiennent du biset ou participent de tous trois.

Et ce qui semble confirmer la vérité de notre opinion sur ces unions qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, c'est l'ardeur excessive que ces oiseaux ressentent dans

la saison de l'amour : la tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive, que le pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond en piaffant et se donnant des graces autour de sa femelle : le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite; il s'incline avec vivacité et si bas, que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé, il se relève de même; les gémissemens les plus tendres accompagnent ces salutations; d'abord la femelle y paroît insensible; mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accens plaintifs qu'elle laisse échapper, et lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle, elle lui multiplie les baisers, les cares-

ses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte, où elle se trouve forcée de partager son temps, et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces oiseaux sont ardens, c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des tourterelles mâles, et dans une autre des tourterelles femelles, on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étoient de sexe différent; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles: la contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre, et non pas à l'éteindre!

Nous connoissons, dans l'espèce de la tourterelle, deux races ou variétés constantes; la première est la tourterelle commune; la seconde s'appelle la *tourterelle à collier*, parce qu'elle porte sur le cou une sorte de collier noir; toutes deux se trouvent dans notre climat, et, lorsqu'on les unit ensemble, elles pro-

duisent un méthis : celui que Schwenckfeld décrit, et qu'il appelle *turtur mixtus*, provenoit d'un mâle de tourterelle commune et d'une femelle de tourterelle à collier, et tenoit plus de la mère que du père ; je ne doute pas que ces métis ne soient féconds, et qu'ils ne remontent à la race de la mère dans la suite des générations. Au reste, la tourterelle à collier est un peu plus grosse que la tourterelle commune, et ne diffère en rien pour le naturel et les mœurs : on peut même dire qu'en général les pigeons, les ramiers et les tourterelle se ressemblent encore plus par l'instinct et les habitudes naturelles, que par la figure : ils mangent et boivent de même sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau qui leur est nécessaire ; ils volent de même en troupes : dans tous la voix est plutôt un gros murmure ou un gémissement plaintif, qu'un chant articulé : tous ne produisent que deux œufs, quelquefois trois, et tous peu-

vent produire plusieurs fois l'année, dans des pays chauds ou dans les volières.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Tourterelle.

I.

La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différens climats, et se trouve de même dans les deux continens. Celle qui a été indiquée par M. Brisson, sous le nom de tourterelle du Canada, est un peu plus grande, et a la queue plus longue que notre tourterelle d'Europe; mais ces différences ne sont pas assez considérables pour qu'on en doive faire une espèce distincte et séparée : il me paroît qu'on peut y rapporter l'oiseau donné par M. Edwards sous le nom de *pigeon à longue queue*, et que M. Brisson a appelé *tourterelle d'Amérique;* ces oiseaux se ressemblent beaucoup, et comme ils

ne diffèrent de notre tourterelle, que par leur longue queue, nous ne les regardons que comme des variétés produites par l'influence du climat.

II.

La tourterelle du Sénégal et la tourterelle à collier du Sénégal, toutes deux indiquées par M. Brisson, et dont la seconde n'est qu'une variété de la première, comme la tourterelle à collier d'Europe n'est qu'une variété de l'espèce commune, et ne nous paroissent pas être d'une espèce réellement différente de celle de nos tourterelles, étant à-peu-près de la même grandeur, et n'en différant guère que par les couleurs, ce qui doit être attribué à l'influence du climat.

Nous présumons même que la tourterelle à gorge tachetée du Sénégal, étant de la même grandeur et du même climat que les précédentes, n'en est encore qu'une variété.

III.

LE TOUROCCO.

MAIS il y a dans cette même contrée du Sénégal, un oiseau qui n'a été indiqué par aucun des naturaliste qui nous ont précédés; il nous a été donné sous ce nom par M. Adanson: comme cette espèce nouvelle nous paroît réellement différente de celle de la tourterelle d'Europe, nous avons cru devoir lui donner le nom propre de *tourocco*, parce que cet oiseau ayant le bec et plusieurs autres caractères de la tourterelle, porte sa queue comme le hocco.

IV.

LE TOURTELETTE.

UN autre oiseau qui a rapport à la tourterelle est celui qui a été indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *tourterelle à cravate noire du Cap de*

Bonne-Espérance; nous croyons devoir lui donner un nom propre, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière et différente de celle de la tourterelle; nous l'appelons donc *tourtelette*, parce qu'il est beaucoup plus petit que notre tourterelle; il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large que celle du tourocco, il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très-longues; c'est le mâle de cette espèce qui est représenté dans nos planches enluminées; il diffère de la femelle en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou et sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé de brun sur ces mêmes parties: cet oiseau se trouve au Sénégal comme au Cap de Bonne-Espérance, et probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

V.

LE TURVERT.

Nous donnons le nom de *turvert* à un oiseau vert qui a du rapport avec la tourterelle, mais qui nous paroît être d'une espèce distincte et séparée de toutes les autres. Nous comprenons sous cette espèce du turvert trois oiseaux; le premier a été indiqué par M. Brisson, sous la dénomination de *tourterelle verte d'Amboine*, et dans nos planches enluminées sous celle de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, parce que cette couleur de la gorge est le caractère le plus frappant de cet oiseau; le second, sous le nom de *tourterelle de Batavia*, n'a été indiqué par aucun naturaliste; nous ne le regardons pas comme formant une espèce différente du turvert; on peut présumer qu'étant du même climat et peu différent par la grandeur, la forme et

les couleurs, ce n'est qu'une variété peut-être de sexe ou d'âge : le troisième, sous la dénomination de *tourterelle de Java*, parce qu'on nous a dit qu'il venoit de cette île ainsi que le précédent, ne nous paroît encore être qu'une simple variété du turvert, mais plus caractérisée que la première par la différence de la couleur sous les parties inférieures du corps.

VI.

Ce ne sont pas là les seules espèces ou variétés du genre des tourterelles; car, sans sortir de l'ancien continent, on trouve la *tourterelle du Portugal*, qui est brune, avec des taches noires et blanches de chaque côté et vers le milieu du cou; la *tourterelle rayée de la Chine*, qui est un bel oiseau dont la tête et le cou sont rayés de jaune, de rouge et de blanc; la *tourterelle rayée des Indes*, qui n'est pas rayée longi-

dinalement sur le cou comme la précédente, mais transversalement sur le corps et les ailes; la *tourterelle d'Amboine*, aussi rayée transversalement de lignes noires sur le cou et la poitrine, avec la queue très-longue: mais comme nous n'avons vu aucun de ces quatre oiseaux en nature, et que les auteurs qui les ont décrits les nomment *colombes* ou *pigeons*, nous ne devons pas décider si tous appartiennent plus à la tourterelle qu'au pigeon.

VII.

LA TOURTE.

Dans le nouveau continent, on trouve d'abord la tourterelle de Canada, qui, comme je l'ai dit, est de la même espèce que notre tourterelle d'Europe.

Un autre oiseau, qu'avec les voyageurs nous appellerons *tourte*, est celui qui a été donné par Catesby, sous le

nom de *tourterelle de la Caroline*. Il nous paroît être le même; la seule différence qu'il y ait entre ces deux oiseaux est une tache couleur d'or, mêlée de vert et de cramoisi, qui, dans l'oiseau de Catesby, se trouve au-dessous des yeux, sur les côtés du cou, et qui ne se voit pas dans le nôtre; ce qui nous fait croire que le premier est le mâle, et le second la femelle : on peut avec quelque fondement rapporter à cette espèce le *picacuroba* du Brésil, indiqué par Marcgrave.

Je présume aussi que la tourterelle de la Jamaïque, indiquée par Albin, et ensuite par M. Brisson, étant du même climat que la précédente, et n'en différant pas assez pour faire une espèce à part, doit être regardée comme une variété dans l'espèce de la tourte, et c'est par cette raison que nous ne lui avons pas donné de nom propre et particulier.

VIII.

LE COCOTZIN.

L'oiseau d'Amérique indiqué par Fernandez, sous le nom de *cocotzin*, que nous lui conserverons, parce qu'il est d'une espèce différente de tous les autres; et comme il est aussi plus petit qu'aucune des tourterelles, plusieurs naturalistes l'ont désigné par ce caractère, en l'appelant *petite tourterelle;* d'autres l'ont appelé *ortolan*, parce que n'étant guère plus gros que cet oiseau, il est de même très-bon à manger.

Espèces connues dans ce genre.

Le Biset, ou Pigeon sauvage, *columba Œnas.*
Le Ramier, *columba Palumbus.*
Le Founingo, *columba Madagascariensis.*
Le Ramiret, *columba Speciosa.*
Le Pigeon de Nicobar, *columba Nicobaria.*
Le Pigeon couronné des Indes, *columba Coronata.*

La Tourterelle commune, *columba Turtur.*
Le Tourocco, *columba Macroura.*
La Tourtelette, *columba Capensis.*
Le Turvert, *columba Viridis.*
La Tourte, *columba Carolinensis.*
Le Cocotzin, *columba Passerina.*

FIN.

TABLES DES ARTICLES.

Contenus dans la THÉORIE DE LA TERRE, les ÉPOQUES DE LA NATURE, et les DISCOURS GÉNÉRAUX, faisant les tomes I, II et III de l'ouvrage.

Nota. Les chiffres romains indiquent le volume ; les chiffres arabes indiquent la page.

CRÉATION du ciel et de la terre, t. I, p. 291
Dégénération des animaux (de la), III, 138
Discours de Buffon, prononcé à l'académie française le jour de sa réception, I, 1
Discours généraux sur l'histoire naturelle, III, 1
Discours sur les animaux domestiques, III, 56
Discours sur les animaux sauvages, III, 65
Discours sur les animaux carnassiers, III, 78
Discours sur la nature des oiseaux, III, 240
Époques de la Nature (des), I, 246
Époque première. Lorsque la terre et les planètes ont pris leur forme, I, 307
Époque (suite de la première), II, 1

Époque seconde. Lorsque la matière s'étant consolidée, a formé la roche intérieure du globe, ainsi que les grandes masses vitrescibles qui sont à sa surface, II, 23
Époque troisième. Lorsque les eaux ont couvert nos continens, II, 58
Époque quatrième. Lorsque les eaux se sont retirées, et que les volcans ont commencé d'agir, II, 120
Époque cinquième. Lorsque les éléphans et les autres animaux du midi ont habité les terres du nord, II, 176
Époque sixième. Lorsque s'est faite la séparation des continens, II, 217
Époque septième. Lorsque la puissance de l'homme a secondé celle de la Nature, II, 272
Lumière (la), et sa séparation d'avec les ténèbres, I, 294
Nature (de la). Première vue, III, 1
Nature (de la). Seconde vue, III, 24
Oiseaux de proie (les), III, 323
Oiseaux de proie nocturnes (les), III, 340
Oiseaux aquatiques (les), III, 363
Planètes (de la formation des), I, 120
Système (du) de M. Whiston sur la théorie de la terre, I, 188
Système (du) de M. Brunet, sur le même sujet, I, 207

Système (du) de M. Woodward, sur la théorie de la terre, I, 212
Systêmes (Exposition de quelques autres), I, 221
Théorie de la Terre, I, 21

TABLE DES QUADRUPÈDES.

A.

Agouti (l'), V, 67
Akouchi (l'), V, 72
Ane (l'), VII, 233
Anonyme (l'), V, 214
Apar, (l'), ou le Tatou à trois bandes, III, 232
Apéréa (l'), V, 75
Aurochs (l'), le Bison, le Zébu, le Buffle, VII, 60
Axis (l'), VI, 134

B.

Babirousa (le), VII, 378
Belette (la), IV, 211
Belette (la), IV, 250
Blaireau, IV, 299
Boeuf (le), VII, 1
Bosbok (le), VI, 203
Boubak (le), le Monax et d'autres Marmottes, V, 187

Brebis (la), VI, 294
Bubale (le), VI, 180

C.

Cabiai (le), V, 77
Cachicame (le), ou Tatou à neuf bandes, III, 240
Campagnol (le), V, 156
Canna (le), VI, 246
Caracal (le), IV, 139
Castor (le), V, 86
Cayopollin (le), V, 16
Cerf (le), VI, 33
Chacal (le) et l'Adive, IV, 1
Chameau (le) et le Dromadaire, V, 299
Chamois (le), ou le Bouquetin, VI, 250
Chat (le), IV, 49
Chat (le), IV, 142
Chauve-souris (la), II, 296
———— l'Oreillard et la Noctule, II, 304
———— La Sérotine et la Pipistrelle, II, 305
———— la Barbastelle, II, 306
———— le Fer-à-cheval, II, 307
———— la Roussette, la Rougette et la Vampire, II, 308
———— Fer-de-lance, II, 330
———— la Céphalotte, II, 332

Cheval (le), VII, 103
Chèvre (la) bleue, VI, 266
Chèvre (la), VI, 273
Chevreuil (le), VI, 86
Chevrotains (les), VI, 15
Chien (le), III, 303
Cirquinçon (le), III, 229
Civette (la) et le Zibet, IV, 186
Coati (le), IV, 172
Cochon-d'Inde (le), V, 80
Cochon (le), le Cochon de Siam et le Sanglier, VII, 336
Cochon (le) de Guinée, VII, 357
Condoma (le), ou Coïsdoïs, VI, 184
Coquallin (le), V, 208
Couguar (le), IV, 128
Crabier (le), V, 18

D.

Daim (le), VI, 78
Daman (le), ou Hyrace, V, 292
Daman-Israël (le), V, 292
Desman (le), V, 42
Dugon (le), III, 157

E.

Ecureuil (l'), V
Elan (l') et le Renne, , 107
Éléphant (l'), III, 34

Encoubert (l'), ou le Tatou à six bandes, III, 235

F.

Fennec (le), IV, 47
Fossane (la), IV, 201
Fouine (la), IV, 230
Furet (le), IV, 245

G.

Gazelles (les), VI, 142
——— (la) Tzeiran, VI, 149
——— (la), ou Chèvre sautante du Cap de Bonne-Espérance, VI, 193
Genette (la), IV, 198
Gerboises (les), V, 240
Giraffe (la), VI, 19
Glouton (le), IV, 309
Gnou (le), VI, 307
Grison (le), IV, 183
Grimme (la), VI, 191
Guib (le), VI, 189

H.

Habitans des Terres australes, II, 153
Hamster (le), V, 163
Hérisson (le), V, 45
Hermine (l'), ou le Roselet, IV, 257
Hippopotame (l'), VII, 266

Hippopotame (Observations sur la préparation de la peau de l'), VII, 296
Homme (de la nature de l'), I, 1
——— (de l'enfance de l'), I, 27
——— (de l'âge viril de l'), I, 83
——— (de la vieillesse et de la mort de l'), I, 151
Hommes d'une grosseur extraordinaire, I, 205
——— géans, I, 210
——— nains, I, 213
Homme. Sa nourriture dans les différens climats, I, 218
Hyæne (l'), IV, 84

I.

Jaguar (le) et le Jaguarète, IV, 106
Insulaires de la mer du Sud, II, 137
Isatis (l'), IV, 43

K.

Kabassou (le), III, 227
Kanguro (le), V, 249
Kinkajou (le), IV, 204
Klippspringer (le), ou Sauteur des Rochers, VI, 201
Kwagga (le), ou Couagga, VII, 257

L.

Lama (le), V, 320
Lamatin (le), III, 161

Lapin (le), V, 280
Leming (le), V, 160
Lérot (le), V, 234
Lièvre (le), V, 254
Lion (le), IV, 49
——— (le) marin, III, 286
Loir (le), V, 223
Loup (le), IV, 6
Loutre (la), IV, 223
Lynx (le), ou Loup-cervier, IV, 132

M.

Maki, le Loris, II, 285
—— le Mongous, II, 287
—— le Vari, II, 290
—— le Mococo, II, 291
Mangouste (la), IV, 163
Margay (le), IV, 123
Marmose (le), V, 13
Marmotte (la), V, 175
Marte (la), IV, 236
Mouffettes (les), le Coase, le Conepate, le Chinche, le Zorille, IV, 176
Mouflon (le) et les autres Brebis, VI, 321
Mulot (le), V, 148
Musaraigne (la), V, 38
———— (la) d'eau, V, 41
———— (la) du Brésil, V, 42
Musc (le), VI, 1

Muscardin le, V, 236

N.

Nil-gaut (le), VI, 220

O.

Ocelot (l') IV, 120
Odobène (l') ou Morse, III, 134
Ondatra (l') et le Pilori, V, 126
——— (l'), V, 127
Ours (l') marin, III, 268
—— (l'), IV, 273
—— blanc, IV, 291

P.

Paca (le), V, 73
Palmiste (le), le Barbaresque et le Suisse, V, 202
Pangolin (le) et le Phatagin, III, 218
Panthère (la), l'Once et le Léopard, IV, 91
Pecari (le), ou le Tajacu, VII, 365
Pekan (le) et le Vison, IV, 262
Peronasca (le), IV, 270
Petit-Gris (le), V, 198
Phalanger (le), V, 24
Philandre (le) de Surinam, V, 25
Phoque (le) commun, ou Veau marin, III, 251
——— (le petit), III, 263
——— (le) à croissant, III, 264

Phoque (le) à capuchon, III, 266
——— (le) à museau ridé, ou le Loup-marin, III, 280
Polatouche (le), V, 209
Porc-épic (le), V, 54
Putois (le), IV 240

R.

Rat (le), V, 126
—— (le), V, 140
—— (le) d'eau, V, 154
Raton (le), IV, 305
Renard (le), IV, 28
Rhinocéros (le), III, 1
Rhinoeéros (le) à deux cornes, III, 23

S.

Saïga (le), VI, 268
Saricovienne (la), IV, 211
Sarigue (le), ou l'Opossum, V, 1
Serval (le), IV, 116
Singe, l'Orang-Outang, ou Jocko, ou Pongo, II, 168
—— le Gibbon, II, 184
—— le Pithèque, II, 188
—— le Magot, II, 194
—— le Papion ou Babouin proprement dit II, 199
—— le Maimon, II, 204

Singe, le Mandrill, II, 206
—— l'Ouanderou et le Lowando, II, 209
—— le Malbrouck et le Bonnet-Chinois, II, 213
—— le Macaque et l'Aigrette, II, 219
—— le Callitriche, II, 223
—— le Moustac, II, 227
—— le Mangabey, II, 229
—— le Douc, II, 231
—— la Mone, II, 236
—— le Patas, II, 241
—— le Talapoin, II, 246
—— l'Ouarine et l'Alouate, II, 247
—— le Coaita, II, 356
—— le Sajou, II, 260
—— le Saï, II, 262
—— le Saïmiri, II, 265
—— le Saki, II, 267
—— l'Ouistiti, II, 269
—— le Pinche, II, 273
—— le Marikina, II, 276
—— le Mico, II, 278
—— le Tamarin, II, 280
Souris (la), V, 145
Souslik (le), V, 171
Surikate (le), IV, 169
Surmulot (le), V, 135

T.

Taguan (le), ou Grand Ecureuil volant, V, 216
Tamanoire (le), le Tamandua et le Fourmilier, III, 204
Tanrec (le) et le Tendrac, V, 50
Tapeti (le), V, 290
Tapir (le) ou l'Anta, ou Maïpouri VII, 314
Tarsier (le), V, 246
Tatuète (le), ou Tatou à huit bandes, III, 238
Taupe (la), V, 28
Taupe dorée (la), V, 37
Tigre (le), IV, 78
Tolaï (le), V, 289
Tucan (le), V, 35

V.

Vache de Tartarie, VII, 98
Vansire (le), IV, 269
Variétés de l'espèce humaine, I, 221
Variétés de l'espèce humaine (suites des), II, 1
Variétés de l'espèce humaine dans le nouveau continent, II, 85
Vigogne (la), V, 327
Unau (l') et l'Aï, III, 185
Urson (l'), V, 64

Z.

Zèbre (le), VII, 250
Zemni (le), V, 172
Zibeline (la), IV, 264
Zisel (le), V, 170

TABLE DES OISEAUX.

A.

Acatechili (l'), XIII, 41
Acintli (l'), IX, 161
Agami (l'), IX, 209
Agripenne (variétés de l'), XIII, 122
——— (l') ou Ortolan de la Louisiane, XIII, 122
——— (l') ou l'Ort. de Ritz, XIII, 120
Aigle (le grand), I, 61
—— (le commun), I, 71
—— (le petit), I, 75
Aigrette (l'), VIII, 234
——— (la grande), VIII, 237
——— (l'), rousse, VIII, 239
——— (la demi-), VIII, 240
Alapi (l'), XIV, 236
Alatli (l'), V, 253
Albatros (l'), VII, 45
Alouette (l'), XVI, 46
——— (variétés de l') XVI, 70

Alouette (l') blanche, XVI, 70
———(l') noire, XVI, 73
———(l') noire à dos fauve, XVI, 75
———(l') pipi, XVI, 90
———(l') aux joues brunes de Pensilvanie, XVI, 114
———(l') de mer, IX, 105
Amazone (l') à tête jaune, IV, 119
———(l') à tête blanche, IV, 23
———(l') jaune, IV, 124
———(l'), XIII, 147
Améthiste (l'), II, 65
Anaca (l'), IV, 173
Angola-Dian (l'), II, 153
Angoli (l'), IX, 158
Anis (les), IV, 203
Ani (l') des Savanes, IV, 206
Ani (l') des Palétuviers, IV, 208
Aourou-Couraou (l'), IV, 125
Aputé-Juba (l'), IV, 181
Ara (l') rouge, IV, 85
——(l') bleu, IV, 98
——(l') vert, IV, 99
——(l') noir, IV, 110
Aracaris (les), III, 248
Aracari (l') à bec noir, III, 252
———(l') bleu, III, 253
Arada (l'), XIV, 229
Arc-en-Queue (l'), II, 280

Argus (l'), ou le Luen, IX, 105
Arimanon (l'), IV, 80
Astrild (l'), ou *Sénégali rayé*, XII, 109
Attagas (l'), XI, 209
Attagas (l') blanc, XI, 220
Auhinga (l'), VII, 27
——— (l'), VII, 33
Autour (l'), I, 172
Autruche (l'), X, 48
Averano (l'), XIV, 279
Avocette (l'), VIII, 312
Azur (le petit), Gobe-Mouche bleu des Philippines, XIV, 357
Azurin (l'), XIV, 208
Azuroux (l'), XIII, 152

B.

Baboucard (le), V, 238
Baglafecht (le), XII, 101
Balbuzard (le), I, 87
Balicasse (le) des Philippines, III, 116
Baltimore (le), II, 302
——— (le) bâtard, II, 305
Bambla (le), XIV, 228
Bananiste (le), XV, 356
Baniahbou (le) de Bengale, XIV, 167
Barbichon (le) de Cayenne, XIV, 358
Barbu (le) à gorge jaune, V, 160

Barbu (le) à gorge noire, V, 161
——— à plastron noir, V, 163
——— (le petit), V, 164
——— (le grand), V, 165
——— (le) verd, V, 166
Barbiconi (le), V, 167
Barges (les), IX, 37
Barge (la) commune, IX, 41
—— (la) aboyeuse, IX, 42
—— (la) variée, IX, 43
—— (la) rousse, IX, 45
—— (la grande) rousse, IX, 45
—— (la) rousse de la baie d'Hudson, IX, 47
—— (la) brune, IX, 48
Bartavelle (la), ou Perdrix grecque, XI, 276
Bécasse (la), IX, 1
——— (variétés de la), IX, 20
——— (la) des savanes, IX, 22
Bécassine (la), IX, 25
——— (la petite), surnommée la sourde, IX, 32
——— (la) du Cap de Bonne-Espérance, IX, 35
——— (la) de Madagascar, IX, 35
——— (la) de la Chine, IX, 36
Bécasseau (le), IX, 98
Bécardes, II, 26
Bécarde à ventre jaune, II, 27
Bec-croisé (le), XII, 74

Bec-d'argent (le), XIV, 302
Bec-en-ciseaux (le), VII, 36
Bec-figue (le), XV, 207
Bec-ouvert (le), VIII, 268
Béfroi (le grand), XIV, 218
———(le petit), XIV, 220
Bengalis (les) et les Sénégalis, XIII, 42
Bengali (le), XIII, 45
———(le) brun, XIII, 48
———(le) piqueté, XIII, 49
Bentaveo (le), ou le Cuiriri, II, 42
Bergeronette (la) grise, XV, 280
———(la) de printemps, XV, 284
———(la) jaune, XV, 287
———(la) du Cap de Bonne-Espérance, XV, 292
———(la petite) du Cap de Bonne-Espérance, XV, 293
———(la) de l'île de Timor, XV, 294
———(la) de Madras, XV, 295
Bernache (la), VI, 93
Bihoreau (le), VIII, 296
———(le) de Cayenne, VIII, 300
Bimbelé (le), ou la fausse Linotte, XV, 353
Bis-ergot (le), XI, 304
Blanche-coiffe (la), ou le Geai de Cayenne, III, 171
Blougion (le), VIII, 255
Bluet (le), XIV, 309

Bonana (le), XII, 300
Bondrée (la), I, 143
Bonjour-commandeur (le), XIII, 153
Boutsalick (le), V, 87
Bouvert (le), XII, 129
Bouveron (le), XII, 132
Bouvreuil (le), XII, 112
——— (variétés du), XII, 124
——— (le) blanc, XII, 126
——— (le) noir, XII, 126
——— (le grand) noir d'Afrique, XII, 128
——— (le) à bec blanc, XII, 131
——— (le) à bec rond, à ventre roux, XII, 134
Bec-rond (le), ou Bouvreuil bleu d'Amérique, XII, 136
Bouvreuil (le), ou Bec-rond noir et blanc, XII, 138
——— (le), ou Bec-rond violet de la Caroline, XII, 139
——— (le), ou Bec-rond violet à gorge et sourcils rouges, XII, 140
Brèves (les), III, 281
Brin blanc (le), II, 99
——bleu (le), II, 101
Bruant (le) de France, XIII, 124
——— (variétés du), XIII, 129
——— (le) fou, XIII, 134

Bruant (le) familier, XIII, 131
Brunet (le), XII, 299
Brunet (le) du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 182
Brunette (la), IX, 34
Busard (le), I, 156
Buse (la), I, 141
Butor (le), VIII, 270
Butor (le grand), VIII, 283
——— (le petit), VIII, 284
Butor (le) brun rayé, VIII, 285
——— (le) roux, VIII, 286
——— (le petit) du Sénégal, VIII, 287
——— (le jaune) du Brésil, VIII, 290
——— (le petit) de Cayenne, VIII, 291

C.

Cabaret (le), XII, 259
Cacastol (le), XVI, 172
Cacolin (le), XII, 47
Caïca (le), IV, 165
Caille (la), XII, 1
Caille (la) blanche, XII, 39
——— (la) des îles Malouines, XII, 39
Calandre (la) ou grosse Alouette, XVI, 103
Calao (le) de Manille, V, 182
Calao (le) de l'île Panay, V, 183
——— (le) des Moluques, V, 186
——— (le) de Malabar, V, 188
——— (le), ou Brac d'Afrique, V, 194

Calao (le) d'Abyssinie, V, 195
——— (le) des Philippines, V, 197
——— (le) à casque rond, V, 201
——— (le) Rhinocéros, V, 203
Calfat (le), XIII, 156
Cali-Galic (le) et le Bruia, II, 32
Calot (le), VIII, 135
Calybé (le), III, 213
Camail (le), ou la Cravate, XIV, 296
Canard (le), VI, 112
——— (le) musqué, VI, 161
——— (le) siffleur, VI, 166
——— (le) à longue queue de Terre-Neuve, VI, 200
——— (le beau) huppé, VI, 251
——— (le petit) à grosse tête, VI, 254
——— (le) à collier de Terre-Neuve, VI, 255
——— (le) brun, VI, 257
——— (le) à tête grise, VI, 258
——— (le) à face blanche, VI, 261
Canut (le), IX, 81
Cap-More (le), II, 296
Caracara (le), XI, 108
Cardinal (le) huppé, XII, 87
Cariama (le), VIII, 89
Carillonneur (le), XIV, 226
Caronge (le), II, 315
——— (le) olive de la Louisiane, II, 322
Casoar (le), X, 113

Casque noir (le), ou Merle à tête noire du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 180
Casse-noix (le), III, 175
Casse-noisette (le), XIV, 7
Cassique (le) jaune du Brésil, ou l'Yapou, II, 307
——— (le) vert de Cayenne, II, 312
——— (le) huppé de Cayenne, II, 313
Cassique (le) de la Louisiane, II, 314
Castagneux (le), VIII, 17
——— (le) des Philippines, VIII, 19
——— (le) à bec cerclé, VIII, 20
——— (le) de Saint-Domingue, VIII, 21
Catotal (le), XIII, 41
Caudee (le) de Cayenne, XIV, 402
Caurale (le), ou le petit Paon des Roses, VIII, 300
Ceinture (la) de Prêtre, ou l'Alouette de Sibérie, XVI, 118
Cendrille (la), XVI, 121
Cendrillard (le), V, 140
Chacamel (le), X, 271
Charbonnière (la), ou grosse Mésange, XV, 16
——— (la petite), XV, 24
——— (variétés de la petite), XV, 28
Chardonneret (le), XII, 312
——— (variétés du), XIII, 1
——— (le) à poitrine jaune, XIII, 2

Chardonneret (le) à sourcils et front blancs, XIII, 2
——— (le) à tête rayée de rouge et de jaune, XIII, 3
——— (le) à capuchon noir, XIII, 3
——— (le) blanchâtre, XIII, 4
——— (le) blanc, XIII, 4
——— (le) noir, XIII, 6
——— (le) noir à tête orangée, XIII, 8
——— (le) métis, XIII, 9
——— (le) à quatre raies, XIII, 12
——— (le) vert, ou Maracaxao, XIII, 13
——— (le) jaune, XIII, 15
Chat-huant (le), I, 280
——— (le) de Cayenne, I, 315
Chéric (le), XV, 298
Chevaliers (les), IX, 50
Chevalier (le) commun, IX, 51
——— (le) aux pieds rouges, IX, 53
——— (le) varié, IX, 55
——— (le) blanc, IX, 57
——— (le) rayé, IX, 91
——— (le) vert, IX, 201
Chevêche (la), ou la petite Chouette, I, 296
Chinquis (le), X, 207
Chipeau (le), ou Ridenne, VI, 184
Choquard (le), ou Choucas des Alpes, III, 106

Choucari (le), III, 113
Choucas (les), III, 97
Choucas (le) moustache, III, 109
——— (le) chauve, III, 110
——— (le) de la Nouvelle-Guinée, III, 112
Chouette (la), ou la grande Chevêche, I, 291
——— (la), ou grande Chevêche du Canada, I, 316
——— (la), ou grande Chevêche de Saint-Domingue, I, 317
Crokiel (le), ou grande Caille de Pologne, XII, 38
Churge (le), ou l'Outarde moyenne des Indes, X, 39
Cigogne (la), VIII, 178
——— (la) noire, VIII, 197
Cincle (le), IX, 108
Clignot (le), ou Traquet à lunettes, XV, 253
Cochevis (le), ou la grosse Alouette huppée, XVI, 124
Cochicat (le), III, 246
Cocotzin (le), XVI, 262
Cocquar (le), ou le Faisan bâtard, XI, 96
Coiffes jaunes (les), II, 322
Coiffe noire (la), XIV, 325
Crik (le) à tête et à gorge jaunes, IV, 130
—— (le) rouge et bleu, IV, 136
—— (le) à face bleue, IV, 137
—— (le), IV, 138

Crik (le) à tête bleue, IV, 141
—— (le) à tête violette, IV, 144
Colenicui (le), XII, 49
Colibri (le), II, 90
——— (le) topaze, II, 96
——— (le) vert et noir, II, 103
——— (le) huppé, II, 105
——— (le) à queue violette, II, 106
——— (le) à cravate verte, II, 107
——— (le) à gorge carmin, II, 108
——— (le) violet, II, 109
——— (le) rouge, II, 211
——— (le) bleu, II, 113
——— (le) à ventre roussâtre, II, 114
——— (le petit), II, 115
Colins (les), XII, 45
Coliou (le), XII, 154
Colma (le), XIV, 222
Colnud (le) de Cayenne, III, 114
Combattans (les), ou Paons de mer, IX, 83
Commandeur (le), II, 285
Condor (le), I, 1
Coq (le), X, 290
Coq (suite du), XI, 1
——de bruyère à fraise (le), ou la grosse Gélinotte de Canada, XI, 242
—— de roche (le), XIV, 27
—— de roche (le) du Pérou, XIV, 33
Coquantotol, ou petit Oiseau huppé de la

figure du Moineau, XIV, 21
Coqueluche (la), XIII, 101
Coquillade (la), XVI, 135
Coracias (le) huppé, ou le Sonneur, III, 124
Coraya (le), XIV, 235
Corbeau (le), III, 34
——— (le) des Indes, de Bontius, III, 66
Corbine (la), ou Corneille noire, III, 70
Cordon bleu (le), XIV, 264
Corlieu (le), IX, 58
Cormoran (le), VII, 185
——— (le petit), ou Nigaud, VII, 194
Corneille (la) mantelée, III, 80
Corneille (la) du Sénégal, III, 95
——— (la) de la Jamaïque, III, 96
Costopol (le), II, 283
Cotingas (les), XIV, 260
Cotinga (le) à plumes soyeuses, XIV, 269
Coua (le), V, 79
Coucou (le), V, 1
Coucous (les) étrangers, V, 64
Coucou (le grand) tacheté, V, 73
——— (le) huppé noir et blanc, V, 75
——— (le) verdâtre de Madagascar, V, 76
——— (le) varié de Mindanao, V, 89
——— (le) cornu, ou l'Attinga du Brésil, V, 135
——— (le) brun varié de roux, V, 138
——— (le) piaye, V, 141

Coucou (le) noir de Cayenne, V, 144
——— (le petit) noir de Cayenne, V, 146
——— (le) brun varié de noir, V, 92
——— (le) brun piqueté de roux, V, 93
——— (le) tacheté de la Chine, V, 94
——— (le) brun et jaune, à ventre rayé, V, 96
——— (le petit) à tête grise et à ventre jaune, V, 98
——— (le) verd doré et blanc, V, 103
——— (le) à longs brins, V, 105
——— (le) huppé à collier; V, 106
——— (le) indicateur, V, 111
——— (le), dit le Vieillard, ou l'Oiseau de pluie, V, 123
Cou-jaune (le), XV, 187
Coukeels (les), V, 99
Coulacissi (le), IV, 73
Coure-vîte (le), IX, 302
Coureur (le), VIII, 307
Couricaca (le), VIII, 136
Courliri (le), ou Courlau, VIII, 302
Courlis (les), VIII, 95
Courlis (le) vert, ou Courlis d'Italie, VIII, 101
——— (le) brun, VIII, 102
——— (le) tacheté, VIII, 102
——— (le) à tête nue, VIII, 103
——— (le) huppé, VIII, 105

Courlis (le) rouge, VIII, 125
——— (le) blanc, VIII, 131
——— (le) brun à front rouge, VIII, 133
——— (le) des bois, VIII, 134
——— (le grand) de Cayenne, VIII, 135
Couroucou (le) à ventre rouge, III, 261
——— (le) à ventre jaune, III, 267
——— (le) à chaperon violet, III, 270
Coyolcos (le), XV, 48
Crabiers (les), VIII, 248
Crabier (le) cayot, VIII, 249
——— (le) roux, VIII, 250
——— (le) marron, VIII, 251
——— (le) de Mahon, VIII, 252
——— (le) de Coromandel, VIII, 253
——— (le) blanc et brun, VIII, 254
——— (le) noir, VIII, 254
——— (le petit), VIII, 255
——— (le) bleu, VIII, 258
——— (le) bleu à cou brun, VIII, 259
——— (le) gris-de-fer, VIII, 259
——— (le) blanc à bec rouge, VIII, 261
——— (le) cendré, VIII, 262
——— (le) pourpré, VIII, 262
——— (le) chalybé, VIII, 264
——— (le) vert, VIII, 265
——— (le) vert tacheté, VIII, 266
——— (le) roux à tête et queue vertes, VIII, 267

Crabier (le) gris à tête et à queue vertes, VIII, 268
Cracra (le), VIII, 263
Cravant (le), VI, 87
Cravate dorée (la), II, 75
——— jaune (la), ou Calandre du Cap de Bonne-Espérance, XVI, 109
Crave (le), ou Coracias, III, 117
Cresserelle (la), I, 232
Croissant (le), XIII, 81
Cujelier (le), XVI, 76
Cuil (le), V, 90
Cuira-Cantara (le), V, 134
Cul-jaune (le petit) de Cayenne, II, 319
Cul-rousset (le), XIII, 151
Cygne (le), VI, 1

D.

Dattier (le), ou Moineau de datte, XIII, 68
Demi-fins (les), XV, 347
Demi-fin (le) mangeur de vers, XV, 350
——— (le) noir et bleu, XV, 351
——— (le) à huppe et gorge blanches, XV, 359
Demoiselle (la) de Numidie, VIII, 164
Deuil (le petit), XV, 68
Dindon (le), X, 216
Draine (la), XIV, 73
——— (variétés de la), XIV, 77

Drongo (le), II, 43
Dronte (le), X, 133
Duc (grand), I, 250
Dur-bec (le), XII, 86

E.

Echasse (l'), IX, 297
Ecorcheur (l'), II, 13
Effraie (l'), I, 283
Eider (l'), VI, 101
Emberise (l') à cinq couleurs, XIII, 147
Emeraude (l') améthiste, II, 78
Emérillon (l'), I, 240
Engoulevent (l'), XIII, 183
———— (Oiseaux qui ont rapport à l'), XIII, 195
———— (l') de la Caroline, XIII, 207
———— (l') à lunettes, ou le Hâleur, XIII, 221
———— (l') varié de Cayenne, XIII, 223
———— (l') à cutipenne de la Guiane, XIII, 226
———— (l') gris, XIII, 228
———— (l') roux de Cayenne, XIII, 230
Epièche (l'), ou le Pic varié, IV, 276
———— (le petit), IV, 281
———— (l') de Nubie, IV, 284
———— (le petit) brun des Moluques, IV, 286

Epièche (l') du Canada, IV, 286
——— (l') du Mexique, IV, 288
——— (l'), ou Pic varié de la Jamaïque, IV, 289
——— (l'), ou Pic rayé de la Louisiane, IV, 291
——— (l'), ou Pic varié de la Encénada, IV, 292
——— (l'), ou Pic chevelu de Virginie, IV, 293
——— (l'), ou petit Pic varié de Virginie, IV, 294
——— (l'), ou Pic varié de la Caroline, IV, 295
——— (l'), ou Pic varié ondé, IV, 296
Eperonnier (l'), X, 212
Epervier (l'), I, 165
Escarboucle (l'), II, 78
Esclave (l'), XIV, 305
Eté (l'), ou Toui-été, IV, 195
Etoilé (l'), VIII, 289
Etourneau (l'), XVI, 142
——— (variétés de l'), XVI, 165
——— (l') blanc, XVI, 166
——— (l') noir et blanc, XVI, 166
——— (l') gris-cendré d'Aldrovande, XVI, 167
——— (l') du Cap de Bonne-Espérance, ou l'Etourneau-pie, XVI, 168

Etourneau (l') de la Louisiane, ou le Stourne, XVI, 170
——— (l') des Terres magellaniques, ou la Blanche-raie, XVI, 174

F.

Faisan (le), XI, 64
——— blanc (le), XI, 94
——— varié (le), XI, 95
——— doré (le), ou le Tricolor huppé de la Chine, XI, 97
——— (le) noir et blanc de la Chine, XI, 102
Farlouse (la), ou l'Alouette de prés, XVI, 82
——— (variétés de la), XVI, 88
Farlousane (la), qui a rapport à la farlouse, XVI, 89
Faucon (le), I, 195
Fauvette (la), XV, 134
——— (la) à tête noire, XV, 146
——— grise (la), ou Grisette, XV, 152
——— (la) babillarde, XV, 154
——— (la) de roseaux, XV, 161
——— (la petite) rousse, XV, 164
——— (la) tachetée, XV, 167
——— (la) des Alpes, XV, 174
——— (la) tachetée du Cap de Bonne-Espérance, XV, 180
——— (la petite) tachetée du Cap de Bonne-Espérance, XV, 181

Fauvette (la) tachetée de la Louisiane, XV, 181
——— (la) à poitrine jaune de la Louisiane, XV, 188
——— (la) de Cayenne à queue rousse, XV, 184
——— (la) de Cayenne à gorge brune et ventre jaune, XV, 184
——— (la) bleuâtre de Saint-Domingue, XV, 158
Favorite (la), IX, 160
Fer à cheval (le), ou Merle à collier d'Amérique, XIV, 155
Figuiers (les), XV, 296
Figuier (le) vert et jaune, XV, 297
——— (le) bleu, XV, 302
——— (le) du Sénégal, XV, 302
——— (le) tacheté, XV, 306
——— (le) à tête rouge, XV, 307
——— (le) à gorge blanche, XV, 308
——— (le) à gorge jaune, XV, 309
——— (le) vert et blanc, XV, 310
——— (le) à gorge orangée, XV, 311
——— (le) à tête cendrée, XV, 312
——— (le) brun, XV, 313
——— (le) aux joues noires, XV, 314
——— (le) tacheté de jaune, XV, 315
——— (le) brun et jaune, XV, 316
——— (le) des sapins, XV, 317

Figuier (le) à cravate noire, XV, 320
——— (le) à tête jaune, XV, 321
——— (le) cendré à gorge jaune, XV, 322
——— (le) cendré à collier, XV, 323
——— (le) à ceinture, XV, 325
——— (le) bleu, XV, 326
——— (le) varié, XV, 327
——— (le) à tête rousse, XV, 329
——— (le) à poitrine rouge, XV, 330
——— (le) gris-de-fer, XV, 332
——— (le) aux ailes dorées, XV, 333
——— (le) couronné d'or, XV, 334
——— (le) orangé, XV, 336
——— (le) huppé, XV, 336
——— (le) noir, XV, 337
——— (le) olive, XV, 338
——— (le) protonotaire, XV, 339
——— (le) à demi-collier, XV, 340
——— (le) à gorge jaune, XV, 341
——— (le) brun olive, XV, 342
——— (le) grasset, XV, 343
——— (le) cendré, à gorge cendrée, XV, 344
——— (le grand) de la Jamaïque, XV, 345
Fingah (le), II, 21
Figuet (le) huppé, XIII, 76
Fist (le) de Provence, XV, 215
Fitert (le), ou le Traquet de Madagascar, XV, 249

Flammant (le), ou le Phénicoptère, VIII, 47
Flavéole (la), XIII, 146
Flavert (le), XII, 92
Fondi-Jala (le), XV, 133
Foulque (la), IX, 117
——— (la grande) à crête, IX, 129
Founingo (le), XVI, 140
Fous (les), VII, 202
Fou (le) commun, VII, 210
—— (le) blanc, VII, 213
—— (le grand), VII, 214
—— (le petit), VII, 216
—— (le petit) brun, VII, 217
—— (le) tacheté, VII, 217
—— (le) de Bassan, VII, 218
Fourmiliers (les), XIV, 210
——— (le roi des), XIV, 215
Fourmilier (le) huppé, XIV, 224
——— (le) à oreilles blanches, XIV, 225
Fourmiliers (les) Rossignols, XIV, 234
Fournier (le), V, 300
Fraise (la), ou Caille de la Chine, XII, 41
Francolin (le), XI, 298
Frégate (la), VII, 222
Freux (le), ou la Frayanne, III, 83
Friquet (le), XIII, 69
Fulmar (le), ou Petrel-Puffin gris-blanc de l'île Saint-Kilda, VII, 145

G.

Gachet (le), VII, 308
Ganga (le), vulgairement la Gélinotte des Pyrénées, XI, 205
Garu (le), ou Geai à ventre jaune de Cayenne, III, 172
Garrot (le), VI, 225
Garzette (la) blanche, VIII, 233
Gavoué (le) de Provence, XIII, 102
Geai (le), III, 155
—— (le) de la Chine à bec rouge, III, 165
—— (le) du Pérou, III, 167
—— (le) brun du Canada, III, 168
—— (le) de Sibérie, III, 170
—— (le) bleu, III, 173
Gélinotte (la), XI, 194
———— (la) d'Écosse, XI, 203
———— (la) du Canada, XI, 241
Géolans (les) et les Mouettes, VII, 232
Géoland (le) à manteau noir, VII, 247
———— (le) à manteau gris, VII, 248
———— (le) brun, VII, 251
———— (le) varié ou le Grisard, VII, 255
———— (le) à manteau gris-brun, ou le Bourgmestre, VII, 259
———— (le) à manteau gris-blanc, VII, 262
Gerfaut (le), I, 183
Giarole (la), IX, 238

Gilit (le), ou Gobe-mouche-pie de Cayenne, XIV, 368
Gip-gip (le), V, 260
Girole (la), XVI, 101
Glaréole (la), ou Perdrix de mer, IX, 253
Glaucope-cendré (le), II, 235
Glout (la), IX, 140
Gobe-mouches (les) et Moucherolles, XIV, 335
———— (le), XIV, 338
———— (le) noir à collier, ou Gobe-mouche de Lorraine, XIV, 341
———— (le) de l'île-de-France, XIV, 350
———— (le) à bandeau blanc du Sénégal, XIV, 351
———— (le) huppé du Sénégal, XIV, 353
———— (le) à gorge brune du Sénégal, XIV, 356
———— (le) brun de Cayenne, XIV, 361
———— (le) roux à poitrine orangée de Cayenne, XIV, 363
———— (le) citrin de la Louisiane, XIV, 364
———— (le) olive de la Caroline et de la Jamaïque, XIV, 365

Gobe-mouche (le) huppé de la Martinique, XIV, 366
——— (le) noirâtre de la Caroline, XIV, 367
——— (le) brun de la Caroline, XIV, 370
——— (le) olive de Cayenne, XIV, 371
——— (le) tacheté de Cayenne, XIV, 372
——— (le) roux de Cayenne, XIV, 376
——— (le) à ventre jaune, XIV, 378
——— (le roi des), XIV, 380
Gobe-moucherons (les), XIV, 381
Goertan (le), ou Pic-vert du Sénégal, IV, 242
Gonambouch (le), XIII, 150
Gonolek (le), II, 31
Gorge-bleue (le), XV, 226
Gorge-nue (le) et la Perdrix d'Afrique, XI, 305
Gouarona (le), IX, 59
Grand-colin (le), XII, 46
Grand-montain (le), XII, 297
Grebe (le), VIII, 1
——— (le petit), VIII, 8
——— (le) huppé, VIII, 9

Grèbe (le petit) huppé, VIII, 11
——— (le) cornu, VIII, 11
——— (le petit) cornu, VIII, 12
——— (le) Duc-laart, VIII, 13
——— (le) de la Louisiane, VIII, 14
——— (le) à joues grises ou Jougris, VIII, 15
——— (le grand), VIII, 15
Grèbe-foulque (le), VII, 34
Grenadin (le), XII, 310
Grenat (le), II, 99
Gri-gri (le), III, 248
Griffon (le), I, 35
Grimpereau (le), II, 119
——— (variété du) II, 124
——— (le) de muraille, II, 125
Grinette (la), IX, 139
Grisalbin (le), XII, 99
Gris-olive (le), XIV, 319
Grisette (la), ou le Cochevis du Sénégal, XVI, 138
Grivelin (le), XII, 90
———(le), à cravate, XII, 108
Grivelette (la) de S. Domingue, XIV, 98
Grivette (la) d'Amérique, XIV, 67
Grives (les), XIV, 37
———(la), XIV, 55
———(variétés de la), XIV, 63
———(la) de la Guiane, XIV, 66
———(la) bassette de Barbarie, XIV, 92

Grive (la petite) des Philippines, XIV, 95
Grivert (le), ou Ralle de Cayenne, III, 22
Gros-bec (le), XII, 70
——— (le) d'Abyssinie, XII, 103
——— (le) tacheté du Cap de Bonne-Espérance, XII, 107
Grue (la), VIII, 139
—— (la) à collier, VIII, 159
—— (la) blanche, VIII, 160
—— (la) brune, VIII, 162
Guarouba (le), ou la Perriche jaune, IV, 184
Guêpier (le), V, 269
——— (le) à tête jaune et blanche, V, 280
——— (le) à tête grise, V, 281
——— (le) gris d'Ethiopie, V, 282
——— (le) marron et bleu, V, 282
——— (le) vert à gorge bleue, V, 287
——— (le grand) vert et bleu à gorge jaune, V, 291
——— (le petit) vert et bleu à queue étagée, V, 292
——— (le) vert à queue d'azur, V, 294
——— (le) rouge à tête bleue, V, 295
——— (le) rouge et vert du Sénégal, V, 296
——— (le) à tête rouge, V, 297
——— (le) vert à ailes et queue rousses, V, 298

Guifette (la), VII, 305
Guifette noire (la), ou l'Épouvantail, VII, 307
Guifso Balito (le), XII, 106
Guignard (le), IX, 269
Guignette (la), IX, 102
Guillemot (le), VIII, 38.
——— (le petit), improprement nommé Colombe du Groënland, VIII, 42
Guira-Beraba (le), XVI, 7
Guira-Quéréa (le) XIII, 313
Guira-Panga (le), ou Cotinga blanc, XIV, 276
Guirarou (le), II, 45
Guirnega (le), XIII, 143
Guit-guits (les) d'Amérique, II, 173
——— (le) noir et bleu, II, 174
——— (variété du) noir et bleu, II, 177
——— (le) vert et bleu à tête noire, II, 179
——— (variétés du) vert et bleu à tête noire, II, 180
——— (le) vert tacheté, II, 183
——— (le) varié, II, 185
——— (le) noir et vert, II, 186
Gyntel (le) de Strasbourg, XII, 257

H.

Habesch (l') de Syrie, XII, 239
Habit (l') uni XVI, 1
Hambouvreux (l'), XII, 142
Harfang (le) I, 311
Harle (le), VII, 1
—— (le) huppé, VII, 7
—— (le) à manteau noir, VII, 10
—— (le) étoilé, VII, 12
—— (le) couronné, VII, 13
Harpaye (la), I, 154
Hausse-col (le) vert, II, 110
———— (le) noir, ou l'Alouette de Virginie, XVI, 111
Hérons (les), VIII, 139
———— (le) commun, VIII, 203
———— (le) blanc, VIII, 228
———— (le) noir, VIII, 230
———— (le) pourpré, VIII, 231
———— (le) violet, VIII, 232
———— (le) blanc à calotte noire, VIII, 242
———— (le) brun, VIII, 243
———— (le) agami, VIII, 243
———— (le grand) d'Amérique, VIII, 247
———— (le) de la baie d'Hudson, VIII, 248
Hirondelles (les), XIII, 234
———— (l') de cheminée, ou l'Hirondelle domestique, XIII, 282

Hirondelle (variétés de l') domestique, XIII, 30
———— (l') d'Antigue, à gorge couleur de rouille, XIII, 301
———— (l') à ventre roux de Cayenne, XIII, 301
———— (l') au capuchon roux, XIII, 303
———— (la grande) à ventre roux du Sénégal, XIII, 304
———— (l') à ceinture blanche, XIII, 305
———— (l') ambrée, XIII, 306
———— (l') au croupion blanc, ou l'Hirondelle de fenêtre, XIII, 308
———— (l') de rivage, XIII, 328
———— (l') grise des rochers, XIII, 337
———— (la grande) brune à ventre tacheté ou l'Hirondelle des blés, XIII, 405
———— (la petite) noire à croupion gris, XIII, 408
———— (l') à croupion roux et à queue carrée, XIII, 410
———— (l') brune acutipenne de la Louisiane, XIII, 412
———— (l') noire acutipenne de la Martinique, XIII, 416
———— (les) de mer, VII, 291
———— (la petite) de mer, VII, 304
———— (l') de mer, des Philipp. VII, 309

Hirondelle (l') de mer, à grande envergure, VII, 310
——— (la grande) de mer de Cayenne, VII, 313
Hoami (l') de la Chine, XIV, 97
Hoazin (l'), XI, 106
Hobereau (le), I, 228
Hoccos (les), X, 273
Hocco (le) proprement dit, X, 274
Hochicat (le), III, 247
Hocisana (l'), III, 152
Hocti (le), VIII, 244
Houbaara (le), ou petite Outarde huppée d'Afrique, X, 43
Hohou (le), VIII, 246
Houhou (le) d'Egypte, V, 80
Houpette (la), XIV, 288
Houton (le) ou Momot, III, 253
Huitrier (l'), vulgairement la Pie de mer, IX, 242
Hulotte (la), I, 277
Hupecol (le), II, 68
Huppe (la), II, 196
——— (variétés de la), II, 220
——— (la) noire et blanche du Cap de Bonne-Espérance, II, 222
——— (la) noire, XII, 141

J.

Jabiru (le), VIII, 91
Jacamar (le) proprement dit, V, 262
——— (le) à longue queue, V, 264
Jacana (le), IX, 165
——— (le) noir, IX, 170
——— (le) vert, IX, 171
Jacana-Péca (le), IX, 172
Jacana varié, IX, 174
Jacarini (le), XIV, 327
Jaco (le), ou Perroquet cendré, IV, 1
Jacobin (le) huppé de Coromandel, V, 96
Jacobin (le) et le Domino, XII, 100
Jagua-Cati (le), V, 255
Japacani (le), II, 281
Jaseur (le), XIV, 242
——— (variétés du) XIV, 257
Jaunoir (le) du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 149
Ibijau (l'), XIII, 216
——— (variétés de l'), XIII, 217
——— (le grand), XIII, 218
Ibis (l'), VIII, 106
——— (l') blanc, VIII, 119
——— (l') noir, VIII, 124
Ictérocéphale (l'), ou le Guêpier à tête jaune, V, 299
Jean-le-blanc (le), I, 111

Jendaya (le), IV, 174
Imbrin (l') ou le grand plongeon de la mer du Nord, VII, 32

K

Kakatoès (les), III, 308
——— (le) à huppe blanche, III, 312
——— (le) à huppe jaune, III, 312
——— (le) à huppe rouge, III, 315
——— (le petit), III, 315
——— (le) noir, III, 317
Kamichi (le), VIII, 80
Kildir (le), IX, 278
Kingalik (le), IX, 143
Kink (le),, II, 323
Kinkimanou (le) de Madagascar, XIV, 404
Kiolo (le), IX, 203
Koulik (le), III, 251

L.

Labbe (le), ou Stercoraire, VII, 282
——— (le) à longue queue, VII, 287
Lagopède (la), XI, 223
Langraien et Tcha-chert, II, 24
Lanier (le), I, 187
Lavandière (la), et les Bergerettes ou Bergeronettes, XV, 269
——— (la), XV, 270
Linotte (la), XII, 241

Linotte (variétés de la), XII, 256
——— (la) de montagne, XII, 258
——— (la) gris-de-fer, XII, 266
——— (la) à tête jaune, XII, 267
——— (la) brune, XII, 269
Litorne (la), XIV, 78
——— (variétés de la), XIV, 84
——— (la) de Cayenne, XIV, 85
——— (la) de Canada, XIV, 86
Locustelle (la), XVI, 94
Lohong (le), ou l'Outarde huppée d'Arabie, X, 32
Lori-Noira (le), IV, 32
Lori (le) à collier, IV, 34
—— (le) tricolor, IV, 35
—— (le) cramoisi, IV, 37
—— (le) rouge, IV, 38
—— (le) rouge et violet, IV, 38
—— (le grand), IV, 39
—— (le), Perruche rouge, IV, 41
—— (le), Perruche violet et rouge, IV, 41
—— (le) Perruche tricolor, IV, 42
Loriot (le), II, 261
—— (variés du), II, 270
—— (le) rayé, II, 273
Lulu (le), ou la petite Alouette huppée, XVI, 133
Lumme (le), ou le petit Plongeon de la mer du Nord, VIII, 34

M.

Macéreux (le), VII, 101
——— (le) du Kamschatka, VII, 112
Macreuse (la), VI, 236
——— (la double), VI, 249
——— (la) à large bec, VI, 250
Macroule (la), ou grande Foulque, IX, 127
Magnifique (le), III, 203
Magoua (le), XII, 59
Maguari (le), VIII, 201
Maïa (le), XIII, 53
Mainatte (le) des Indes orientales, III, 25
Maipouri (le), IV, 162
Maizi de Miacatototl (oiseau nommé par les Brasiliens), XIV, 17
Manacode (le), III, 202
——— (le) noir, III, 209
Manakins (les), XIV, 1
——— (le) rouge, XIV, 9
——— (le) orangé, XIV, 10
——— (le) à tête d'or, XIV, 11
——— (le) à tête rouge, XIV, 11
——— (le) à tête blanche, XIV, 11
——— (le) à gorge blanche, XIV, 14
——— (le) varié, XIV, 15
Manchots (les), les Pingouins, ou les oiseaux sans ailes, VII, 54

Manchot (le grand), VII, 72
——— (le) moyen, VII, 78
——— (le) sauteur, VII, 82
——— (le) à bec tronqué, VII, 85
Manikor (le), XIV, 26
Marail (le), X, 268
Marec (le) et le Mareca, VI, 262
Marouette (la), IX, 195
Marquet (le beau), XIII, 77
Martin (le), III, 216
Martinet (le) noir, XIII, 340
Martin-pêcheur (le), ou l'Alcyon, V, 208
——— (le) plus grand), V, 225
——— (le) bleu et roux, V, 226
——— (le) crabier, V, 228
——— (le) à gros bec, V, 229
——— (le) pie, V, 230
——— (le) huppé, V, 233
——— (le) à coiffe noire, V, 234
——— (le) à tête verte, V, 235
——— (le) à tête et à cou couleur de paille, V, 236
——— (le) bleu et noir du Sénégal, V, 239
——— (le) à tête grise, V, 240
——— (le) à front jaune, V, 240
——— (le) à longs brins, V, 241
——— (le) à tête bleue, V, 242
——— (le) roux, V, 243

Martin-pêcheur (le) pourpré, V, 244
——————— (le à bec blanc, V, 245
——————— (le) de Bengale, V, 246
——————— (le) à trois doigts, V, 247
——————— (le) roux et vert, V, 258
——————— (le) vert et blanc, V, 259
——————— (le) vert-orangé, V, 261
Mascarin (le), IV, 25
Matintui (le), V, 257
Maubèche (la) commune, IX, 92
——— (la) tachetée, IX, 93
——— (la) grise, IX, 93
Mauvis (le), XIV, 88
Merle (le petit) huppé de la Chine, XIV, 100
——— (le), XIV, 109
——— (variétés du), XIV, 119
Merles (les) blancs et tachetés de blanc, XIV, 119
——— (le) à plastron blanc, XIV, 121
——— (variétés du), à plastron blanc, XIV, 127
——— (le) couleur de rose, XIV, 132
——— (le) bleu, XIV, 136
——— (le) solitaire, XIV, 137
——— (le) solitaire de Manille, XIV, 146
——— (le) solitaire des Philippines, XIV, 147
——— (le) huppé de la Chine, XIV, 150

Merle (le) de la Chine, XIV, 152
——— (le) vert d'Angola, XIV, 157
——— (le) violet du royaume de Juida, XIV, 159
——— (le) brun du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 166
——— (le) des colombiers, XIV, 169
——— (le) olive du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 170
——— (le) à gorge noire de Saint-Domingue, XIV, 171
——— (le) de Canada, XIV, 173
——— (le) olive des Indes, XIV, 174
——— (le) cendré des Indes, XIV, 175
——— (le) Brun du Ségal, XIV, 176
——— (le) Mindanoa, XIV, 179
——— (le) vert de l'île de France, XIV, 180
——— (le) brun de la Jamaïque, XIV, 183
——— (le) à cravate de Cayenne, XIV, 184
——— (le) huppé du Cap de Bonne-Espérance, XIV, 185
——— (le) d'Amboine, XIV, 187
——— (le) de l'île de Bourbon, XIV, 188
——— (le) dominiquain des Philippines, XIV, 189
——— (le) de la Caroline, XIV, 190
——— (le) de Surinam, XIV, 194
——— (le) violet à ventre blanc de Juida, XIV, 198

Merle (le) roux de Cayenne, XIV, 199
——— (le petit) brun à gorge rousse de Cayenne, XIV, 200
——— (le) olive de S. Domingue, XIV, 200
——— (le) olivâtre de Barbarie, XIV, 201
——— (le) noir et blanc d'Abyssinie, XIV, 204
——— (le) brun d'Abyssinie, XIV, 205
——— (le) de roche, II, 17
——— (le) d'eau, XVI, 157
Mésanges (les), XV, 1
——— (la) bleue, XV, 38
——— (la) à longue queue, XV, 57
——— (la) à ceinture blanche, XV, 69
——— (la) huppée, XV, 71
——— (la) huppée de la Caroline, XV, 75
——— (la) à collier, XV, 77
——— (la) à croupion jaune, XV, 77
——— (la) grise à gorge jaune, XV, 79
——— (la grosse) bleue, XV, 80
——— (la) amoureuse, XV, 81
Meûnier (le), ou Crik poudré, IV, 134
Milan (le) I, 130
Millouin (le), VI, 218
Millouinan (le), VI, 223
Ministre (le), XIII, 162
Mitilène (le) de Provence, XIII, 103

Mittek (le), IX, 142
Moineau (le), XIII, 55
——— (le) du Sénégal, XIII, 66
Moloxita (le), ou la Religieuse d'Abyssinie, XIV, 203
Montvoyau (le) de la Guyane, XIII, 229
Mordoré (le), XIII, 149
——— (le), XIV, 298
Morillon (le), VI, 230
——— (le petit), VI, 234
Moqueur (le) français, XIV, 101
——— (le), XIV, 103
Motteux (le), anciennement Vitrec, vulgairement Cul-blanc, XV, 256
——— (le), Cul-blanc roussâtre, XV, 264
——— (le grand), ou Cul-blanc du Cap de Bonne-Espérance, XV, 266
——— (le), ou Cul-blanc brun-verdâtre, XV, 267
——— (le) du Sénégal, XV, 268
Moucherolles (les), XIV, 386
——— (le) huppé à tête couleur d'acier poli, XIV, 389
——— (le) de Virginie, XIV, 391
——— (le) brun de la Martinique, XIV, 392
——— (le) à queue fourchue du Mexique, XIV, 393

Moucherolle (le) des Philippines, XIV, 395
——— (le) de Virginie à huppe verte, XIV, 396
Mouette (la) blanche, VII, 263
——— (la) tachetée ou le Kutgeghef, VII, 265
——— (la grande) cendrée, ou Mouette à pieds bleus, VII, 269
——— (la petite) cendrée, VII, 272
——— (la) rieuse, VII, 275
——— (la) d'hiver, VII, 279

N.

Napaul (le), X, 263
Noddi (le), VII, 314

O.

Ococolin (l'), ou Perdrix de montagne du Mexique, XII, 49
Oie (l'), VI, 26
— (l') des terre Magellaniques, VI, 67
— (l') des îles Malouines, VI, 69
— (l') de Guinée, VI, 72
— (l') armé, VI, 76
— (l') bronzée, VI, 78
— (l') d'Egypte, VI, 79
— (l') des Esquimaux, VI, 81
— (l') rieuse, VI, 82

Oie (l') à cravate, VI, 83
Oiseau (l') brun à bec de Grimpereau, II, 170
——— (l') cendré de la Guyane, XIV, 23
——— (l') de tempête, VII, 147
——— (l') du tropique ou le Paille en queue, VII, 16
——— (l') de paradis, III, 188
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Aigles et Balbuzards, I, 120
——— qui ont rapport aux Aloue'tes, XVI, 120
——— qui ont rapport au Milan, aux Buses et Soubuses, I, 159
——— qui ont rapport à l'épervier et à l'autour, I, 180
——— qui ont rapport au Gerfaut et aux Faucons, I, 216
——— qui ont rapport aux Hiboux et aux Chouettes, I, 304
——— qui ont rapport à la Calendre, XVI, 109
——— qui ont rapport à l'Etourneau, XVI, 168
——— qui ont rapport à la Perdrix, XI, 307
——— qui ont rapport aux Pigeons, XVI, 225
——— qui ont rapport au Ramier, XVI, 240

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Tourterelle, XVI, 254
——— de l'ancien continent, qui ont rapport aux Grimpereaux, II, 130
Oiseau-mouche (l'), II, 49
——— (l') huppé, II, 72
——— (le plus petit), II, 60
——— (l') à raquettes, II, 73
——— (l') pourpré, II, 74
——— (l') à gorge tachetée, II, 81
——— (l') à oreilles, II, 82
——— (l') à collier, dit la Jacobine, II, 84
——— (l') à larges tuyaux, II, 85
——— (l') à longue queue, couleur d'acier bruni, II, 86
——— (l') violet, à queue fourchue, II, 87
——— (l') à longue queue, or, vert et bleu, II, 88
——— (l') à longue queue noire, II, 89
Oiseau (l') pourpré à bec de Grimpereau, II, 172
——— (l') rouge à bec de Grimpereau, II, 166
——— (l') royal, VIII, 170
——— (l') Saint-Martin, I, 148
Olivarez (l') XIII, 38

Olive (l') XIII, 146
Olivet (l') XIV, 312
Olivette (l'), XII, 305
Ombrette (l'), IX, 232
Onglet (l') XIV, 299
Onoré (l'), VIII, 292
——— (l') des bois, VIII, 295
——— (l') rayé, VIII, 293
Oranvert (l'), ou Merle à ventre orangé, du Sénégal, XIV, 164
——— (variété de l'), XIV, 165
Orchef (l') XII, 98
Orfraie (l'), I, 95
Organiste (l'), XIV, 24
Ortolan (l'), XIII, 85
——— (variétés de l'), XIII, 94
——— (l') jaune, XIII, 94
——— (l') blanc, XIII, 95
——— (l') à queue blanche, XIII, 95
——— (l') noirâtre, XIII, 95
——— (l') de Roseaux, XIII, 96
——— (l') de Lorraine, XIII, 104
——— (l') de la Louisiane, XIII, 107
——— (l') à ventre jaune du Cap de Bonne-Espérance, XIII, 180
——— (l') du Cap de Bonne-Espérance, XIII, 110
——— (l') de neige, XIII, 111
——— (variété de l') de neige, XIII, 117

Orltolan (l') Jacobin, XIII, 118
——— (l') de neige à collier, XIII, 119
Orvert (l'), II, 66
Ouantou (l'), ou Pic noir huppé de Cayenne, IV, 271
Ouette (l'), ou Cotinga rouge de Cayenne, XIV, 274
Ourovang (l'), ou Merle cendré de Madagascar, XIV, 168
Outarde (l'), X, 1
——— (la petite) vulgairement la Canepetière, X, 20
——— (l') d'Afrique, X, 36
Outre-mer (l'), XII, 238

P.

Pacapac (le), ou Pompadour, XIV, 270
——— (variétés du), XIV, 273
Pada (le), ou l'Oiseau de riz, XII, 74
Paille-en-queue (le grand), VII, 21
——— (le petit), VII, 22
——— (le) à brins rouges, VII, 24
Palalaca (le), ou grand Pic-vert des Philippines, IV, 238
Palikour (le), ou Fourmilier proprement dit, XIV, 221
Palmiste (le), XIV, 196
Paon (le), X, 156
—— (le) blanc, X, 202
—— (le) panaché, X, 206

Pape (le), XIII, 157
—— (variétés du) XIII, 159
Papégai (le) de paradis, IV, 149
———— (le) maillé, IV, 150
———— (le) à bandeau rouge, IV, 254
———— (le) à ventre pourpre, IV, 154
———— (le) à tête et gorge bleues, IV, 155
———— (le) violet, IV, 156
———— (le) brun, IV, 158
———— (le) à tête aurore, IV, 159
Paragua (le), IV, 160
Parment (le) blanc, XIII, 162
Passereau (le) sauvage, XIII, 75
Passerinette (la), ou petite Fauvette, XV, 144
Passe-vert (le), XIV, 316
———— (le) à tête bleue, XIV, 318
Patirich (le), V, 284
Pauxi (le), ou le Pierre, X, 285
Peintade (la), XI, 112
Pélican (le), VII, 159
———— (le) brun, VII, 182
———— (le) à bec dentelé, VII, 184
Penduline (la), XV, 56
Percnoptère (le), I, 32
Perdrix (la) grise, XI, 250
———— (la) grise-blanche, XI, 270
———— (la petite) grise, XI, 272
———— (la) de montagne, XI, 275

Perdrix rouges (les), XI, 276
——— (la) rouge d'Europe, XI, 290
——— (la) rouge-blanche, 197
——— (la) de roche, ou de la Gambra XI, 308
——— (la) perlée de la Chine, XI, 309
——— (la) de la Nouvelle-Angleterre, XI, 310
——— (la) de mer brune, IX, 238
——— (la) de mer à collier, IX, 239
Perriche (la) pavouane, IV, 168
——— (la) à gorge brune, IV, 170
——— (la) à gorge variée, IV, 171
——— (la) à ailes variées, IV, 172
——— (la) émeraude, IV, 175
——— (la) à front rouge, IV, 180
——— (la couronnée d'or, IV, 183
——— (la) à tête jaune, IV, 186
Perriche-Ara (la), IV, 189
Perroquet (le), III, 275
——— (le) vert, IV, 21
——— (le) varié, IV, 22
——— (le) à bec couleur de sang, IV, 26
——— (le) vert à tête bleue, IV, 27
——— (le) à tête grise, IV, 28
Perruche (la grande) à collier d'un rouge vif, IV, 44
——— (la) à double collier, IV, 46
——— (la) à tête rouge, IV, 47

Perruche (la) à tête bleue, IV, 47
Perruche-Lori (la), IV, 48
Perruche (la) jaune, IV, 49
——— (la) à tête d'azur, IV, 50
Perruche-souris (la), IV, 51
Perruche (la) à moustaches, IV, 52
——— (la) à tête bleue, IV, 53
——— (la) aux ailes chamarrées, IV, 54
——— (la) à collier rose, IV, 55
——— (la petite) à tête rose à longs brins, IV, 58
——— (la grande) à longs brins, IV, 59
——— (la grande) à ailes roussâtres, IV, 60
——— (la) à gorge rouge, IV, 61
——— (la grande) à bandeau noir, IV, 61
——— (la) verte et rouge, IV, 63
——— (la) huppée, IV, 64
——— (la) à tête bleue, IV, 67
——— (la) à tête rouge, IV, 69
——— (la) aux ailes d'or, IV, 74
——— (la) à tête grise, IV, 75
——— (la) aux ailes variées, IV, 76
——— (la) aux ailes bleues, IV, 77
——— (la) à collier, IV, 78
——— (la) à ailes noires, IV, 79
Petit-Noir-aurore (le), Gobe-mouche d'Amérique, XIV, 373
Petrels (les), VII, 114
Petrel (le) cendré, VII, 120

Pétrel (le) blanc et noir, ou le Damier, VII, 123
——— (le) antarctique, ou le Damier brun VII, 129
——— (le) blanc, ou Pétrel de neige, VII, 132
——— (le) bleu, VII, 134
——— (le très-grand), Quebranlahuessos des Espagnols, VII, 139
Pétrel-Puffin (le), VII, 140
Pétrel-Puffin (le) brun, VII, 146
Phalarope (les), IX, 111
Phalarope (le) cendré, IX, 113
——— (le) rouge, IX, 114
——— (le) à festons dentelés, IX, 114
Pianhau (le), XIV, 405
Pics (les), IV, 219
Pic-vert (le), IV, 226
——— (le) de Goa, IV, 240
——— (le) de Bengale, IV, 241
Pic (le petit) rayé du Sénégal, IV, 243
— (le) à tête grise, IV, 244
— (le) rayé de Saint-Domingue, IV, 244
— (le petit) olive, IV, 245
— (le grand) rayé de Cayenne, IV, 246
— (le petit) rayé de Cayenne, IV, 247
— (le) jaune de Cayenne, IV, 249
— (le) mordoré, IV, 251
— (le) à cravate noire, IV, 252

Pie (le) roux, IV, 254
— (le petit) à gorge jaune, IV, 255
— (le très-petit) de Cayenne, IV, 256
— (le) aux ailes dorées, IV, 257
— (le) noir, IV, 260
— (le grand) noir à bec blanc, IV, 266
— (le) noir à huppe rouge, IV, 268
— (le) à cou rouge, IV, 272
— (le petit) noir, IV, 273
— (le) noire à domino rouge, IV, 276
— (le grand) varié de l'île Luçon, IV, 285
Picicitli, ou Oiseau du Brésil très-petit et huppé, XIV, 19
Pie (la), III, 128
— (la) du Sénégal, III, 143
— (la) de la Jamaïque, III, 144
— (la) des Antilles, III, 148
Pie-grièches (les), II, 1
Pie-grièche (la) grise, II, 4
———— (la) rousse, II, 11
———— (la) huppée, II 32
Pierre-Garin (le), ou la grande Hirondelle de mer de nos côtes, VII, 297
Piette (la), ou le petit Harle huppé, VII, 9
Pigeon (le), XVI, 177
——— (le) ramier des Moluques, XVI, 140
——— (le) des îles Nincombar, XVI, 244
——— (le gros) couronné des Indes, XVI, 245

Pilet (le), ou Canard à longue queue, VI, 197
Pimelot (le), XVI, 173
Pingouin (le), VII, 92
——— (le grand), VII, 96
——— (le petit), ou le Plongeon de mer, de Belon, VII, 98
Pinson (le), XII, 269
——— (variétés du), XII, 282
——— (le) d'Ardenne, XII, 284
——— (le) de neige, ou la Niverolle, XII, 298
——— (le) à tête noire et blanche, XII, 301
——— (le) noir aux yeux rouges, XII, 302
——— (le) noir et jaune, XII, 303
——— (le) à long bec, XII, 304
——— (le) jaune et rouge, XII, 306
——— (le) frisé, XII, 308
——— (le) à double collier, XII, 309
Pique-bœuf (le), II, 237
Pitchou (le), XV, 176
Pitpits (les), XVI, 2
Pitpit (le) vert, XVI, 5
——— (le) bleu, XVI, 5
——— (le) varié, XVI, 5
——— (le) à coiffe bleue, XVI, 6
Pivote ortolane (la), XV, 216
Plastron (le) noir, II, 111
——— (le) blanc, II, 112
——— (le) noir de Ceylan, XIV, 160

Plongeons (les), VIII, 22
Plongeon (le grand), VIII, 24
——— (le petit), VIII, 27
——— (le) Cat-marin, VIII, 29
Plumage (le) blanc, XIV, 22
Pluviau (le), IX, 286
Pluviers (les), IX, 252
Pluvier (le) doré, IX, 264
——— (le) doré à gorge noire, IX, 268
——— (le) huppé, IX, 280
——— (le) à aigrette, IX, 281
——— (le) coiffé, IX, 282
——— (le) couronné, IX, 283
——— (le) à lambeaux, IX, 284
——— (le) armé de Cayenne, IX, 285
——— (le grand), vulgairement Courlis de terre, IX, 287
Podobé (le) du Sénégal, XIV, 152
Polochion (le), V, 301
Porphyrion (le), ou la Poule Sultane, IX, 145
Porzane (la) ou la grande Poule d'eau, IX, 138
Pouacre (le), ou Butor tacheté, VIII, 283
Pouillot (le), ou le Chantre, XVI, 8
——— (le grand), XVI, 14
Poule-d'eau (la), IX, 130
——— (la grande) de Cayenne, IX, 141
Poule-Sultane (la) verte, IX, 156

Poule-Sultane (la) brune, IX, 157
———— (la petite), IX, 159
Poulette-d'eau (la), IX, 136
Promerops (le), II, 224
———— (le) à ailes bleues, II, 226
———— (le) brun, II, 227
———— (le) brun à ventre rayé, II, 228
———— (le grand) à paremens frisés, II, 230
———— (le) orangé, II, 232
Proyer (le), XIII, 137
Pygargue (le), I, 82

Q.

Quacco (le), VIII, 252
Quapactol, ou le Rieur, V, 135
Queue en éventail, XII, 93
Quereiva (le), XIV, 266

R.

Râles (les), IX, 182
Râle (le) de terre ou de genêt, vulgairement Roi des Cailles, IX, 184
Râle (le) d'eau, IX, 192
—— (le) à long bec, IX, 202
—— (le) tacheté de Cayenne, IX, 204
—— (le) de Virginie, IX, 205
—— (le) Bidi-Bidi, IX, 206
—— (le petit) de Cayenne, IX, 206
Ramier (le), XVI, 232

Ramiret (le), XVI, 243
Remiz (le), XV, 48
Réveil-matin (le), ou la Caille de Java, XII, 42
Rhaad (le), petite Outarde huppée d'Afrique, X, 45
Rochier (le), I, 239
Roitelet (le), XVI, 24
——— (variétés du), XVI, 34
——— (le) rubis, XVI, 34
——— (le) à tête rouge, XVI, 37
Roitelet-Mésange (le), XVI, 38
Rolle de la Chine (le), III, 21
Rollier (le) d'Europe, III, 1
——— (le) d'Abyssinie, III, 10
——— (le) d'Angola, et le Cuit ou Rollier de Mindanao, III, 13
——— (le) des Indes, III, 17
——— (le) de Madagascar, III, 18
——— (le) du Mexique, III, 19
——— (le) de paradis, III, 20
Rose-gorge (le), XII, 89
Rossignol (le), XV, 87
——— (variétés du), XV, 130
——— (le) de muraille, XV, 193
Rouge-Cap (le), XIV, 310
Rouge-gorge (le), XV, 216
——— (le) bleu de l'Amérique septentrionale, XV, 233

Rouge-noir (le), XII, 92
Rouge-queue (le), II, 23
———— (le), XV, 199
———— (le) de la Guiane, XV, 206
Rousseline (la), ou l'Alouette de marais, XVI, 116
Rousserolle (la), XIV, 70
Roussette (la), ou la Fauvette des bois, XV, 158
Rouverdin (le), XIV, 326
Rubetra, ou Oiseau d'Amérique huppé, XIV, 19
Rubin (le), ou Gobe-mouche rouge huppé de la rivière des Amazones, XIV, 374
Rubis (le), II, 62
Rubis-émeraude (le), II, 81
Rubis-topaze (le), XII, 70
Rufalbin (le), V, 85

S.

Sacre (le), I, 191
Sanderling (la), IX, 304
Saphir (le), II, 76
Saphir-émeraude (le), II, 76
Sarcelles (les), VI, 263
Sarcelle (la) commune, VI, 265
———— (la petite), VI, 270
———— (la) d'été, VI, 273
———— (la) d'Égypte, VI, 280

Sarcelle (la) de Madagascar, VI, 281
——— (la) de Coromandel, VI, 282
——— (la) de Java, VI, 283
——— (la) de la Chine, VI, 284
——— (la) de Feroé, VI, 286
——— (la) soucrourou, VI, 287
——— (la) soucrourette, VI, 288
——— (la) à queue épineuse, VI, 290
——— (la) rousse à longue queue, VI, 291
——— (la) blanche et noire, VI, 292
——— (la) du Mexique, VI, 293
——— (la) de la Caroline, VI, 294
——— (la) brune et blanche, VI, 295
Sassebé (le), IV, 157
Savana (le), XIV, 387
Savacou (le), IX, 226
Sau-hia (le) de la Chine, V, 108
Saui-Jala (le), ou le Merle doré de Madagascar, XIV, 193
Scarlatte (le), XIV, 291
Schet (le) de Madagascar, XIV, 397
Schet-Bé (le), II, 28
Scops (le), ou petit Duc, I, 273
Secrétaire (le), ou Messager, I, 53
Sénégali (le), XIII, 51
——— (variétés du), XIII, 52
Septicolor (le), XIV, 320
Serevan (le), XII, 111
Serin (le) des Canaries, XII, 167

Siffleur (le), II, 301
——— (le) huppé, VI, 181
——— (le) à bec rouge et narines jaunes, VI, 182
——— (le) à bec noir, VI, 183
Sifilet (le), III, 211
Simon (le petit), XV, 299
Sincialo (le), IV, 177
Sirli (le) du Cap de Bonne-Espérance, XVI, 122
Sittelle (la), vulgairement le Torche-pot, II, 240
——— (variétés de la), II, 250
——— (la grande) à bec crochu, II, 257
——— (la) grivelée, II, 258
Sizerin (le), XIII, 19
Smirring (la), IX, 139
Soco (le), VIII, 241
Sosové (le), IV, 193
Soubuse (la), I, 151
Souchet (le), ou le Rouge, VI, 188
Soui (le), XII, 64
Soui-Manga (le), II, 134
——— (le) marron pourpré à poitrine rouge, II, 137
——— (variétés du) marron-pourpré à poitrine rouge, II, 139
——— (le) violet à poitrine rouge, II, 141

Soui-Manga (le) pourpre, II, 142
———— (le) à collier, II, 143
———— (le) olive à gorge pourpre, II, 148
———— (le) de toutes couleurs, II, 155
———— (le) vert à gorge rouge, II, 156
———— (le) rouge noir et blanc, II, 157
———— (le) de l'ile de Bourbon, II, 159
———— (le) à longue queue, II, 160
———— (le) à longue queue et à capuchon violet, II, 161
———— (le) vert-doré changeant à longue queue, II, 163
———— (le grand) vert à longue queue, II, 165
Soulcie (la), XIII, 78
Soulciet (le), XIII, 80
Spatule (la), VIII, 68
Spicifère (le), X, 209
Spipolette (la), XVI, 96
Sucrier (le), II, 187
Syacou (le), XIV, 327

T.

Tacco (le), V, 128
Tadorne (le), VI, 203
Tait-son (le), V, 110
Talapiot (le), II, 274

Tamatia (le), IV, 151
——— (le) à tête et à gorge rouges, V, 154
——— (le) à collier, V, 155
——— (le beau), V, 156
——— (les) blancs et noirs, V, 157
Tanaombé (le), ou Merle de Madagascar, XIV, 177
Tangaras (les), XIV, 223
Tangara (le grand), XIV, 287
——— (le) du Canada, XIV, 292
——— (le) du Mississipi, XIV, 294
——— (le) noir et le Tangara roux, XIV, 300
——— (le) vert du Brésil, XIV, 311
——— (le) diable enrhumé, XIV, 313
——— (le) bleu, XIV, 323
——— (le) à gorge noire, XIV, 324
——— (les) petits XIV, 325
——— (le) nègre, XIV, 332
Tangavis (le), XIV, 289
Taparara (le), V, 251
Tarabé (le), ou Amazone à tête rouge, IV, 122
Tarier (le), XV, 242
Tarin (le), XIII, 24
——— (variétés du), XIII, 36
——— (les) de la Nouvelle-Yorck, XIII, 37
Tavoua (le), IV, 152

Toha-cher bé (le), II, 36
Teité (le), XIV, 330
Térat-Boulan (le), ou le Merle des Indes, XIV, 191
Tersine (la), XIV, 268
Tétéma (le), XIV, 223
Tétras (le), ou le grand Coq de bruyère, XI, 133
——— (le petit), ou Coq de bruyère à queue fourchue, XI, 162
——— (le petit) à queue pleine, XI, 186
——— (le petit) à plumage variable, XI, 191
Thérèse (la) jaune, XIII, 145
Tic-tic (le), ou Todier de l'Amérique méridionale, V, 310
Tiʼe (le), ou grand Manakin, XIV, 5
Tiklin (le), ou Râle des Philippines, IX, 199
——— (le) brun, IX, 200
——— (le) rayé, IX, 200
——— (le) à collier IX, 201
Tilly (le), ou la Grive cendrée d'Amérique, XIV, 94
Tinamous (les), XII, 50
——— (le) cendré, XII, 61
——— (le) varié, XII, 62
Tirica (le), IV, 194
Titiris (les), ou Pipiris, II, 33
Tock (le), V, 178
Toco (le), III, 240

Tocolin (le), II, 284
Tocro (le), ou Perdrix de la Guiane, XII, 66
Todiers (les), V, 305
Todier (le) de l'Amérique septententrionale, V, 307
—— (le) bleue à ventre orangé, V, 311
Tolcana (le), XVI, 171
Torcol (le), IV, 300
Toucans (les), III, 226
Tocan (le) à gorge jaune, III, 241
——— (le) à ventre rouge, III, 244
Toucnam-courvi (le), XII, 97
Toui (le) à gorge jaune, IV, 192
—— (le) à tête d'or, IV, 196
Touite (la), XII, 307
Toupet (le) bleu, XIII, 160
Tourne-pierre (le), IX, 94
Tourocco (le), XVI, 266
Tourte (la), XVI, 260
Tourtelette (le), XVI, 256
Tourterelle (la), XVI, 247
——— (la) du Sénégal, XVI, 255
——— (la) de Portugal, etc. XVI, 259
Touyou (le), X, 99
Traine-buisson (le), ou Mouchet, ou la Fauvette d'hyver, XV, 169
Traquet (le), XV, 234
——— (le), ou Tarier du Sénégal, XV, 245

Traquet (le) de l'ile de Luçon, XV, 246
——— (le) des Philippines, XV, 247
——— (le grand) des Philippines, XV, 248
——— (le grand), XV, 250
——— (le) du Cap de Bonne-Espérance, XV, 251
Tricolor (le), [illegible] 18
Troglodyte (le), vulgairement [illegible]ment le Roitelet, [illegible]
Troupiale (le), 76
——— (le) noir, II, 290
——— (le) petit noir, II, 292
——— (le) à calotte noire, II, 292
——— (le) tacheté de Cayenne, II, 293
Turnix (le), ou Caille de Madagascar, XII, 42
Turquin (le), XIV, 301
Turvert (le), XVI, 258
Tyran (le) de la Caroline, II, 40
——— (le) de Cayenne, XIV, 401
——— (le) de la Louisiane, XIV, 403

V.

Vanga (le) ou Bécarde à ventre blanc, II, 28
Vanneau (le), IX, 62
——— (le) Suisse, IX, 77
——— (le) Pluvier, IX, 77

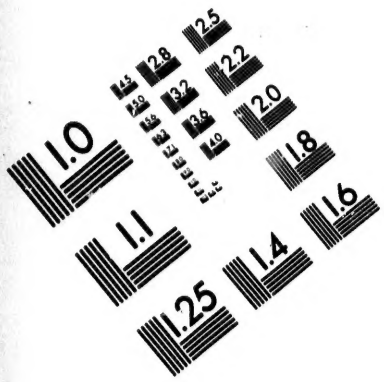
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

Vanneau grivelé (le), ou Grive d'eau, IX, 109
——— armé (le) du Sénégal, IX, 175
——————— (le) des Indes, IX, 177
——————— (le) de la Louisiane, IX, 178
——————— (le) de Cayenne, IX, 179
Vardiole (la), III, 153
Variole (la), XVI, 120
Vautour (le grand), I, 43
——— (le) à aigrettes, I, 44
——— (le petit), I, 49
Vaza (le), ou Perroquet noir, IV, 24
Vengoline (la), XII, 264
Verderin (le), XII, 149
Verderoux (le), XIV, 315
Verdier (le), XII, 144
——— (le) sans vert, XII, 149
Verdin (le) de la Cochinchine, XIV, 206
Vert-doré (le), ou Merle à longue queue du Sénégal, XIV, 153
Vert-perlé (le), II, 114
Veuves (les), XIII, 165
Veuve (la) au collier d'or, XIII, 169
——— (la) à quatre brins, XIII, 172
——— (la) dominicaine, XIII, 174
——— (la grande), XIII, 176
——— (la) à épaulettes, XIII, 177
——— (la) mouchetée, XIII, 178
——— (la) en feu, XIII, 179

Vintsi (le), V, 249
Vourou-Driou (le), V, 114
Whip-pour-Will, XIII, 210
Worabé (le), XII, 236

Y.

Yacou (l'), X, 265
Yapou (variétés de l'), II, 309

Z.

Zanoé (le), III, 155
Zilatat (le), VIII, 267
Zonécolin (le), XII, 46
Zitzil (le), ou Colibri piqueté, II, 100
Zizi (le), ou Bruant de haie, XIII, 130

FIN DES TABLES.

DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET.